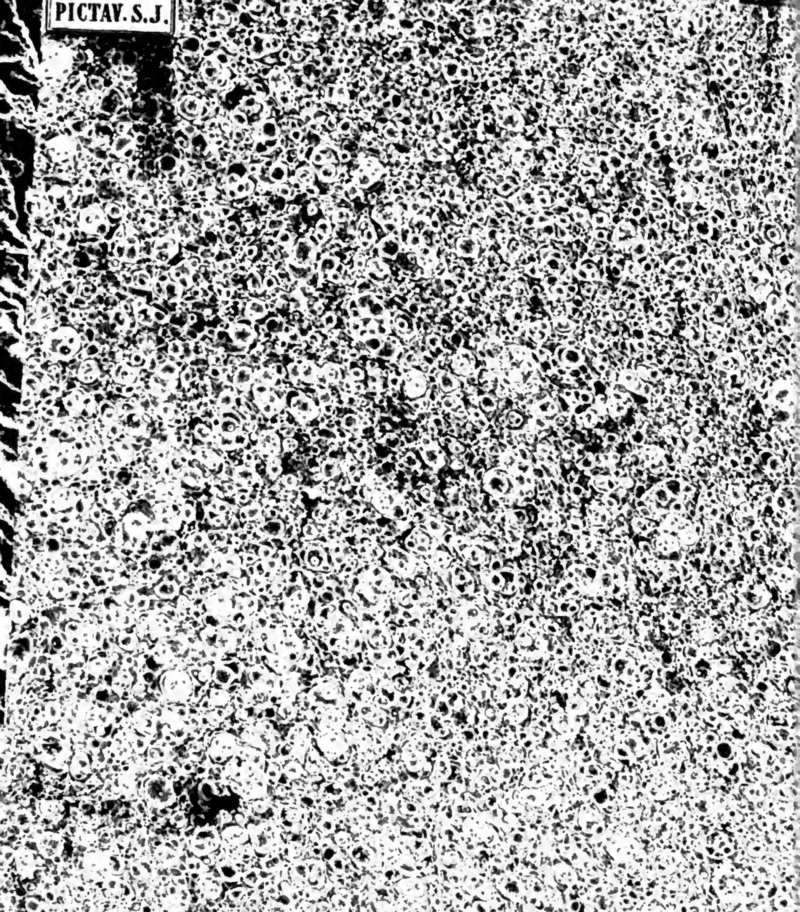
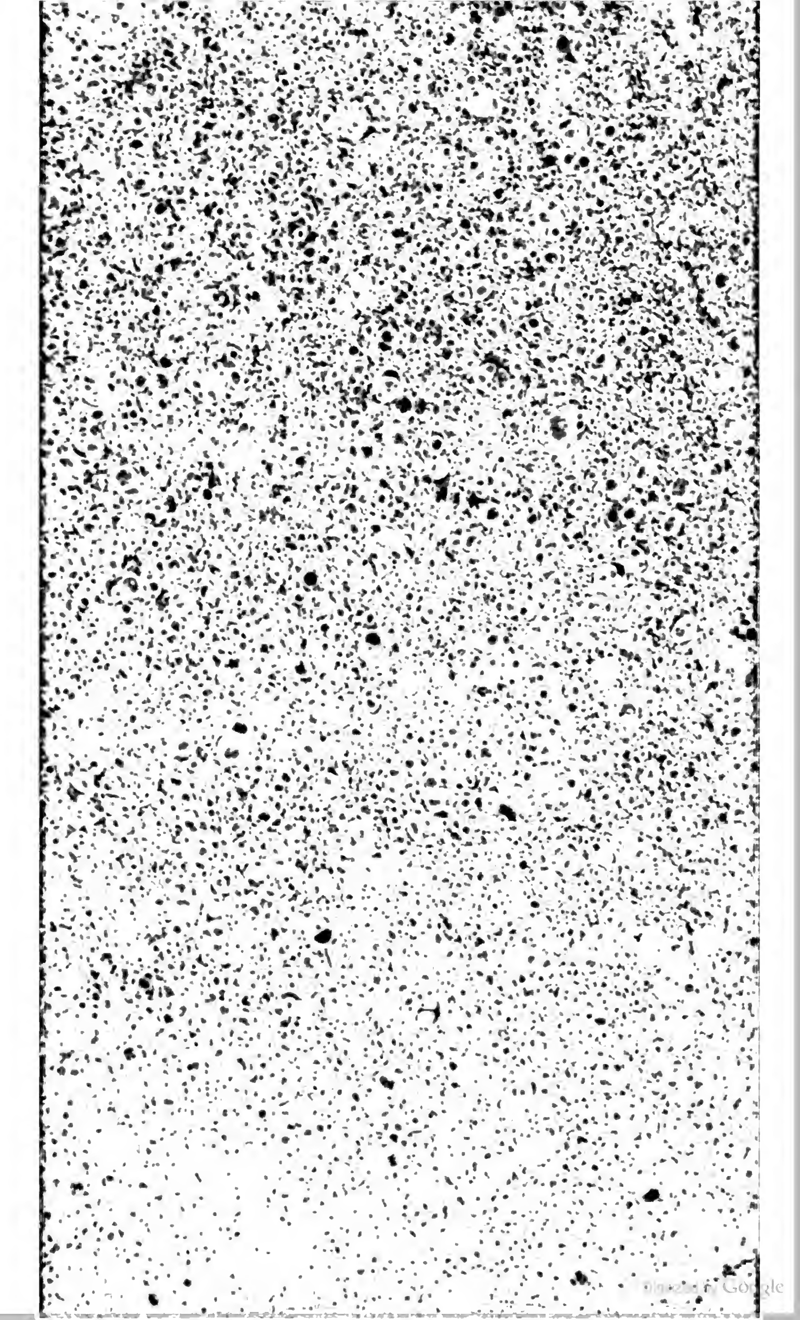
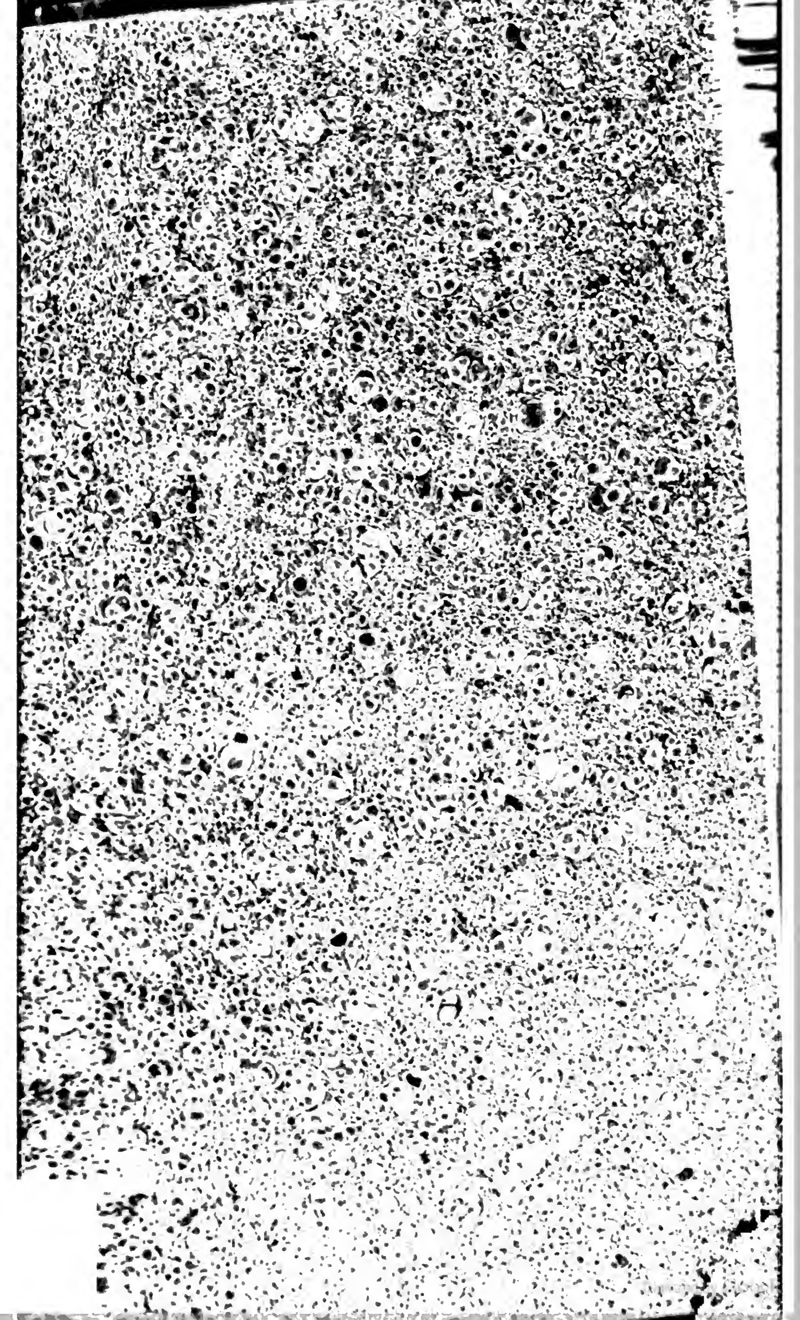



PICTAV. S.J.




BIB. COLL.
PICTAV. S.J.
Google



BERGUES-SAINT-WINOC,

HONDSCHOOTE,
WORMHOUDT,
GRAVELINES,
MARDICK,
BOURBOURG,
WATTEN, etc, etc.



PRIX : 2 FRANCS.

HISTOIRE
DE LA VILLE
DE



NOTICES HISTORIQUES

SUR

HONDSCHOOTE,
WORMHOUDT,
GRAVELINES,
MARDICK,
BOURBOURG,
WATTEN, etc.

« *Ils sont bien dignes d'être connus et étudiés, les habitans de cette belle province de Flandre, qui réunie à la France depuis bientôt deux siècles, forme aujourd'hui une partie du département du Nord.* »
France Littéraire. t. v. p. 326.

PAR

H. PIERS,

Bibliothécaire de la ville de St.-Omer, et Secrétaire-Archiviste de la Société des Antiquaires de la Morinie.



SAINT-OMER.

IMPRIMERIE DE VANELSLANDT, RUE DE DUNKERQUE, n.° 131.
1833.

HISTOIRE

de la Ville

DE



L'histoire de la ville de Bergues présente de nombreux rapprochemens avec l'histoire de la ville de Saint-Omer : toutes deux ont dû « le défrichement de leurs terres et la civilisation de leurs habitans à une abbaye de Bénédictins, avec la seule différence matérielle qui existe entre une métropole et une colonie, entre le tronc et le rameau ; car c'est le monastère de Saint-Bertin qui, au moyen de quelques-uns de ses religieux, a fondé celui de Saint-Winoc. » (a) Toutes deux ont conservé par gratitude le respectable nom de leurs fondateurs. Les armes victorieuses du grand Roi les rangèrent à jamais l'une et l'autre sous la domination française. Les annales de ces villes, par la connexion intime qui existe nécessairement entr'elles, sont donc de nature à plaire essentiellement aux habitans respectifs de la Flandre et de l'Artois. (1) (*)

La dénomination primitive de Bergues rappelle des idées riantes et pittoresques. *Groen-Berg*, (2) c'est-à-dire la montagne verte. Tous les anciens auteurs lui attribuent un point de vue enchanteur : ce sont des champs et des pâturages fertiles qui décorent à l'envi son éminence, une mer inoffensive que l'œil peut

(a) C. Pieters. Feuille de Dunkerque.

(*) *voir les notes.*

parcourir sans fatigue, quelques lacs paisibles à de courtes distances entre l'Océan et de vastes forêts. Cette position a toujours été réputée très-agréable malgré les vents violens qui mugissent assez souvent sur ses humides rivages.

Dans les temps les plus reculés, alors que de même que Sithieu, le territoire de Bergues n'était qu'un large marais; les Morins occupaient la verte colline dont le plateau se dessinait d'abord sur une surface plus étendue, grossiers et barbares, comme leurs sauvages voisins des bois incultes de Wormhout. Il était réservé au Christianisme, qui était prêt à remplacer partout le Paganisme dans le monde connu, d'ajouter à ses conquêtes la civilisation de cette intéressante population, qui depuis a constamment passé pour être remplie de sentimens de religion, de probité et de véritable patriotisme, laborieuse, tranquille, charitable, sensible à l'harmonie et fort hospitalière.

Vers la fin du septième siècle, Winoc, prince Breton, proche parent de Saint-Josse, pénétré des vérités évangéliques, et dédaignant la couronne que son front devait un jour porter, abandonna les côtes Britanniques avec trois amis qui partageaient ses nobles sentimens, et après quelques voyages, attiré par la réputation déjà Européenne de l'abbaye de Saint-Bertin, vint se soumettre à la discipline et aux statuts de ce fameux monastère. Le mérite de ces Anglais les signala bientôt parmi les plus parfaits disciples du collégue de Saint-Omer; et Winoc brilla, selon l'expression d'Ypérius, comme une étoile parmi les cent cinquante religieux de la communauté. Saint-Bertin, dont le zèle pour la propagation des doctrines du salut augmentait à mesure qu'il sentait approcher le terme de sa carrière, charmé des qualités supérieures de ces zélés soldats du Christ, les désigna pour aller prêcher la parole Divine aux cantons maritimes. Après vingt années d'austérités et de médita-

tions, Winoc et ses compagnons quittèrent l'abbaye de Sithieu et allèrent prendre possession du *Groen-Berg*, au nom de celui dont la mission a été de donner la paix au monde. Ils se firent immédiatement admirer dans tous les environs par la sainteté de leurs mœurs et par l'aménité de leur caractère.

Les petits seigneurs ou chefs féodaux de cette partie de la Morinie se convertissaient successivement à l'exemple d'Adroald. *Hérémare*, comte de Wormhout, imitant cette digne impulsion, se rendit dans l'abbaye de Saint-Bertin, pour y faire la donation solennelle de sa belle métairie. La charte dont l'original ne se retrouve plus, mais qui est mentionnée dans les cartulaires de cette maison et dans la chronique d'Ypérius, est datée des calendes de novembre 695. *Hérémare* songea aussitôt à élever dans son domaine consacré à une destination pieuse, un monastère et un hospice pour les pauvres, les malades et les pélérins. (a)

Le *Groen-Berg* à cette époque n'était encore couvert que d'une faible population; mais les habitations s'y multiplièrent comme à Sithieu, autour des cellules, par le prestige de la faveur céleste. Un grand historien l'a remarqué avec justesse : « nous deviendrions par l'absence de religion des espèces d'Indiens ou de Chinois. » Avec elle, au contraire, les hommes prospèrent, l'égalité se rétablit parmi eux, et la civilisation « marche inaperçue à travers les siècles, les révolutions, la guerre et la barbarie. » (b)

La renommée des Ermites du *Groen-Berg*, étant parvenue aux oreilles *d'Hérémare*, il obtint facilement de Saint-Bertin la direction des établissemens de Wormhout pour le généreux Winoc. Le nouvel abbé sortant

(a) Cartulaire de Saint-Bertin.

(b) Etudes historiques.

à regret de son obscurité, répondit parfaitement aux espérances et aux vœux de son supérieur spirituel dont il reconnut toujours la suprématie. « Sa réputation lui attira beaucoup de disciples dans cette nouvelle maison et il mit toute son étude à les former pour le ciel, tâchant de devenir lui-même, par ses actions, plus que par ses discours, la règle de toute leur conduite. » Aidé de ses compagnons dévoués, Winoc confectionna, avec art et promptitude, les édifices d'Hérémare sur le modèle de ceux qu'il avait admirés dans Sithieu.

Ce vénérable pasteur termina sa laborieuse vie, le 6 novembre 717. Il fut enterré d'abord dans l'église de Wormhout. Son tombeau donna lieu, dit-on, à des miracles comme ceux de Saint-Omer et de Saint-Bertin, et produisit les mêmes effets, c'est-à-dire, qu'il attira la dévotion des peuples voisins, et qu'il contribua beaucoup aux accroissemens de la cité à laquelle il a laissé l'empreinte ineffaçable de son souvenir. (3)

Le monastère de Wormhout était situé à deux lieues du Groen-Berg, vers la source de la rivière de Peene, à une petite lieue de Cassel vers le couchant, et à deux lieues environ de Saint-Omer vers le nord-est. Après le décès de ses fondateurs, il s'agrandit insensiblement par les libéralités des fidèles; mais pendant le neuvième siècle, en 846, dans la crainte des profanations des Normands qui désolaient les endroits proches de la mer, le corps de Saint-Winoc fut confié à la garde des prêtres de l'église de Saint-Omer. Saint-Folquin, évêque de Thérouanne, le cacha sous terre avec les autres reliques précieuses dont Sithieu, voué cependant à la dévastation menaçante des barbares, était alors l'honorable asile.

Lors de la deuxième invasion de ce fléau dans la malheureuse ville de Saint-Omer en 881, le monastère de Wormhout déjà ravagé, fut ruiné de fond en comble, et ne se releva jamais de ce terrible désastre.

Mais le comté de Flandre avait été institué, et Baudouin-le-Chauve augmenta aussitôt considérablement les fortifications du *château de Berg*. Ce château avait été construit sur la montagne, où Winoc avait vécu dans la solitude à sa sortie de St.-Bertin, par quelque grand forestier, sans doute, ou par Baudouin-Bras-de-Fer. Son successeur avait aussi peut-être fait bâtir dans la partie basse de ce site, une église en place de l'ancienne chapelle délaissée par le vertueux Cénobite. Quoi qu'il en soit, il avait dédié le nouveau temple, comme l'avait été celui de Wormhout, à la mémoire de Saint-Winoc et de Saint-Martin. Alors, malgré la résistance et les réclamations des moines de Sithieu, il rapporta avec pompe, le 30 décembre 902, dans cette église de St.-Martin, la châsse de Saint-Winoc, marchant lui-même à la tête du grave cortège composé du clergé de Sithieu et des anciens moines de Wormhout, guidé par une double et salutaire invocation, et regardant comme le plus beau de ses titres, celui d'abbé de St.-Bertin et de protecteur des Saints.

Après la translation des moines de Wormhout dans l'enceinte du Groen-Berg, un Bourg ne tarda pas à s'y former.

Le comte de Flandre s'empressa d'allouer des sommes considérables à l'abbaye naissante, et fit même réédifier à Wormhout une église sur l'emplacement de la première sépulture du saint enfant d'Albion, couvert depuis vingt-deux ans de cendres et de pierres.

Le culte de Saint-Winoc devint bientôt célèbre dans toute la Morinie. Les habitans de Bergues ont dans tous les siècles témoigné une profonde vénération pour leur fondateur; et la plûpart des annalistes Flamands et Artésiens ont rendu hommage à sa mission tutélaire. Jadis la châsse de Saint-Winoc, d'une rare magnificence, se voyait au-dessus du maître autel de l'abbaye. (4) On la descendait chaque année, la

veille de la kermesse. Dans les temps pernicieux, l'usage constant était de faire une neuvaine à Saint-Winoc. Son chef reposait dans un buste d'argent, qui fut brisé à la révolution et envoyé à la monnaie. C'était une triste mode alors d'anéantir les restes des premiers bienfaiteurs du peuple.

Quand le voyageur s'arrête un moment dans l'un des nombreux vestibules de l'hôtel-de-ville, il y découvre, parmi divers objets précieux pour les arts, un tableau figurant une lente navigation de la châsse de Saint-Winoc, dans un cercueil de plomb, sur les eaux paisibles de la Colme, non loin du pont de Biernes, en présence d'une multitude de chrétiens accourus avec ardeur sur les bords de la rivière. Sa curiosité excitée recueille à ce sujet maintes traditions qui subsistent encore dans la contrée. Un pauvre paysan avait laissé choir dans la Colme, le fer de sa charrue ; attristé de cette perte, il avait fait de vains efforts pour le ressaisir. Saint-Winoc touché de sa détresse, avait retiré l'instrument nourricier à l'aide de son bâton. — La version la plus accréditée et basée sur un fait infiniment plus dramatique. La fille unique d'un bourgeois opulent était tombée dans la Colme. Ses parens désolés avaient tenté des moyens inouis pour la sauver ou pour recouvrer son corps. Tout avait été infructueux. Une voix inconnue tout-à-coup s'écrie : « adressez-vous à Saint-Winoc ! » On excite le père désespéré, à se rendre immédiatement à l'abbaye ; il supplie l'abbé de faire placer aussitôt sur les eaux fatales les restes du fondateur ; il répète qu'il est certain de retrouver son enfant chéri en vertu de leurs mérites. Emus de tant de foi, les moines consentent au transport sollicité. Bientôt il s'opère avec le plus grand respect et la plus humble dévotion au milieu de toute la population de la ville. O prodige ! A peine les saintes reliques sont-elles plongées dans la Colme, et voilà que la jeune vierge reparaît pleine de vie devant la tombe merveilleuse, chantant les louanges de son mystérieux protecteur ! Telle

est la cause donnée à l'immersion annuelle de Saint-Winoc qui a procuré si long-tems à son monastère d'immenses bénéfices. A travers les narrations des miracles si complaisamment rapportées par nos divers légendaires, et conservées dans les archives monastiques, s'il est certains faits qu'on n'avait aucun intérêt à inventer, il en est d'autres qui peuvent s'expliquer naïvement par la nature même des choses. Les Flamands avaient pu mettre la navigation de la Colme sous les auspices favorables de Saint-Winoc, comme les Anglais avaient placé le passage du détroit sous la surveillance propice de Sainte-Marguerite. (5) L'enthousiasme pour les Saints à cette époque, à l'égal des héros de l'antiquité, est donc facile à concevoir. « C'est la même conviction et le même enthousiasme formulés d'une autre manière ; le même penchant à immortaliser en idée ceux qui ont dévoué leur vie au salut ou au bien-être d'autrui. » (a) Le *tableau* témoigne aussi du talent de l'artiste, et nous applaudissons d'ailleurs à la pensée utile de conserver d'une manière agréable les anciennes traditions historiques.

Saint-Martin, dont les belles actions retentissaient encore avec éclat dans le royaume entier, fut honoré tout d'abord en Sithieu ; c'est à son honneur également que l'on érigea la première paroisse de Bergues.

Baudouin II, dit le Chauve, comte de Flandre, environna simultanément, au commencement du dixième siècle, de murs, de fossés et de fortifications, les places de Bergues et de Saint-Omer ; il les garantit suffisamment contre les irruptions des Normands, leur accorda le titre de cité, et les appella l'une et l'autre du nom glorieux de leurs apôtres.

« Quelques-uns prétendent, et peut-être avec raison, que Saint-Winoc bâtit son premier monastère à Groenberg, et non à Wormhout, et que ce ne fût que

(a) Aug. Thierry.

dans la suite que les moines se retirèrent en ce dernier lieu, à cause que leur monastère de Groenberg avait été détruit pendant les guerres. Quoi qu'il en soit, il n'est pas douteux que Baudouin, comte de Flandre, le même que nous avons nommé, rétablit entièrement le monastère de Groenberg, auquel il donna en même temps des biens très-considérables. » (a)

L'église élevée hors des murs en 902, et qui donna naissance à une espèce de faubourg, est donc le premier édifice religieux érigé dans la ville de Bergues.

Les comtes de Flandre témoignèrent une égale sollicitude, une même sympathie pour les abbayes de Saint-Bertin et de Saint-Winoc. Il est incontestable que ces vastes établissemens dûrent aux bienfaits de ces princes un accroissement rapide et favorable à la civilisation de la Morinie.

Une remarque importante frappe immédiatement les esprits sérieux dans l'examen attentif des événements qui ont signalé les premiers siècles de notre histoire; c'est que les ministres de la Religion chrétienne qui faisaient partout triompher l'étendard de la Croix, ont formé en quelque sorte le berceau de la plûpart des places de l'antique Morinie. De là, ces ressemblances multipliées qui pourraient d'abord paraître singulières, si l'on ne songeait que la puissance monastique était alors le type de l'état social dans ce territoire. Morins, ouvrez vos archives, et reconnaissez que dans les gîtes agrestes de vos ayeux, la plus étonnante des révolutions, avantageuse surtout à la classe nombreuse des pauvres, a été opérée pour ainsi dire magiquement au nom de la liberté, par les membres de l'association évangélique. (6)

Les habitans de Saint-Omer et de Bergues, furent gourvernés par le réglemens des moines jusqu'au moment où les comtes de Flandre séparèrent la direction

(a) Expilly.

des choses spirituelles de l'administration des affaires publiques.

Les inquiétudes qu'avaient répandues dans toute l'étendue du littoral les cruels Normands, ne purent se dissiper pendant la première partie du dixième siècle. On ne sait s'ils brulèrent le monastère ancien du Groen-Berg, si toutefois il a existé; mais après la destruction de celui de Wormhout, et la création du nouveau couvent, alors que les reliques puissantes du moine de Sithieu étaient rentrées comme un palladium auguste, ils firent quelques démonstrations hostiles en 918 et en 928. *Everard*, vicomte de Bergues, prit en 932 de nouvelles précautions contre leur rapacité. Il fortifia les approches de la colline chrétienne contre les attaques des barbares. (a)

On n'entendit plus parler d'eux; car nous ne croyons pas au renversement de la cité naissante en 943 par une troupe de farouches enfans du Nord, sous la conduite d'un chef nommé *Guillaume*. (b) Le silence de douze lustres sur la situation des disciples de Saint-Winoc, n'est d'aucun poids sérieux à l'appui d'une semblable allégation.

Ce n'est pas en 950, comme le rapportent quelques écrivains, puisqu'à cette époque Arnould-le-Vieux, gouvernait la Flandre, mais en 958, que son fils Baudouin III, auquel il avait résigné son pouvoir, « l'amour de la Flandre par ses rares qualités et sa « bienfaisante administration, » (c) agrandit la ville de Bergues et y fit faire des murailles et de nouveaux fossés. C'est dans cette cité qu'il chérissait, que ce jeune et aimable prince, attaqué de la petite vérole, termina sa trop courte carrière en 961. Son corps fut transporté dans l'abbaye de Saint-Bertin.

(a) Annales de St.-Bertin.

(b) Gramaye.

(c) Variétés historiques sur St.-Omer, p. 28.

auprès de celui de son plus fier prédécesseur, le comte *Baudouin-bras-de-Fer*.

Soixante ans après, Baudouin IV, qui régnait sur la Flandre avec une haute réputation de piété et de loyauté, qu'on appelait le Preux, le protecteur des moines, le bâtisseur, le comte à la *belle Barbe*, forma le projet d'édifier un fort Castel sur le sommet de la verte colline. Il serait très-difficile d'énoncer jusqu'à quel point les travaux de cette Citadelle ont été poussés; car Baudouin IV « changea tôt après de propos, fondant au lieu dudit Castel un excellent et magnifique monastère, à l'honneur de monsieur Saint-Winoc. En même temps, il chassa hors l'église de Saint-Martin, les chanoines qu'il y avait, et ce à raison de leur mauvaise et scandaleuse vie et peu de dévotion et mit au cloître qu'il avait fait faire des religieux de Saint-Bertin auxquels il donna les biens desdits chanoines. » (a)

« Comme les sociétés politiques, les monastères s'élevèrent par la vertu; ils tombèrent par la corruption. Plusieurs de ces asiles de la piété devinrent semblables aux villes maudites dont parle l'écriture... » (b)

L'an 1028, le comte à la belle Barbe, en vrai chevalier chrétien, s'avisa d'inspecter à l'improviste les couvens de ses domaines. Une certaine nuit, la fantaisie lui prit d'entendre, déguisé le chant des mâtines des chanoines de Bergues. Le frère-portier sonna vainement le réveil et voulut expulser l'incommode étranger. Celui-ci persista dans sa pieuse intention; mais on lui répondit qu'il était venu trop tard, que tout dormait dans le monastère, et que jamais d'ailleurs on y pratiquait l'habitude de se déranger pour cet office.

Baudouin, indigné d'un tel oubli des devoirs ecclésiastiques, renvoya les indignes chanoines, et transféra

(a) Oudegherst.

(b) Michaud.

immédiatement la châsse de Saint-Winoc au nouveau temple qu'il avait fait construire au Groenberg. Il y affecta en réalité les richesses et les privilèges de l'église déchue, ainsi que le prévôté de Wormhout.

Telle est l'origine de l'abbaye des Bénédictins de Bergues-Saint-Winoc. Un autre moine de Saint-Bertin en a encore été le premier supérieur. Vénérable par ses actions et par ses discours, l'abbé *Roderic* occupe le premier rang, après le prince Breton, dans les souvenirs de cette respectable maison. (7)

Les comtes de Flandre y firent leur résidence par la suite, de même que dans l'abbaye de Saint-Bertin.

La flèche de la belle église de Saint-Winoc a été élevée en 1031. Une pierre blanche retrouvée portait ce millésime. L'écroulement de la *tour Blanche* en a prouvé l'antiquité.

Le monastère de Baudouin IV fut-il encore placé sous une double invocation ? Nous ne le pensons pas. L'église des chanoines resta une simple paroisse, après le départ des membres dissolus, qui sans doute négligeaient toute autre chose que le chant des mâtines. Dans le douzième siècle, au reste, les moines de St.-Bertin se mirent aussi un jour en goguettes et causèrent l'incendie de leur couvent. (a)

Les religieux de Bergues avaient toujours conservé des relations avec l'Angleterre ; en 1038, plusieurs reliques de Saints furent apportées de cette île dans l'église nouvelle. (b)

En 1067, Baudouin de Lille fit faire, en présence du corps de Saint-Winoc, un nouveau recensement des propriétés de l'abbaye qui florissait admirablement. Il lui promit alors solennellement une protection distin-

(a) Iperius.

(b) Sander.

guée, et l'enrichit avant sa mort de libéralités importantes. Quatre ans auparavant, un concordat avait été passé entre ce comte et les prélats et seigneurs de Flandre, par l'entremise de *Drogon*, évêque de Thérouanne.

Il paraît que la Châtellenie de Bergues était alors constituée; car en 1069, Arnould 1.er, seigneur d'Ardres, premier sénéchal du Boulonnais, était fils *d'Elbode*, châtelain de Bergues et de la belle Adèle, dame d'Ardres.

Dans la guerre terrible que suscitèrent les prétentions de Robert-le-Frison au comté de Flandre, les habitans de Bergues soutinrent les intérêts de ce seigneur, contre la comtesse Richilde et ses enfans. Ils montrèrent leur valeur à la fameuse bataille de Cassel où triompha la cause de leur chef. *Richilde* avait fondé une église de Saint-Winoc à Beaumont.

Robert-le-Frison jouissait paisiblement des fruits de sa victoire, lorsque Philippe, son second fils, tomba d'un grenier et se blessa si grièvement qu'il en mourut peu après et fut enterré à Bergues. (a) *Guillaume d'Ypres* qui joua un grand rôle aussi, dans les démêlés du siècle suivant, pour la succession de la riche province de Flandre, était l'héritier de ce malheureux jeune prince.

C'est Robert-le-Frison qui, à cause de l'augmentation rapide de la population de la paroisse de Saint-Martin, érigea en 1070, dans une autre partie de la ville où avait séjourné Saint-Winoc, une chapelle à l'honneur de Saint-Pierre, que l'évêque de Thérouanne désigna ensuite comme la deuxième paroisse de Bergues, assujettie toutefois à la première.

A la fin de ce siècle, des troubles graves agitèrent la communauté de Saint-Winoc; on découvre alors

(a) Oudegherst.

avec étonnement dans ses chroniques, une vive opposition au système du directeur, des référés à l'Évêque et au Pape, des contestations violentes avec le comte, des rivalités fougueuses pour la suprématie, une église interdite, un abbé mécontent qui se retire avec tous les insignes de sa dignité, un autre religieux qui confesse en mourant son injuste usurpation. Les querelles des moines occupaient alors les esprits, comme aujourd'hui les débats de nos législateurs.

C'est une vérité historique démontrée que les départemens du Nord et du Pas-de-Calais sont ceux où les dévotions monacales ont été le plus généralement répandues. Cette disposition, inhérente surtout à cette contrée, résulte naturellement de l'origine même de plusieurs de nos cités. On a vu maintenant de quelle manière s'étaient insensiblement formées celles de Saint-Omer et de Bergues. « C'est ainsi que les premiers apôtres du Christianisme s'établissaient les sentinelles avancées de la civilisation, dans un lieu désert, sur une terre ingrate ; on bâtissait d'abord une chapelle, puis un monastère ; quelques huttes, quelques maisons l'entouraient, on défrichait peu à peu, les idées de société grandissaient, le hameau devenait bourg, le bourg ville, puis les peuples se mêlaient et recevaient le signe du chrétien... C'est l'histoire du monde. » (a) Les annales du moyen âge se déroulent ensuite, et la narration commence ordinairement par un désastre, avant-coureur des calamités qui se succèdent pendant plusieurs siècles.

En 1083, un incendie occasionné par l'imprudence de quelques tisserands, dura cinq jours ; la ville de Bergues et l'abbaye de Saint-Winoc furent dévorées par les flammes. On regretta surtout trente quatre manuscrits d'un travail admirable sur lesquels étaient tracés avec un luxe éblouissant les fastes de la communauté. Cette perte fut jugée irréparable pour la

(a) Ch. Nodier.

postérité. Trois ans après, le monastère était rétabli dans sa splendeur précédente, par *Jean* 1.er, abbé de Saint-Bertin.

Cet affreux incendie éclata dans la première année de l'administration *d'Ingelbert*, abbé de Saint-Winoc, calomniateur du vertueux *Ermenger;* on l'attribua à une prompte justice du ciel, indigné d'un avènement honteux. (a)

Dans le cours des dixième et onzième siècles, selon de nombreux antiquaires, le bruit de la fin prochaine du monde s'était répercuté en cent endroits divers, et les esprits étaient partout disposés au merveilleux. Chacun s'empressait de mettre ordre à sa conscience. Les comtes de Flandre expiraient sous le froc et se faisaient inhumer avec les insignes de la plus profonde humilité. Les crimes se rachetaient à la vérité à force de présens, mais dans les maux extrêmes, les pauvres peuples en recherchaient hautement les causes, et accusaient ordinairement l'iniquité opulente. La perversité humaine était alors considérée comme un fléau qui devait porter ses fruits déplorables comme la peste ou la guerre.

« Du cef qui est mal sain le corps est mal dispos. » (b)

C'est à cette époque que mourut dans l'abbaye de Saint-Winoc, *Berthoud*, le cruel époux de l'intéressante *Godelive*. Les détails extraordinaires de sa rigoureuse pénitence peignent parfaitement les mœurs du temps. A force de repentir, il obtint après sa mort le don des miracles, et son tombeau reçut les mêmes honneurs que celui de son infortunée et sainte compagne.

Un autre moine de Saint-Winoc, nommé *Gervin*,

(a) Malbrancq.

(b) Discours de l'origine de la ville de Sainct-Aumer.

se rendit alors également célèbre par l'austérité de sa vie. Pendant quarante ans il se priva des choses les plus nécessaires à sa fragile existence. Il semblait au reste que ces exemples peu suivis expiaient des déréglemens trop fréquens.

On voit encore en effet au commencement du douzième siècle, une vaine tentative de réforme de l'abbé *Hermès*, suivie de dissensions sanglantes, qui ne manquèrent pas d'attirer le juste courroux de Dieu.

Le 5 septembre 1121, (a) le feu se manifesta dans l'intérieur de ce monastère qui avait été construit, non pour être le théâtre de funestes divisions, mais pour être le sanctuaire de la vertu et le modèle de la conduite des hommes. La flamme vengeresse n'en respecta aucun quartier. Il avait été considérablement augmenté en 1106.

Charles-le-Bon qui avait confirmé les possessions et les priviléges de l'abbaye de Saint-Winoc, s'empressa de lui porter un secours efficace.

Ce comte fit éclater sa bienfaisance envers les pauvres dans la cruelle famine de 1125.

Il se montra sévère envers les membres du clergé qui négligeaient leurs devoirs.

Panckoucke, qui a mentionné les réprimandes qu'il adressa en 1125, à un abbé de St.-Bertin qui avait cru pouvoir s'abstenir de chanter la grande messe à son abbaye, le jour de l'Epiphanie, pour venir l'importuner à Bergues d'une réclamation intéressée, observe que ce prince pensait avec raison que « ceux qui doivent vaquer à l'oraison et à l'étude doivent se sévrer de la compagnie des gens du monde autant qu'il est possible. »

On voit dans les chroniques du temps que les abbés de Saint-Bertin se rendaient assez fréquemment

(a) Sander.

dans l'abbaye de Saint-Winoc. Jean 1.er y tomba sérieusement malade et mourut quelques jours après. Les évêques de Thérouanne, lors de leur avènement, avaient la coutume de faire une entrée solennelle au monastère de Saint-Winoc, comme filiation de celui de Saint-Bertin.

Pendant la résidence de Saint-Bernard en Flandre, *Alfger*, 10.me abbé de Saint-Winoc, déposa dans une châsse plus riche les reliques de son patron. Il fit célébrer en même temps la dédicace de son église, par Milon, 30.me évêque de Thérouanne, le 13 des calendes d'Octobre 1138, sous le gouvernement de *Thierry d'Alsace*, ayant soin d'ordonner que la châsse nouvelle, resplendissante d'or et d'argent, parcourût annuellement avec dignité les principales rues de la ville. Cette cérémonie magnifique attira un immense concours d'étrangers de distinction, et rien ne fut épargné pour en perpétuer la mémoire. Milon était assisté d'Alvise, évêque d'Arras, l'un l'ami, l'autre le frère de l'illustre Suger, né à St.-Omer.

« De temps immémorial, on a consacré dans nos contrées du Nord, l'usage de ces fêtes annuelles que l'on nomme, selon les localités, ducasses, dédicaces, kermesses ou processions. » (a) (8)

La vie des successeurs d'Alfger, qui est cité comme ayant relevé particulièrement son monastère, après les deux incendies précédens, en 1133, ne présente presqu'aucun intérêt pendant l'espace d'un siècle et demi.

Baudouin, fils ainé du comte Thierry, décéda à Bergues en 1150. Sibylle, sa mère, employa vainement les secours de l'art; tous les remèdes furent impuissants; les prières des pieux cénobites n'eurent pas plus d'efficacité; mais elle éprouva dans leur sanctuaire les plus tendres consolations; la religion seule pouvait sécher ses larmes, et les moines ho-

(a) Leglay.

norèrent convenablement sa douleur. Prosternée sur le tombeau du jeune prince regretté de la Flandre entière, devant le grand autel de Saint-Winoc, Sybille, dégoutée de la terre, ne voulait plus songer qu'au bonheur des infortunés, lorsque la volonté de son époux engagé dans une guerre, en Hainaut, la tira de sa solitude.

Après la mort de Philippe d'Alsace, un appointement fut passé avec son successeur pour le douaire de sa veuve. Watten, Bourbourg et Bergues sont au nombre des villes laissées alors à *Mahaut*, fille du roi du Portugal. Cette décision arbitrale fut rendue à Arras, à charge de réversion à la couronne de France, selon quelques auteurs. Philippe d'Alsace avait confirmé à Saint-Omer, les privilèges de l'abbaye de Saint-Winoc.

« Tandis que Baudouin IX fondait à Constantinople une dynastie nouvelle, il se leva tout-à-coup dans la Flandre, une troupe de rebelles, nommée *Bleumontins*, qui porta la désolation dans toute cette province. Guillaume IV, châtelain de Saint-Omer, les battit en plusieurs rencontres. » (a) Ces brigands osèrent cependant mettre le siège devant la ville de Bergues, en 1206, après avoir dévasté les environs. L'élite de la bourgeoisie et la jeunesse du canton volèrent aux armes. *Chrétien Damman*, chevalier vaillant et magnanime, et Gérard Faye attaquant avec impétuosité les Bleumontins commandés par Herbert de Wulseringhem, et Walter de Hondschoot, leur tuèrent trois mille hommes dans un combat acharné, et la levée du siège, ayant suivi cette *déconfiture*, ils firent pendre les plus mutins qui tombèrent entre leurs mains.

A cette époque, Bergues florissait par ses manufactures de toiles et de draps. Les sciences et les arts commençaient également à y faire des progrès éton-

(a) Var. hist. sur St.-Omer, p. 50.

nans. Mais l'incendie du 10 octobre 1212 détruisit ces manufactures renommées, ces espérances de civilisation, et l'incendie de 1215 acheva de rendre déplorable l'état de cette industrueuse cité.

Bergues et Saint-Omer ont encore un côté de ressemblance par la multiplicité des incendies qui les accablèrent pendant les siècles du moyen âge. Aujourd'hui, ce fléau exerce rarement ses ravages dans notre contrée. (9)

La comtesse *Jeanne* approuva, en 1240, les anciennes coutumes de Bergues, et remit en même temps aux Bourgeois quelques impôts onéreux. Philippe-le-Bel, confirma ces coutumes en septembre 1297.

C'est en 1240 que la comtesse *Marguerite* fit édifier le couvent des Dominicains. Cette fondation comprenait aussi une église d'où sortaient habituellement plus de cinquante missionnaires zélés qui répandaient dans les environs les préceptes de l'évangile. Ces prédicateurs témoignèrent surtout leurs talens, contre les hérétiques du seizième siècle. (10)

Les Dominicains de Saint-Omer, introduits dans cette ville, par Mahaut, comtesse d'Artois, émanèrent de l'institution de Bergues.

Le Seigneur de Spycker fonda, en 1248, la congrégation des filles de Saint-Victor.

Saint-Louis, à son retour de captivité, s'était empressé, autant qu'il était en son pouvoir, de briser les fers de ses compagnons d'infortune. Parmi les vaillans Morins dont il aida à payer la rançon, on lit avec orgueil les noms de Guillaume, châtelain de Saint-Omer, et Gislebert de Bergues. (a) (11)

Le comte Gui venait d'acquérir la célèbre châtellenie de Saint-Omer, et se disposait à rendre au roi de

(a) Malbrancq.

France l'hommage qu'il lui devait pour ses domaines de Flandre ; mais Philippe-le-Bel ne voulut le recevoir qu'à la condition préalable de faire ratifier la paix de Melun de 1225 par les notables de son comté. Gui obtint avec peine cette adhésion. Enfin ayant invité les ambassadeurs du roi à se rendre à Bergues, il y assembla, en 1286, les nobles et les délégués des premières villes de ses états, et parvint à leur persuader de jurer le maintien du traité entre les mains de ces ambassadeurs. Ils ne tardèrent pas à se repentir de cette condescendance. (a)

Ce comte de Flandre donna une physionomie nouvelle à la ville de Bergues ; il l'augmenta considérablement. Les murailles qui sont au nord du côté du port ont été construites par ses ordres. Animé par son exemple, Pierre Falekin, abbé de Saint-Winoc, embellit son église d'un chœur d'une rare magnificence, en 1290.

Après la perte de la bataille de Furnes par les Flamands, en 1297, Robert II comte d'Artois, à qui cette victoire avait coûté son fils unique pour le malheur de la patrie, s'empara presqu'aussitôt de Bergues ; 1200 Audomarois faisaient partie de son armée. Cette place était d'ailleurs remplie de ses partisans, et son gouverneur s'était déjà ostensiblement déclaré pour la France. Trois ans après, le Roi la visita dans sa tournée en Flandre, et y ordonna quelques réparations.

Le comte *Jean de Namur* ne tarda pas à attirer dans son parti les habitans de Bergues, contre le préposé de Philippe-le-Bel, *Jacques de Chatillon*, vice-roi détesté de toute la contrée. L'injuste détention du comte Gui attendrissait ses sujets et les excitait à prendre les armes pour secouer un joug injuste.

Philippe-le-Bel avait prononcé une vaine confiscation

(a) Oudegherst.

contre le comté de Flandre : le commencement du quatorzième siècle avait été fatal aux Français dans les rues de Bruges et surtout dans les champs de Courtrai. Les Flamands ayant mis à leur tête Guillaume de Juliers, entrèrent facilement dans Bergues qui toutefois aurait pu se défendre, *la place etant forte* et remplie d'excellens soldats. Le lâche gouverneur, nommé *Païelle*, n'osa résister à la sommation du chef des insurgés. (a) Ce dernier, malgré un avantage remporté *au pont à Vendin*, échoua peu de temps après dans ses attaques contre les Audomarois, qui vengèrent dans cette circonstance avec éclat l'honneur français. Alors aussi eut lieu la défaite des milices de Bergues dont 1000 hommes restèrent parmi les morts (b) (12)

Bergues eut infiniment plus à souffrir de ses nouveaux maîtres que des Français. L'anarchie régnait dans le comté ; la fortune inconstante favorisait tour-à-tour les armées ennemies et le malheureux peuple n'osait même faire parade de sa fidélité.

La Flandre érigée en comté par un monarque Carlovingien, ne contracta que trop souvent des alliances fatales aux successeurs de Hugues Capet. Les journées de Bouvines et de Mons-en-Puelle contribuèrent, à la vérité, à faire respecter les droits de nos Souverains; mais à l'avénement des Valois, les Anglais se joignirent à cette province turbulente, et le concours de leur animosité et de leur jalousie occasionna pendant plusieurs siècles à la France des maux incalculables.

Une sentence terrible fut rendue à Saint-Omer au commencement du quatorzième siècle, contre un des notables de la ville de Bergues.

Les Flamands supportaient en général avec impatience la tyrannie du roi de France. Une haine implacable animait ces deux nations, et les désastres qu'elles

(a) Daniel.

(b) Meyer.

s'occasionnaient à l'envi, ne faisaient que redoubler leur mortel ressentiment. Les peuples avaient fini par suivre les exemples des Potentats égoïstes qui présidaient à leurs destinées; les mésaventures de l'ennemi commun n'inspiraient plus aucune pitié, et la vengeance parlait seule au fond des cœurs ulcérés. Les palmes du triomphe attendaient le héros qui, peu importe par quels moyens, rendait service à sa patrie ou lui procurait quelque avantage précieux; le supplice était réservé à l'imprudent qui ne pouvait se tirer des fers de ses impitoyables adversaires. « Le succès semble être le génie, un moment sépare la honte de la gloire. »

Simon Hanebart, échevin de Bergues, ne pouvait entendre prononcer sans fureur le nom d'un Français, depuis la bataille de Furnes, où il avait perdu ses deux fils d'une haute espérance. Depuis ce déplorable événement, il ne songeait qu'à soulager sa douleur au détriment des sujets de Philippe-le-Bel. Un patriotisme ardent remplissait au reste son âme désolée. Il en voulait surtout au comte d'Artois, dont le cœur cependant avait saigné comme le sien. Enfin, il voulait prendre une terrible revanche, et trouvait trop lent ou trop incertain le sort des combats.

Le téméraire *Hanebart* parvint à contracter une liaison criminelle avec plusieurs mécontens de St.-Omer. Il n'ignorait pas les desseins convenus entre le comte de Flandre et les habitans de Bruges. Il leur fit part de l'entreprise qu'il avait formée de s'emparer de la seconde ville de l'Artois. On promit de seconder sa conjuration dans laquelle entrèrent quatre autres échevins de Bergues. Rempli de zèle et d'activité, il fait marcher rapidement la conspiration. *Jean Levasseur*, son agent secret, y entraîne par ses intrigues quatre ou cinq riches Audomarois, et se flatte de lui procurer l'assentiment de la communauté des Bourgeois; tout paraît lui réussir; les traîtres sortent même de la ville pour y introduire la troupe ennemie, selon les mesures concertées avec les mu-

nicipaux de Bergues ; mais une protection invisible s'étend encore sur la cité chérie d'Omer et de Bertin (13), le complôt est découvert, les citoyens Félons se sauvent et le malheureux *Hanebart* est arrêté.

Il comparaît avec fierté devant ses juges ; il confesse hardiment qu'il voulait livrer la ville de St.-Omer au pouvoir légitime de son maître (14), et déclare qu'il emporte en périssant l'espoir fondé d'une vengeance prochaine.

Jacques Lesmeunes, bailli, accélère son procès, et le magistrat le condamne, le 7 juin 1302, au supplice horrible de la Roue ! *Simon Hanebart* meurt en maudissant Robert d'Artois qui succombe le 11 juillet suivant à la journée fatale de Courtrai. (a)

Dans ce siècle barbare, l'humanité était entièrement inconnue de la justice ; les ministres de cette divinité inexorable trouvaient même dans les tourmens de la victime quelque mérite de plus au devoir accompli. Un grand poëte n'avait pas encore crié au peuple grossier :

« Proscris des codes de la terre
La mort que le crime inventa ! » (b)

Alors Jacques Molay et ses braves compagnons expiraient au milieu des flammes.

Les Templiers possédaient une maison non loin de la Petite Place de Bergues, qui fut démolie après la suppression de l'ordre. La carte des environs mentionne encore *le chemin des Templiers*.

Les Flamands, pour terminer leurs différends avec Philippe-le-Bel, s'étaient engagés à lui payer dix mille livres de rente. Bergues dut contribuer à l'acquit de cette charge. Ce fut encore la source d'autres querelles. Philippe-le-Long venait d'être couronné, lors-

(a) Archives de St.-Omer.

(b) De Lamartine.

qu'il envoya une armée dans la Flandre, pour lui rappeller ses obligations. Le Seigneur de Cassel, chef des Flamands, empêcha alors les Français de passer par Bergues.

L'avénement de *Louis de Crécy*, 24.ème comte de Flandre donna lieu à de nouvelles contestations avec le roi de France et avec les divers prétendans à l'administration du comté. Les charges arbitrairement réparties était le grief continuel des mécontens. Les collecteurs de tailles et tous les receveurs d'impots eurent alors cruellement à souffrir des contribuables qu'ils vexaient sans cesse. Les Brugeois s'insurgent, et attirent dans leur révolte les citoyens de Bergues et de Cassel. C'était le commencement de la grande lutte des nobles contre les prolétaires. Ces derniers forment des alliances avec les villes circonvoisines et font sentir leur terrible puissance au parti opposé. Les nobles formaient également des réunions, brûlaient comme en forme d'acquit et de revanche, les maisons du commun peuple et faisaient décapiter ou torturer tous les opposans qu'ils pouvaient saisir : « de manière qu'il serait impossible de spécifier et particulariser, les dommages, meurtres et pillages qui se faisaient alors au pauvre pays de Flandre. » (a)

Depuis plusieurs siècles on n'avait vû une telle anarchie. Le Seigneur de Cassel se trouvait à cette époque à Bergues, et croyait indigne de sa naissance et de son courage de ployer devant une vile et abjecte populace. Cependant un congrès se tint à Arques près de St.-Omer ; les députés de Bergues s'y rendirent, et la paix ne tarda pas à être signée entre le comte et ses sujets en 1326. L'interdit contre la Flandre fut alors levé. Une assemblée de Seigneurs Flamands avait préalablement eu lieu à St.-Omer, à la requête de *Mahaut*, comtesse d'Artois, et une réconciliation y avait été cimentée par ses soins. Louis de Crécy avait

(a) Oudegherst.

séjourné en cette ville pendant les troubles de Flandre.

Néanmoins les Flamands se révoltent de rechef l'année suivante. Louis de Crécy fait un appel à son suzerain ; presque toute la Flandre est encore excommuniée. Enguerrand de Créquy, 40.ème évêque de Thérouanne fit, en 1326, déterrer à Bergues le corps d'un hérétique et meurtrier qu'il fit brûler ensuite publiquement. (a) Ce fait est consigné pour indiquer les mœurs du temps.

Bergues, à ce qu'il paraît, avait donné le signal du désordre et du brigandage. Un turbulent, nommé Jacques Peye, s'était mis effrontément à la tête de la plus vile canaille, et exerçait impunément sa fureur sanguinaire contre les habitans les plus distingués par leur naissance et par leur rang. Ce monstre persécutait principalement les Seigneurs et les Prêtres, et par un atroce rafinement de cruauté, il forçait le père à être le bourreau de son fils, le frère de son frère, l'ami de son ami. (b) « Heureux ceux, quelque riches et quelque nobles qu'ils fussent, qui purent se cacher et se sauver. » (c)

Philippe-de-Valois, irrité de tant de cruautés, marche contre les rebelles, et les extermine le 23 août 1328, à la fameuse bataille de Cassel. Le comte de Flandre, aidé des Français, rentre le même jour en possession de Bergues et en exige des otâges. Le roi de France avait ordonné de ruiner la campagne en représailles peut-être des horreurs commises par la bande de Peye qui s'était jointe à l'audacieux *Zunequin*.

Les troubles s'apaisent ensuite ; l'autorité souveraine est respectée, les honnêtes gens respirent, et le commerce et l'industrie refleurissent insensiblement.

(a) Gazet.

(b) Dewez.

(c) Buchon.

« La liberté ne peut avoir de plus funeste auxiliaire que le crime. » (a)

« La Châtellenie de Bergues reçut le comte Louis son Seigneur aimablement adonc et paisiblement, et lui jurèrent foi et loyauté à tout jamais. » (b)

Il est essentiel d'observer que Louis de Crécy a toujours été en guerre avec ses sujets. Après la victoire qui avait remis sous ses lois son comté, Philippe-de-Valois lui avait déclaré : « Gardez-vous bien de nous faire retourner une seconde fois pour un pareil sujet. »

Mais est-il un peuple plus inconstant que celui qui habite la terre flamingante ? (15) Le traître *Robert d'Artois* l'attire contre la France dans les prétentions de l'Angleterre. On apperçoit l'étendard de la Châtellenie de Bergues sous les ordres d'Artevelle, au siège de Tournai. On voit encore flotter cette bannière à l'attaque de St.-Omer commandée par le funeste ami d'Édouard III. Le troisième corps de cet ambitieux était composé des guerriers de Bergues et de Furnes. Les Flamands éprouvèrent alors une perte considérable devant les murs audomarois.

Le 1.er mars 1347 est célèbre dans les annales de Bergues, par les fiançailles de Louis de Male et d'Isabelle d'Angleterre, dans l'abbaye de Saint-Winoc.

L'alliance du jeune comte de Flandre, à peine âgé de quinze ans, était recherchée par la Grande-Bretagne et le Brabant. Ce prince partit de la Cour de France où il avait été élevé, vers la fin d'octobre 1346, pour retourner dans ses états et y épouser Marguerite, fille de Jean, duc de Brabant, allié des Français, qui lui avait promis de faire rentrer tous ses sujets dans le devoir (car toujours les Flamands étaient en rébellion contre leur comte,) mais Louis ne fut

(a) Lacretelle.

(a) Froissart.

pas plutôt arrivé que les comtes de Northampton et d'Arundel et Renaud de Cobham quittèrent l'armée Anglaise et s'employèrent si bien auprès des habitans de la Flandre que ceux-ci retinrent leur Seigneur comme prisonnier, jusqu'à ce qu'il consentît à devenir le gendre d'Edouard III. Sur l'invitation qu'il reçût alors de se rendre dans leur pays, ce dernier s'écria que « les Flamands étaient bonnes gens. » Le fier vainqueur de Crécy accompagné de son épouse, laissa sôn camp devant Calais et conduisit alors sa fille à Bergues ; « là vinrent les plus notables hommes et plus authentiques des bonnes villes de Flandre, en grand état et puissance. » Mais bientôt malgré la cérémonie des fiançailles qui se fit avec un appareil fastueux près du Pérystile du temple, Louis de Male qui avait dissimulé ses sentimens intimes, à la première occasion qu'il eût de s'échapper des mains de ses surveillans, s'empressa de rompre ce mariage basé sur une politique contraire à ses véritables intérêts.

Le 30 août 1350, Louis de Male fut installé comme Seigneur de Bergues. Il confirma alors les privilèges de cette ville et rendit en sa faveur plusieurs sentences équitables, réglant les attributions et dépendances de la *cour de Bergues*, qui ressortissait du *quartier de Bruges.*

L'alliance conclue entre le Roi d'Angleterre et les Flamands, et surtout les désastres de Crécy et de Poitiers, avaient enhardi ces derniers dans leur opposition à la France. Le règne réparateur de Charles-le-Sage avait cessé, et les turbulens démocrates de la Belgique agitaient de nouveau le brandon des discordes civiles et envoyaient des émissaires dans les villes de Flandre pour les engager à reconnaître l'autorité de *Philippe d'Artevelle.* C'était la seconde fois que ce nom maudit y retentissait comme un signal de détresse. L'ambitieux Tribun s'étant transporté à Ypres, y reçut les notables des Châtellenies de Bergues, Cassel et

Bourbourg, qui lui jurèrent foi et loyauté comme à leur naturel Seigneur. Cette scène se passait en 1383, mais deux ans auparavant dans un combat livré aux Gantois, Louis de Male avait placé dans sa quatrième ligne les guerriers de Bergues, de Cassel et de Bourboug. Au reste dans ces sanglantes vicissitudes du moyen-âge, « les comtes de Flandre étaient plutôt les sujets des Flamands que les Flamands n'étaient leurs sujets. »(a)

Le jeune Roi de France, prit enfin la résolution d'étouffer avec éclat cette rébellion renaissante. Il se mit en marche avec une armée formidable; il éprouva quelques difficultés à pénétrer dans la Flandre ; on lui dit qu'il n'y parviendrait qu'en cherchant un passage vers St-Omer et Bergues. Cependant le tocsin d'alarme se faisait entendre dans le canton menacé ; on tâchait de l'émouvoir pour la cause de l'indépendance ; mais malgré les fallacieux discours des agens d'Artevelle, les milices de Bergues, de Bourbourg et de Gravelines enfermèrent les capitaines qu'il leur avait imposés et implorèrent la clémence de Charles VI, sur le mont *d'Ypres*. Ce prince ne tarda pas à châtier à Rosebecq, l'orgueil des récaciltrans. L'ordre aurait pu renaître, si les Anglais n'avaient eu soin d'entretenir cette interminable division.

C'est l'époque de l'invasion de l'Évêque de Norwick. « Où pouvons-nous mieux faire notre plaisir et profit, s'écriait-il, que de entrer en cette riche frontière de mer, de Bourbourg, de Dunkerque et en la Châtellenie de Bergues, de Cassel.... » (b)

L'épouvante se répandit bientôt dans cet infortuné territoire ; les campagnards se hâtèrent d'amener leurs femmes et leurs enfans à Bergues, à Bourbourg et à St.-Omer. A l'annonce effrayante du progrès des Anglais, le comte de Flandre avait convoqué les milices dévouées des Châtellenies de Bergues, de Cassel et

(a) Études historiques.

(b) Froissart.

des cantons maritimes. Tous les hommes en état de porter les armes entrèrent ensuite dans Dunkerque, pour le préserver des avides étrangers ; mais ils furent complètement battus, et cette cité tomba au pouvoir de ceux dont la jalousie devait lui ravir un jour son plus bel ornement. (16)

Le duc de Bourgogne fit alors garder ses frontières de Flandre et d'Artois et envoya quelques chevaliers en garnison à Bergues. Mais cette ville et celle de Bourbourg ne purent résister aux Anglais qui y retirèrent leur butin. Le roi de France dut s'en mêler encore une fois pour expulser ces pillards, car ils avaient « de tout le pays fait leur volonté. »

Le Sire de *Calverly* était dans Bergues avec trois mille soldats. Charles VI, après s'être reposé à St.-Omer, vint loger par un vendredi dans l'abbaye de Ravensberghe. Bergues n'était alors fermé que par de simples palissades, et ne pouvait présenter aucun obstacle par ses fossés. Calverly avait logé quatre mille archers dans toutes les habitations, et était déterminé à défendre la place. Il rangea ses guerriers aux principaux postes et refoula les femmes, les enfans et les vieillards dans les églises.

Au conseil du Roi de France, la marche sur Bergues fut décidée. Le comte de Flandre, les ducs de Bourgogne, de Berry, de Bourbon et de Bretagne étaient chargés de la diriger, et de cerner les Anglais, avec plus de 20,000 hommes.

Les bataillons Français chevauchent par un temps magnifique ; les monumens de la ville captive frappent bientôt leurs regards émerveillés ; la sentinelle ennemie jète le cri d'épouvante ; les chevaliers Anglais atterrés à l'aspect de tant de combattans, n'osent se fier aux énormes redoutes qu'ils ont élevées à la hâte, et rassemblant les fruits de leurs nombreuses déprédations, se font ouvrir la porte de Bourbourg, et les transportent dans cette petite ville. Ils incendient en partant l'abbaye des filles de St.-Victor ainsi qu'une

chapelle de Notre-Dame. *Calverly* se retire à Gravelines. Les bourgeois tentent alors, mais vainement, de se défaire du reste de ces spoliateurs et des horribles fanatiques de Gand et de Bruges qui les avaient suivis à la piste comme des loups affamés. Cependant les assiégeans préludent par de vives escarmouches; un favori du Roi y trouve la mort; l'attaque devient sérieuse, la résistance est opiniâtre. Les indépendans qui ne s'attendent à aucun quartier commettent mille horreurs, et déployent une bravoure acharnée; quelques Anglais parviennent encore à s'échapper par la porte de Dunkerque et favorisent la sortie d'un certain nombre de compromis et de prudens. Enfin, les Français se précipitent en furieux dans la ville, et y trouvent encore assez à prendre et à piller; car les Anglais n'avaient pu tout emporter. Tous les hommes sont massacrés impitoyablement, ou assommés sans distinction. Les dames réfugiées d'abord dans une grande église sont heureusement soustraites à la brutalité des vainqueurs et envoyées avec leurs enfans à St.-Omer. Louis de Male s'épuise en efforts superflus pour adoucir le sort de cette portion excellente de ses états; la ville de Bergues est livrée totalement aux flammes; leur ardeur dévorante empêche même Charles VI d'y entrer dans ce jour néfaste; il va loger dans un village voisin près d'une abbaye.

Une bande effrénée de Bourguignons et de Normands s'élancent ensuite dans le monastère de Saint-Winoc. les religieux se dévouent aux outrages et veulent conjurer le péril; ils poussent d'inutiles cris de compassion. Ce sont les richesses immenses de l'abbaye que l'on demande; les remontrances sont infructueuses, le sentiment religieux méprisé, le recours au Roi rejeté. L'abbé Jacques III était absent et le prieur *Simon de Haringhe* montre un désespoir impuissant; l'abjecte soldatesque le foule aux pieds avec ses fidèles compagnons. Puis elle se répand furibonde

dans le cloître, et d'après les indications d'un traître rien n'échappe à cette sacrilège profanation, pendant les horreurs d'une nuit sanglante. Les Barbares arrivent à l'entrée de la bibliothèque ; le prieur se détermine à un dernier effort, il baise les genoux du guerrier farouche qu'il croit investi du commandement ; mais il est inexorable comme le vandale d'Alexandrie, et le feu consume dans quelques heures les précieux travaux de plusieurs siècles. Quelques manuscrits superbes sont toutefois réservés pour le duc de Bourgogne.

Les autres établissemens religieux ne sont guère plus respectés. Les reliques sont transférées à St.-Omer.

Ce sac épouvantable figure dans l'histoire sous la date du 8 septembre 1383.

« A cet assaut de Bergues ne fut mie des derniers monseigneur *Boucicault*, Ains si bien s'y porta que nul mieux. » Il combattait auprès du Connétable de Clisson. (a)

Les Français s'étaient montrés inhumains contre ceux qu'ils avaient en grande déplaisance, parce qu'ils parlaient une autre langue que la leur ; mais leur nom demeura longtems en exécration parmi les descendans des victimes. Quand bien même, disait-on, tous les Flamands seraient morts, leurs os se leveraient et s'assembleraient contre les Français !

Les écrivains flamands ont comparé le sac de Bergues à celui de la fameuse ville de Troie ; les descriptions qu'ils en ont tracées font frémir d'horreur.

L'abbaye de Saint-Winoc, entourée de murailles et éloignée du centre de la cité, l'église de Saint-Pierre et le couvent des Dominicains furent les seuls monumens qui demeurèrent debout après ce vaste embrâsement. Ce fut sans doute un hommage reconnaissant du vainqueur irrité envers les hommes de miséricorde qui dans ces guerres cruelles ne per-

(a) Mémoires sur l'histoire de France.

daient point de vue les hommes de sang « essayant de faire tomber les armes de leurs mains, suppliant avant le combat, pleurant après la victoire, toujours rebutés, jamais las, colombes de paix, errant de champ de bataille en champ de bataille avec les vautours. » (a) Rien n'est effectivement plus propre que la charité à donner au clergé une attitude céleste, et jamais il ne devrait ambitionner d'autre gloire que les bénédictions qu'elle lui procure dans tous les siècles.

L'on a allégué sans motifs plausibles (b) que le traitement de Bergues était mérité. A cette triste époque de notre histoire, la plûpart des villes ouvertes subissaient tour-à-tour les dures exigences des gens d'armes, et les pauvres citoyens toujours opprimés avaient peine à discerner leurs amis de leurs oppresseurs. Aussi la paix est-elle aujourd'hui le premier besoin des gouvernemens éclairés et le plus grand bienfait qu'ils puissent assurer à leurs sujets.

Les abbayes de Saint-Bertin et de Saint-Winoc avaient soutenu les prétentions de l'anti-pape Clément VII. La colère céleste était attribuée à ce schisme. Les religieux de Bergues avaient reconnu quelques jours avant le désastre, l'autorité d'Urbain, mais cette démarche avait été tardivement connue.

Simon d'Haringhe fut emmené en Normandie. *Thomas Diacre*, narrateur oculaire de ces faits affligeans, fut aussi conduit chez l'étranger ; mais peu après ils rentrèrent dans leur demeure solitaire. L'ayant purgée du sang et des cadavres dont elle était infectée, ils purent y reprendre leurs pieux exercices dans les premiers mois de 1384. Le ciel voulut sans doute punir les Français de tant de cruautés ; on voyait parmi les Seigneurs de la suite de Charles VI, le duc Frédéric de Bavière ; ce fut devant Bergues

(a) Chateaubriand.

(b) Hennebert

que les premières paroles du mariage de sa nièce furent proférées. (a) Le destin avait signalé le principal mobile de la vengeance des Flamands : le nom *d'Isabeau* suffit d'être prononcé. Louis de Male étant mort à St.-Omer, le duc de Bourgogne se mit alors en possession de Bergues et y fit faire l'année suivante des réparations considérables.

Le 10 août 1385, Philippe-le-Hardi ordonna que les habitans de Bergues qui s'étaient réfugiés à St.-Omer retournassent en leur patrie. (b)

Ce prince mit un zèle extrême à effacer les grandes calamités de cette cité ; en 1389, l'abbaye de Saint-Winoc était convenablement restaurée, et à la fin de ce siècle, la place relevée entièrement de ses ruines était redevenue plus forte qu'avant l'arrivée de Charles VI.

On remarque, à cette époque, des droits d'octroi sur le vin et sur la bière, un tribunal présidé par un grand bailli, et la création de divers officiers administratifs. « On voit aussi des échevins-juges dans la cour de justice de Bergues et dans celle d'Ardres et de St.-Omer. » (c)

Le prétoire de Bergues était très renommé, d'après les auteurs flamands.

Après le rétablissement de Bergues, les religieuses de Saint-Victor qui vivaient à peu de distance des remparts, et dont le couvent avait été brulé, fixèrent leur résidence dans l'enceinte intérieure de cette cité. Elles suivirent alors la règle de Saint-Augustin, et leur monastère fut tout à fait incorporé à la ville en 1420. De là son nom de *nouveau Cloître*.

Charles VI avait oublié son ressentiment exagéré, et avait confirmé les privilèges de Bergues, par lettres du 21 avril 1411.

(a) Froissart

(b Archives de St.-Omer.

(c) Dom. Bouquet. Tom. XI.

L'année 1420 est remarquable dans l'histoire de Bergues ; cette ville changea alors entièrement de face par ses notables agrandissemens.

C'était sous *Georges Moor*, 39ème abbé de Saint-Winoc, le premier qui porta la mitre, et dont la bienfaisance coopéra activement aux travaux multipliés de la circonvallation.

L'administration de Philippe-le-Hardi avait été avantageuse à la ville de Bergues ; ses habitans en témoignèrent leur reconnaissance à son fils Jean-sans-Peur, en le soutenant en diverses expéditions par des sommes considérables, sans s'interdire néanmoins le droit de remontrance sur les abus de la guerre. Ce prince, de son côté, maintint intégralement les franchises de cette cité, et lorsqu'il fit la présentation aux communes de Flandre du successeur de ses vastes domaines, il n'eut garde de la priver de cette faveur.

Les abbés de Saint-Winoc avaient soin d'entretenir leurs anciennes relations d'amitié avec les abbés de Saint-Bertin. Ils procédaient réciproquement à la visite des deux monastères, avec un cérémonial imposant par la gravité des processions et le luxe des ornemens. Ceux de Saint-Winoc, qui honoraient les traditions séculaires, suivaient en outre la pieuse coutume d'aller recevoir dans le sanctuaire de Saint-Bertin l'investiture de leur dignité. Jean 9, 43ème abbé de Saint-Winoc, fut enterré en 1498 dans l'église de Saint-Denis à St.-Omer.

En 1430, les Cassellois se révoltèrent contre les officiers du duc de Bourgogne ; Philippe-le-Bon les fit rentrer facilement dans le devoir. Le prévôt de l'église de Saint-Omer obtint leur pardon au nom de la duchesse. Leurs voisins de Bergues étaient étrangers à cette échauffourée ; ils refusèrent également, six ans après, d'accéder à la ligue qui

les patriotes de Bruges avaient fomentée contre leur Seigneur légitime.

Ce prince confirma, le 14 avril 1449, les coutumes et privilèges de Bergues. Il défendit de tenir cabaret à l'entour de la ville, dans le rayon d'une demi-lieue. Cette ordonnance ne doit pas être passée sous silence; elle peut servir à la comparaison des mœurs pendant des époques différentes.

C'est en 1470 que Charles-le-Téméraire prêta son serment de comte de Flandre dans la ville de Bergues.

Après sa défaite devant Nancy, les Flamands doutèrent longtems de la réalité de sa mort, et espérèrent même son retour.

Le couvent des Sœurs - Grises fut fondé en 1480. Les religieuses de l'hôpital Saint-Jean consacré aux pauvres, avaient été reçues antérieurement, parce qu'elles sont réputées les plus anciennes de la ville.

Thérouanne était tombée par surprise au pouvoir du gouverneur de Douai, (a) mais une affreuse disette s'y faisait ressentir. Par l'avis du comte de Nassau, qui se trouvait alors à Bergues, un convoi de bled fut dirigé secrètement sous la conduite de deux cents cavaliers et introduit avec succès dans la place affamée.

Denis de Morbecque, un des plus célèbres membres de la maison de Saint-Omer, s'étant abouché, en 1488, avec le Seigneur Desquerdes, *prindrent ensemble par appoinctement* la ville de Bergues-Saint-Winoc.

La ville de St.-Omer ayant ensuite secoué le joug des Français, plusieurs villes voisines l'imitèrent; un Piémontais, conducteur de piétons, fut élu capitaine de Bergues. C'était un homme féroce qui, ayant déjoué le projet formé par trois *compagnons* étrangers,

(a) Histoire de Thérouanne, p. 31.

de vendre la ville aux Français, leur fit souffrir devant ses yeux un supplice de cannibale. (a)

Lors de la paix, dite de Francfort, Bergues ne fut compris dans aucune répartition d'impôts, parce qu'il avait tenu bon pour le Roi des Romains.

On dit qu'un grand incendie affligea encore cette cité en 1494. Ce qui semblerait ajouter quelque poids à cette version, c'est que l'abbé *Adrien* est cité avec éloge pour avoir réédifié son monastère en 1506.

Un bref, daté de 1499, autorisa la célébration de la messe dans la chapelle de l'ancien hôtel-de-ville, édifice noté aussi avec considération dans les écrits des chroniqueurs flamands.

Philippe-le-Beau, en quittant la ville de St-Omer, dans les premiers jours de juin 1500, visita peu de temps après la Flandre où il reçut également le serment de ses autres sujets. Il se transporta alors, à cet effet, dans la ville de Bergues. « Les peuples dont il était l'idole, accouraient en foule sur son passage. » (b) Les échevins lui présentèrent un bassin et une *Aighière* d'argent, et ceux de la Châtellenie, un flacon de même. (c)

L'école flamande fut bâtie en 1511. On y apprit aux enfans à filer, ainsi qu'à lire et à écrire.

Charles-Quint se fit beaucoup aimer des Flamands : il avait adopté leurs mœurs, usages et habits. Il favorisa extrêmement les corps d'archers, arbalétriers et autres de cette espèce qui florissaient sous son règne dans la Flandre et dans l'Artois.

Il aimait passionnément les fêtes et les processions bisarres qui se voient encore en différens endroits de ces provinces.

(a) Molinet.

(b) Variétés historiques sur St.-Omer.

(c) Molinet.

Le vainqueur, aux grands jeux célébrés à Gand en 1513 était natif de Bergues. Il s'appelait Pierre Huys ; et rapporta de magnifiques présens en récompense de son adresse.

François Oudegherst, moine de Saint-Bertin, devint abbé de Saint-Winoc en 1527 ; il fut intronisé en présence du célèbre Antoine de Berghes, abbé de Saint-Bertin, aux funérailles duquel il présida quelque temps après. Il fit régner une sèvère discipline dans son monastère et y interdit l'entrée des femmes.

En 1534, Marie d'Autriche, veuve du Roi de Hongrie et gouvernante des Pays-Bas, fit son entrée dans la ville de Bergues

L'année suivante, Charles-Quint plaça à la tête de l'abbaye de St.-Winoc, Gérard d'Hamérİcourt alors religieux profés de Saint-Bertin, qui fut ensuite, le premier évêque de St.-Omer et l'un des plus glorieux prélats de cette cité. Il fut très-utile au monastère de Saint-Winoc.

Charles-le-Quint ayant convoqué les états des dix-sept provinces pour leur faire reconnaître *Philippe*, son fils et son héritier présomptif, ce dernier obtint successivement en cette qualité leur foi et leur hommage. Il entendit, le 27 juillet 1549, en présence de son illustre père, le serment des notables de Bergues. De là ces princes se dirigèrent sur St.-Omer, par Dunkerque, Gravelines et Bourbourg. (a)

En 1551, on fit un réglement pour les poids et mesures de la cité.

L'abbé de Saint-Winoc était présent, en 1554, à la réception dans la Cathédrale de St.-Omer des chanoines fugitifs de Thérouanne. Après la destruction de l'ancienne capitale de la Morinie, la ville de Bergues qui

(a) Ancien manuscrit.

avait fait partie du diocèse de Tournai, fut incorporée dans l'évêché d'Ypres.

Deux désastres épouvantables apparaissent dans l'histoire de Bergues, à deux siècles environ de distance, comme des météores sinistres et dominant en quelque sorte tous les autres événemens. Ces désastres furent occasionnés par les Français. Nous avons raconté le sac de 1383 ; celui de 1558 fut non moins terrible, et mit le comble à la haine mortelle que les opprimés avaient vouée à leurs dévastateurs.

Les successeurs de François 1.er et de Charles-Quint se portaient la même animosité que leurs devanciers, et continuaient ces guerres sanglantes qui avaient tant pesé sur leurs misérables sujets.

Le vaillant duc de Guise venait d'expulser les Anglais des derniers forts qu'ils possédaient encore dans le pays qu'ils avaient jadis conquis ; le maréchal de Termes, jaloux de ses succès, voulut se signaler de son côté dans la Flandre maritime.

Le sire de Stapèle fut alors envoyé de St.-Omer avec un secours de deux cents Artésiens à Dunkerque, et Bergues dépourvu de garnison et de munitions reçut un faible détachement de fantassins conduit par Cornil Vandenkoorhuyse.

La mésintelligence la plus vive régnait à Dunkerque entre le magistrat et la garnison. Un bourgeois de Bergues, nommé *Lebrune*, avait eu sa maison pillée par la soldatesque, et le gouverneur avait été tué d'une balle. Le magistrat même avait été soupçonné de s'être servi de la garnison de Bergues pour commettre ce meurtre. (a) Pendant ces débats, l'armée Française s'avançait ; la discorde aggravait la position des Flamands ; Dunkerque et Bergues ne purent longtems résister à l'invasion de leurs ennemis.

(a) Arch. du Nord : Pieters.

Le 4 juillet 1558, de Termes se présenta devant Bergues; une partie des femmes et des enfans avait pu se sauver de l'enceinte assiégée. Les hommes en état de porter les armes, abandonnés par leurs voisins de Cassel, étaient déterminés à protéger opiniâtrement leurs foyers; mais rien ne put tenir contre l'impétuosité Française; la place fut emportée d'assaut. Les vainqueurs plus cruels que les Normands n'épargnèrent ni l'âge, ni le sexe, renversèrent ou brûlèrent les couvens et les églises. Dix-sept maisons seulement se soutinrent sur leurs fondemens.

L'abbaye de Saint-Winoc et les édifices qui en dépendaient alors, n'échappèrent pas à une ruine totale. Toutes les richesses et les ornemens précieux du monastère furent engloutis dans les flammes. On regretta aussi la perte d'un superbe manuscrit dans lequel était consignée l'histoire de la contrée depuis un temps immémorial. Une porte seule et l'infirmerie furent préservées de l'incendie. Cette calamité arriva sous l'administration de Jérome Grimberghe, 51.ème abbé, ancien moine de Saint-Bertin, homme recommandable par sa sobriété, *quales ecclesiæ prælatos decet esse*, (a) et la simplicité évangélique de ses manières.

Les religieux se dispersèrent en diverses localités; plusieurs rencontrèrent l'hospitalité la plus empressée au couvent des Dominicains à St.-Omer. Ils retournèrent cependant la plûpart à Saint-Winoc dans la même année, et ils y étaient tous réunis lors de l'anniversaire de ce triste événement.

Jérome Grimberghe aida particulièrement à relever son abbaye; on lui doit la restauration du cloître et de la tour. L'église de Saint-Pierre fut aussi presqu'anéantie.

Le *nouveau cloître* disparut également dans l'embrâsement, il fut reconstruit ensuite auprès du collège des Jésuites.

(a) Sanderus.

En 1710, les religieuses de l'ordre Saint-Victor ne portaient point de surplis, mais des scapulaires de serge. (a)

La Châtellenie était sans défense, parce que l'on ne s'y doutait pas de l'arrivée subite des Français. Elle fut totalement mise à feu et à sang par ces barbares, qui y enlevèrent tant de bestiaux qu'on donnait dans leur camp une vache pour deux ou trois sous.

« Il n'est point à exprimer les horreurs, les cruautés et le pillage que les Français firent dans Bergues et Dunkerque, et surtout à l'abbaye de Saint-Winoc qu'ils ont pillée, saccagée et en grande partie brûlée ainsi que l'église de Dunkerque » (b) « Quand nous envoyâmes sommer ceux de Bergues, ils répondirent qu'ils y voulaient tous mourir; mais ils avaient la nuit abandonné ladite ville, y ayant laissé quelque petit nombre d'hommes qui se rendirent soudain, ayant vu qu'elle ne pouvait servir sinon de tenir nos forces séparées, il fut advisé de la faire brûler; ce qui fut exécuté le lendemain. » (c)

Bergues était alors une « ville fort riche. » (d)

Le 13 juillet suivant, la bataille de Gravelines abaissa l'orgueil du maréchal de Termes; ses troupes furent dispersées, ses meilleurs soldats massacrés ou noyés dans l'Aa, et lui-même tomba avec ses officiers au pouvoir des Flamands irrités Le reste de ses bandes effrénées avait été conduit à St.-Omer ou promené avec dérision dans les communes de la province. Ceux qui furent traînés à Dunkerque furent impitoyablement assommés par les femmes de leur escorte qui punirent cruellement les revers éprouvés;

(a) Voyage littéraire des Bénédict. de St.-Maur.

(b) Grand cartulaire de St.-Bertin.

(c) Duvillars.

(d) Dethou.

car dans les guerres de ce siècle les représailles étaient encore terribles.

Les Flamands reprirent immédiatement Dunkerque et Bergues. (a)

Une médaille fut frappée en l'honneur du comte d'Egmont qui s'était immortalisé par la victoire de Gravelines. Ce grand homme, nommé gouverneur de la Flandre, entra à Bergues, après la paix du Cateau-Cambrésis du 3 avril 1559, qui maintint cette ville au pouvoir de l'Espagne.

Philippe II ne tarda pas à en faire une place forte. Mais ce qui est admirable, c'est le zèle extraordinaire des bourgeois à relever leurs habitations. Imitant le noble exemple de leurs ancêtres, en 1383, ils rebâtirent comme par enchantement cette cité de rechef réduite en cendres, et par ses embellissemens annuels et les progrès de ses produits industriels et agricoles; on la désigna bientôt comme une des plus belles de la Flandre.

« En cette ville qu'on répara en grande diligence et avec extrême gaillardise, on fait assez bon nombre de draps et infinie quantité de serges, les meilleures et les plus fines qui soient en Flandre. » (b)

En 1560, treize cloches neuves portant diverses inscriptions furent suspendues aux voutes de plusieurs édifices religieux.

Cependant Philippe II, vivant en Espagnol à Bruxelles, s'était aliéné en peu de temps par sa hauteur, tous les cœurs que son père s'était attachés par ses manières populaires. (c) Il avait été accueilli à la vérité dans toutes les villes des Pays-Bas avec une pompe extraordinaire et le respect le plus absolu;

(a) Meteren.

(b) Guicciardin.

(c) Dumées.

mais sa partialité extrême envers les Espagnols, et son dédain pour les usages de la Flandre, engendrèrent l'antipathie « qui occasionna dans cette partie de ses états une révolution si funeste à la monarchie de Charles-Quint. » (a)

Philippe II s'offensa de l'ombre même de la liberté. (b) L'insurrection terrible des Pays-Bas éclate avec furie ; de toutes parts ; retentit le cri de *vivent les gueux* ; le duc d'Albe étend le bras implacable de l'inquisition ; il écrit en 1567 au magistrat de Bergues d'être inexorable et de multiplier les exécutions ; le Marquis de Bergues meurt de douleur de ne pouvoir conjurer les affreux malheurs qui s'appesantissent sur sa patrie ; on fait tomber la tête du héros de St.-Quentin et de Gravelines, vertueux objet de la plus indigne jalousie, illustre guerrier qui avait fait deux fois trembler la France, et bientôt « ces champs de la Flandre, où les communes avaient si longtems combattu pour leur émancipation, ne furent plus ensanglantés que par des échafauds ou par les batailles que s'y livrèrent les maisons de France et d'Autriche. » (c)

C'était une vaine illusion de croire que les Réformés suivraient ces préceptes de quelques uns de leurs docteurs : « c'est la corruption et non les doctrines fondamentales de l'église que nous voulons attaquer, nous voulons régénérer et non détruire. » (d)

Tandis que l'abbé de Saint-Winoc s'occupait encore avec un zèle constant à réparer les diverses parties de son monastère, une bande de *gueux* s'y précipita le 16 août 1566, et s'y livra aux plus odieuses profanations. Les moines furent alors persécutés par les hérétiques; ils se réfu-

(a) Robertson.

(b) Schiller.

(c) Chateaubriand.

(d) Walter-Scott.

gièrent momentanément à St-Omer, mais ils rentrèrent bientôt dans leur communauté, disposés à sacrifier leur vie au soutien de la foi.

La châsse de Saint-Winoc exposée à de fréquens périls avait de nouveau été portée dans le sanctuaire de St.-Bertin, comme dans un abri certain contre les Iconoclastes. Sa réintégration se fit avec pompe à la Pentecôte de 1567.

Le 8 mai 1571, l'évêque de St.-Omer fit arrêter un religieux Dominicain de la communauté de Bergues, convaincu d'apostasie. Il le fit dégrader publiquement sur un échafaud dressé auprès de la cour de la fabrique de sa cathédrale.

En 1576, Bergues envoya des députés à Gand et prit ouvertement le parti des rebelles. A cette pacification de Gand, on convint de vivre en paix et de s'entr'aider, de chasser tous les Espagnols et leurs adhérens.

Deux ans après, on ferma les cloîtres et les chapelles; le 24 juillet 1578, le transport des cloches de la Châtellenie dans la ville, pour le service de l'artillerie, fut prescrit par l'archiduc *Mathias*.

De nombreux rapports s'établirent alors entre les magistrats de Bergues et de St.-Omer. Les hérétiques pillèrent encore l'abbaye de Saint-Winoc en 1578; l'abbé se retira auprès de Don Juan d'Autriche, et les religieux se dispersèrent de nouveau. C'est encore à St.-Omer où ils trouvèrent l'asile le plus assuré. Leur supérieur y mourut.

Bergues ayant reconnu ensuite formellement le pouvoir de Philippe II, un poste militaire resta dans l'abbaye jusqu'en 1590 pour la préserver de toute insulte de la part des Réformés.

L'abbé *Jean Mofflin* est mentionné honorablement dans ce siècle, à cause de sa riche bibliothèque, où brillaient quelques manuscrits acquis à grands frais en diverses contrées de l'Europe.

Le 54ème abbé de Saint-Winoc était un Audomarois nommé *Thomas Lardeur.*

L'abbé *Charles D'argenteau* est encore nommé avec éloge, comme ayant mis la dernière main à la restauration de l'abbaye, et pour avoir assisté généreusement la princesse *Isabelle* dans ses embarras financiers.

Un hôpital pour les pestiférés fut fondé sous son administration.

Un superbe monument en marbre fut élevé à la la mémoire de ce prélat et de Jérome Grimberghe. Plusieurs autres mausolées somptueux décoraient l'intérieur de l'église, entr'autres la sépulture commune des abbés.

Alexandre Farnèse venait d'être nommé gouverneur des Pays-Bas ; il avait accepté la mission difficile de pacifier ces riches provinces en proie aux déchiremens de partis opposés et absolus dans leurs prétentions. L'hérésie et la rébellion avaient fait d'immenses progrès. La plûpart de nos magistrats étaient alors Orangistes.

Le 2 février 1578, Bernier de St.-Omer écrivit au magistrat de Bergues pour l'avertir de se tenir en garde contre les entreprises de M. De Lucques ; et à l'occasion de quelques désordres graves commis dans les environs, le magistrat de St.-Omer adressa une dépêche à celui de Bergues, en date du 10 octobre suivant.

Le parti mitoyen qu'on appelait Wallon du nom des provinces qui adoptaient ses idées, c'est-à-dire, la liberté de conscience, le maintien des privilèges, et la fidélité au prince sans le secours de l'étranger, s'était grossi insensiblement de tous les hommes sages, désintéressés et amis de la tranquillité de leur patrie.

En 1579, on proposa des articles réglementaires à l'effet de faire concorder les deux religions à Bergues.

Le Seigneur de Lamotte, gouverneur de Gravelines,

devint le chef de la ligue Wallone ; il y attira bientôt Manuy, gouverneur de St.-Omer, et Emmanuel de Montigny qui avait sous ses ordres cinq mille soldats exercés.

Il fut d'abord résolu de remplacer par des catholiques, les magistrats prostestans, de commencer par St.-Omer, et de solliciter les soldats de Menin à former le siège de Bergues.

Cependant *Floyec*, ami de Lamotte, revenait de remplir un message qu'il lui avait donné pour Montigny, et s'en retournait par les terres de Bergues, le 15 décembre 1579, avec 240 cavaliers. « Les habitans du pays presque tous calvinistes, s'imaginant que les Français, comme le bruit en avait couru, étaient venus en cet endroit faire des courses et des pillages, firent sonner aussitôt la cloche. Une infinité de paysans s'assemblèrent des villages voisins, armés de bâtons et d'armes champêtres ; enfermèrent ces cavaliers dans des buissons et dans des lieux où les chevaux ne pouvaient passer, et se jetant sur eux avec un bruit et une furie épouvantable, ils taillèrent en pièces et Floyec et tous les autres, excepté seulement sept qui se sauvèrent de ce carnage. » (a) Les Wallons, indignés de ce massacre odieux, se hâtèrent de se présenter devant Bergues pour en tirer vengeance; mais les bourgeois détournèrent l'orage, en promettant de faire punir les coupables, en assignant à la veuve de Floyec une pension convenable, et surtout en s'unissant hautement aux intentions politiques des assiégeans.

Alexandre Farnèse eut la gloire de faire agréer ces propositions par les députés des importantes provinces Wallones et d'opérer leur réconciliation avec l'ingrat et cruel Philippe II. Celle de Bergues porte la date du 24 septembre 1580.

(a) Strada.

On ne voit pas néanmoins que cette ville ait envoyé des députés aux conférences du mont St.-Éloi. Mais après le départ des troupes étrangères, les Wallons s'étaient trouvés impuissans devant les Français.

Les troupes du duc d'Alençon s'étant fortifiées dans Bergues, le duc de Parme fit ses dispositions pour attirer l'ennemi au combat. Une vive escarmouche s'engagea près des murs de la place, le 3 août 1582; (a) les gens du prince Français et les Anglais à sa solde furent mis en déroute et forcés de se retirer dans leur camp.

Le duc de Parme sollicita ensuite inutilement le duc d'Alençon de lui remettre Bergues et quelques autres villes. *Mondragon* et le marquis de Warambon, chefs Espagnols, se saisirent d'un fort situé sur la rivière qui descend de Bergues à Dunkerque, où il y avait quelques soldats pour la garde de la principale écluse. Le marquis de Renti s'empara presqu'en même temps d'un pont que les habitans de Bergues avaient gagné sur les Anglais après les avoir complètement défaits.

A la fin de juillet 1583, le célèbre Farnèse reprit lui-même la forteresse de Bergues, après une opiniâtre résistance, selon quelques auteurs.

Selon d'autres, le sieur de Villeneuve, colonel d'un régiment Français, la rendit au marquis de Roubaix à des conditions honorables. On dit aussi que ce fut par accord d'argent. (b) Il parait cependant que le sieur de Villeneuve avait d'abord fait reculer le général Espagnol par sa bonne contenance, et qu'ensuite ayant renoncé à l'illusion de se voir soutenu, il était entré en accommodement avec Lamotte pour trois mois de solde à son régiment. (c)

(a) Haræus.

(b) Chappuys.

(c) Lepetit.

De Thou rapporte que Bergues se défendit longtems par la valeur des Français, qui ne se soumirent qu'après avoir perdu tout espoir de secours.

En cette circonstance, la ville de St.-Omer prêta au Roi d'Espagne 8000 florins pour l'aider à expulser les Français de Bergues. (a)

Quant au faible et imprudent Valois, il se retira à Termonde, « méprisé et abandonné. »

« Bergues - Saint - Winoc a été une des dernières villes de la Flandre qui a tenu pour le parti des rebelles dans les guerres de religion. » (b) Les habitans de cette ville ont détesté avec énergie les ravages des Iconoclastes ; mais sages amis des institutions libérales, Philippe II et ses successeurs ne purent jamais étouffer leur esprit d'indépendance.

En 1584, le duc de Parme adressa au magistrat de Bergues des observations sur le lombard de cette ville. « Ce grand capitaine qui fixa l'art moderne de la guerre, » ordonna par son testament d'être enterré en habit de capucin, (c) particularité qui rappelle le siècle des premiers *Baudouin*.

La Châtellenie fut unie à la ville en vertu de lettres du Roi d'Espagne de novembre 1586. Elle contenait trente-deux communes très-fertiles. (17)

Philippe II augmenta les fortifications de Bergues, lui accorda d'utiles privilèges et d'honorables armoiries, et fit fleurir son commerce.

Une maison, dite de *Bergues*, était alors debout à St.-Omer, près du collège des Jésuites-Wallons ; leurs confrères d'Angleterre se procurèrent l'autorisation de l'acquérir le 18 septembre 1592.

(a) Arch. de St.-Omer.

(b) Délices des Pays-Bas.

(c) P. de l'Estoile.

Il paraît qu'à la fin de ce siècle, les Châtellenies de Bergues, Bourbourg, Cassel, étaient remplies de sorciers, « tant cette engeance se multiplie, » d'après le témoignage au moins d'un bon bourgeois de St.-Omer qui se mêlait alors aussi d'ajouter quelques pages aux annales de son pays. (a)

On remarquait à Bergues, dans le dix-septième siècle, le collège des Jésuites, un des plus beaux de la province, quoiqu'il ne fût pas un des plus vastes, ni des plus riches. Fondé, le 23 mars 1600, par l'archiduc Albert et Isabelle, il fut, le 23 août suivant, érigé en établissement d'instruction publique. On y enseigna immédiatement les Humanités. Il rivalisa bientôt avec celui de St.-Omer.

Le couvent des capucins fut ensuite institué en 1611, et celui des Pénitentes, en 1620.

La fondation du séminaire de Cupère pour quarante pauvres écoliers, a la date du 2 juin 1601.

Le 5 mai 1620, Charles Vandenbusche, curé de St.-Pierre, créa un autre séminaire avec six bourses pour autant de pauvres écoliers; bientôt le nombre de bourses fut porté à seize par la générosité de la demoiselle *Robyns*.

L'école de charité fut ouverte en 1620 par le sieur Janssoone, curé de St.-Martin. Les bourses s'y élevèrent jusqu'à quatre-vingt.

L'hôpital de St.-Jacques était destiné depuis longtems à loger les pélerins et à leur fournir de l'argent pour leurs voyages; les revenus de cet hôpital furent ensuite employés à d'autres œuvres de piété.

Cependant la guerre de l'indépendance se soutenait avec vigueur dans les Pays-Bas; le prince Maurice campa, en 1600, dans les environs de Bergues et de Dunkerque; et les troupes de l'archiduc explorèrent alors aussi ces mêmes parages.

(a) Hendricq.

Le 5 juillet 1602, la ville de Bergues fut sur le point d'être ensanglantée par une partie de sa garnison. Un soldat mécontent avait tramé, avec quelques mauvais sujets, la mort du principal bourguemestre et des premiers échevins ; les conjurés devaient ensuite massacrer et piller les riches habitans et s'évader à la faveur du désordre. Le complot ayant été divulgué, le moderne Catilina expia son crime dans les tourmens.

Le 9 septembre suivant, cette garnison se mutina à l'occasion de sa solde arriérée, et on l'appaisa en l'acquittant largement.

Une scène semblable, mais plus terrible, se passa encore, en 1607, dans cette cité.

Les Espagnols, irrités de ne point recevoir leur paye, s'emparèrent des clefs des portes, et par ce moyen dominèrent aisément la ville ; les plus déterminés méditèrent alors le meurtre de leur colonel, de leurs officiers et des principaux bourgeois ; à cet effet, ils résolurent de mettre le feu en divers quartiers, espérant introduire dans la place, tandis qu'on serait occupé à éteindre l'incendie, un grand nombre de leurs camarades des garnisons voisines, et parvenir ainsi plus aisément à leurs détestables fins. La Providence, attentive au salut des honnêtes gens, ne permet pas toujours qu'ils succombent en ce monde sous les machinations des méchans. L'un des agens de l'attentat, touché des maux effroyables qui allaient en résulter, écouta la voix de sa conscience déchirée, et révéla le danger en suspendant nuitamment à la fenêtre de l'un des proscrits, un billet qui contenait la liste des conspirateurs et les noms des victimes. Le magistrat en eut presqu'aussitôt connaissance, ainsi que les chefs du régiment. On agit ensuite avec la plus grande circonspection ; les coupables arrêtés dans la nuit du 5 au 6 juillet, furent la plupart étranglés dans la prison, et le lendemain suspendus à une potence hors de la ville. (a)

(a) Manuscrit d'Hendricq.

Le 5 janvier 1624, on créa à Bergues la chambre d'amirauté. Dunkerque et les environs furent d'abord soumis à sa juridiction, mais elle fut peu de temps après transférée à Dunkerque.

La peste ravagea le canton de Bergues en 1635. (a) Cette année déplorable doit-être inscrite dans la notice chronologique des épidémies en Flandre. En novembre 1666, la fièvre noire occasionna de grands ravages dans Bergues et ses environs.

Lors du siège de St-Omer, en 1638, par le maréchal de Chatillon, les Audomarois prièrent les bourgeois de Bergues de leur envoyer de la poudre qui manquait aux défenseurs de la place.

A la reprise de Watten, le 7 juin de cette année, par les comtes de Nassau et d'Issembourg, les Espagnols eurent à déplorer la perte du jeune capitaine Évandre Picolomini dont le corps fut transporté avec solennité dans la ville de Bergues, suivi de 1000 prisonniers.

Le prince Thomas accouru au secours de St.-Omer, avait traversé Bergues et y avait fait reposer ses bataillons ainsi qu'à Bourbourg.

La minorité de Louis XIV avait rempli l'Espagne d'une folle illusion; déjà elle croyait se saisir à jamais de la Flandre et de l'Artois. Rocroy et Lens répondirent à ces vaines espérances.

En 1644, Dom Francisco de Mello et Picolomini étaient retranchés entre Bourbourg et Bergues. L'année suivante, les Français s'étaient réunis à Watten, sous les ordres de Gaston, duc d'Orléans, oncle du Roi. Ils ne tardèrent pas à passer la Colme par stratagême à Oppedick, et Picolomini, loin de pouvoir les repousser, se retira avec ses troupes auprès de Bergues. (b)

Le duc d'Orléans qui avait à ses côtés le célèbre duc d'Enghien, s'empara de Bergues le premier août

(a) Réglement de Cassel.

(b) Histoire métal.e des Pays-Bas.

1646 après une faible résistance. On distinguait en outre à la tête des vainqueurs, le marquis de Puységur, qui demeura le reste de la campagne dans la ville conquise, le maréchal de Rantzau qui en reçut le gouvernement le 5 novembre suivant, (18) les comtes de la Feuillade et de Lamésan, le duc d'Aumont, les maréchaux Gassion, d'Albret et Clairembaut. (a)

Lorsque l'armée quitta ce territoire, le duc d'Aumont, qui commandait l'avant-garde, rencontra sur les dunes douze escadrons de cavalerie ennemie qu'il força après une charge vigoureuse de rentrer dans Dunkerque.

Quelques jours ensuite, les chefs de la garnison espagnole de Dunkerque, étant informés de la faiblesse de la garnison de Bergues, formèrent le dessein de surprendre cette place. Puységur, en effet, n'y avait à sa disposition que cent hommes, parce qu'il avait envoyé ses autres soldats pour faire des fascines, des pieux et des gabions. Informé de l'arrivée de 4000 ennemis à un fort qu'ils possédaient sur le canal, il déjoua leur tentative par une ruse de guerre, et s'empressa de faire arriver des secours dans la cité qu'il commandait. (b)

La paix de Munster ne changea rien à la face des choses dans les cantons de la Flandre. Le marquis de Fonderato, avec une partie des troupes de l'archiduc Léopold, assiégea Bergues qui se rendit, le 17 ou 27 septembre 1651, après une belle défense.

C'est une chose remarquable que chaque fois que Bergues fut en la possession des Français, ceux-ci ne s'en dessaisirent presque toujours qu'après les plus beaux faits d'armes.

Les Espagnols s'étaient trouvés dans le plus grand embarras par l'ouverture des écluses qui avait occasionné l'inondation de tous les environs.

(a) Dictionnaire des généraux Français.

(b) Faulconnier.

Les Français ne furent pas longtems sans y rentrer.

Le prince de Condé et Don Juan d'Autriche assiégeaient Ardres, lorsqu'ils apprirent l'arrivée du Vicomte de Turenne, par les hauteurs d'Aire et de St.-Omer. Ils renoncèrent aussitôt à leur entreprise et se retranchèrent entre les rivières de l'Aa et de la Colme. Le duc d'Yorck continuait alors avec les Espagnols l'apprentissage du noble métier des armes.

Le 30 août 1657, l'armée ennemie logea à Brouckerque après un orage épouvantable. Le lendemain, elle traversa la Colme et se reposa à Drinckam et dans les villages à l'entour. Le 12 septembre, elle revint sur la même rive avec la résolution d'en défendre le passage. Des batteries étaient postées de distance en distance le long du canal ; les Espagnols s'étendaient depuis le fort de Linck jusqu'à Spiker ; le prince Anglais s'était chargé de couvrir les approches de Bergues et se tenait à Houtekerque ; le grand Condé avait ses quartiers dans la ville même.

Turenne passe bientôt la Colme au-dessus de Lynck; l'armée qui lui est opposée va camper alors derrière le canal qui s'étend de Bergues à Dunkerque.

Deux forts flanqués de quatre bastions chacun, construits sur le canal, avaient été laissés dans un état imparfait; cette imprévoyance fut fatale ensuite à Dunkerque.

Au retour de Turenne, les Espagnols lâchèrent toutes leurs écluses, de sorte que le général français outre une espèce de lac que fait devant Bergues l'épanchement de la Colme, « trouva tout le pays couvert d'eau et rempli de marais et de wattergands, » la digue de Bergues à Dunkerque rompue, et la campagne inondée.

Ces obstacles ne rebutent pas ce héros ; il s'avance vers Dunkerque, en fait la conquête après avoir gagné la bataille des Dunes, et investit Bergues où il n'y

avait que sept à huit cent hommes de garnison. (a)

On remarquait à ce siège, le prince de Vendôme, colonel-général de l'infanterie sous de Termes, de Puységur, le comte de Maulevrier, frère du grand Colbert, les maréchaux de Blanchefort, de Tracy, de Chamilly et de Fortia.

La première nuit, on ouvrit la tranchée, et on s'empara d'une redoute avancée. Le lendemain, le comte de Schomberg se logea dans les travaux extérieurs et se prépara à canonner les remparts; les habitans effrayés arborèrent le drapeau blanc. La garnison fut faite prisonnière de guerre. Ces vieux débris de l'infanterie espagnole se soumirent avec peine à leur destinée; les uns se précipitèrent dans l'eau pour s'évader, d'autres voulaient résister jusqu'à l'extrémité; mais on parvint à les arrêter et à les désarmer, ensuite ils furent conduits dans l'intérieur de la France.

La capitulation de Bergues fut signée le 1er ou 2 juillet 1658. Cette date dut faire éprouver aux habitans de Bergues de lamentables souvenirs et de vives appréhensions, mais les soldats de Turenne n'étaient plus les dévastateurs du siècle précédent, ils avaient quelque chose de leur chef.

Schomberg mit Bergues en état de défense; mais cette ville, par le traité des Pyrénées du 7 novembre 1659, fut rendue au roi d'Espagne, et les Français en sortirent en bon ordre, le 3 mars 1660.

Le fort royal avait déjà été bâti par eux.

La guerre s'étant rallumée entre la France et l'Espagne, le maréchal d'Aumont, ayant sous ses ordres le maréchal d'Aloigny, conçut le dessein de remettre Bergues au pouvoir de son maître. Ses troupes se montaient à 8000 hommes parmi lesquels il y avait un grand nombre de Boulonnais. Ces derniers occupèrent presqu'aussitôt le chemin couvert d'une demi-lune, et après un assaut général livré le 6 juin 1667,

(a) Ramsay. Raguenet. Mém. de Jacques II.

les assiégeans obtinrent presqu'immédiatement la reddition de la ville. L'article 3 du traité d'Aix-la-Chapelle, en date du 2 mai 1668, replaça à jamais Bergues dans la glorieuse monarchie française. Dix ans après, St.-Omer éprouva la même vicissitude.

Une relation du dernier siège de Bergues fut publiée à Paris en 1667.

On peut dire qu'avant cette époque, Bergues était toujours resté flamand, comme Thérouanne, jusqu'à sa destruction, se plaisait à redire qu'elle n'avait jamais quitté le drapeau de la France.

Par la paix d'Aix-la-Chapelle, Louis XIV rendit la Franche-Comté, mais conserva les villes conquises dans la Flandre. Il les visita deux ans après.

Le grand Roi coucha à Bergues le 28 mai 1670. Il allait inspecter alors le camp formé à une demi-lieue de Dunkerque.

Quelques jours après avoir signé à Thérouanne la capitulation de St.-Omer, il resta encore une nuit à Bergues, le 27 avril 1677; il se rendit de là à Calais et à St.-Omer.

Après avoir couché à St.-Omer, le 25 juillet 1680, dîné le 26 à Mannequebeur, passé ensuite à Gravelines et à Dunkerque, Louis XIV dîna à Bergues le 30 de ce mois d'où il alla à Ypres. (a)

Il accorda de beaux privilèges, en 1678, à l'abbaye de Saint-Winoc.

Le 10 mai 1679, il donna la permission de construire un sas, en place du guindal sur la Colme.

Ce monarque prit la ville de Bergues en affection. Il la fit fortifier par Vauban, et les ouvrages nouveaux, tant aux écluses que dans le rayon de sa circonvallation, l'ont rendue une place susceptible d'une longue défense.

Vauban reçut le commandement de Bergues en 1689; une commission du 9 mai le chargeait de surveiller ce canton maritime.

(a) Itinéraire des rois de France.

Dans la guerre funeste de la succession d'Espagne ; le roi de France établit, en 1706, entre Dunkerque et Bergues, pour la défense respective de ces places, un camp retranché qui fit momentanément échouer les projets haineux des Anglais.

On crut que les alliés voulaient assiéger St.-Omer, pour isoler et réduire ensuite au profit de l'Angleterre les places de Bergues et de Dunkerque ; mais ils changèrent leur ligne d'opération. (a)

Le trop fameux cardinal Dubois avait obtenu, en 1722, le titre d'abbé de Saint-Winoc, peu de jours avant d'ajouter à ses somptueuses dignités celui d'abbé de St.-Bertin, alors qu'«on prétendait garder des abbés commendataires, et qu'on ne voulait plus de religion »

On résolut, en 1735, de rétablir le fort de Watten dans son ancien état ; le maréchal de Puységur fut chargé de la direction des travaux dont l'adjudication eut lieu à Bergues, le 25 juillet, de cette année.

En 1736, la caserne de Bierne se trouva placée sous la surveillance de M. Damoiseau.

Le 22 juin 1741, le duc de Chartres, (Louis-Philippe d'Orléans, ayeul du roi des Français) arriva dans la soirée à Bergues, venant d'Ypres. Le lendemain, il se rendit à Dunkerque. Le 24, fête de St.-Jean, il assista à une messe solennelle, chantée par l'abbé de Saint-Winoc.

L'édit de novembre 1764 ayant supprimé la corporation des Jésuites, ceux-ci furent remplacés par des prêtres séculiers. Des lettres-patentes du 12 décembre 1767, registrées au parlement de Flandre, citées dans le compte-rendu à Paris, par M. Rolland, sur les mémoires des Universités, le 13 mai 1768, portent confirmation du collége de Bergues. (b)

(a) Allent.

(b) Lelong.

Avant 1789, 120 élèves fréquentaient les cours de cet établissement. Cette ville possédait alors une académie de dessin et de peinture avec deux professeurs et une école de musique ; et c'était même la seule du nord où l'on enseignât spécialement la musique.

Un réglement pour la chasse dans l'étendue de la Châtellenie, fut rédigé en 1773, par le magistrat qui fut, à cette époque, maintenu par le conseil d'État dans le droit de prescrire les mesures convenables à la prospérité du commerce et à l'intérêt du corps des arts et métiers.

Une cruelle épizootie ravagea le canton de Bergues en 1770.

Lorsqu'au commencement de la révolution, la ville de St.-Omer sollicita le siège du chef-lieu du département du Pas-de-Calais, comme point central, il avait été question, en cas de succès, d'échanger les districts de Bergues et d'Hazebroucq, contre ceux de Bapaume et d'Arras.

En 1793, le duc d'Yorck assiégea Dunkerque et fit avancer d'Oost-Cappel, le 21 août, une division de son armée pour bloquer Bergues dépourvu de garnison. Le général Ernouf y jeta les troupes nécessaires à la sécurité de cette place qui se trouvait alors sous le commandement du général Carrion. Walmoden, chef de la division Anglaise, le somma vainement de se rendre ; ensuite un mouvement de notre armée contraignit l'ennemi à lever son camp retranché de Wilres, et à se retirer précipitamment sur Hondschoote, dans la nuit du 6 au 7 septembre. Le lendemain, se livra cette affaire si célèbre dans notre contrée, où le drapeau français abaissa l'orgueil britannique, fit avorter les projets des alliés, et délivra le littoral du perfide étranger.

Sous le règne affreux du terrorisme, Bergues-Saint-

Winoc ne fut plus appellé que Bergues-sur-Colme. Le 4 août 1793, un comité de surveillance fut nommé par le conseil général de la commune, d'après les ordres du représentant *Treilhard*. Un comité révolutionnaire fut en outre établi le 7 décembre suivant, par le représentant *Isoré*.

La description de Bergues-Saint-Winoc se trouve en divers traités de géographie. Parmi ses monumens existans, les auteurs vantent avec justice l'hôtel-de-ville et le beffroi. (19) Généralement on s'accorde à proclamer que la première impression de cette cité sur l'œil du voyageur « est à la fois imposante et pittoresque. »

L'hôtel-de-ville de Bergues est effectivement très-remarquable. Sa construction est de 1664. Son architecture est gracieuse, et l'on ne trouverait peut-être pas dans le département de salon plus vaste et plus majestueux que celui réservé aux séances du conseil d'administration. Il fait l'objet de l'admiration générale par son aspect magnifique, comme les salles voisines attirent vivement l'attention des étrangers par leur riche ornement de tableaux. Avec quelques réparations convenables, cet hôtel-de-ville ressemblerait assez à un joli palais d'un ancien gouverneur des Pays-Bas.

Plusieurs de ces tableaux, dont le nombre est de 105, sont attribués au pinceau de Brouwer, de Ségers, et de Rubens. Le portrait de ce dernier par Vandick mérite surtout d'être mentionné. Cette charmante collection, ainsi que la bibliothèque, proviennent de l'abbaye de Saint-Winoc, débris précieux qui, comme ceux du monastère de Saint-Bertin, prouvent l'influence exercée jadis dans cette contrée, par les moines sur les travaux industriels, les arts et les belles-lettres.

La bibliothèque se compose d'environ 5000 volumes et de quelques manuscrits ; nous y avons examiné la vie de Saint-Winoc, par Drogon, évêque de Thé-

romanne, un Boccace du quinzième siècle, et un superbe psautier, orné de miniatures, du même siècle. *L'antiphonium* donné par *Gunther*, écrivain de Saint-Bertin, aura été brûlé probablement dans l'un des premiers incendies. Comme dans la plûpart des bibliothèques de province, de nombreux *doubles* garnissent inutilement la plûpart de ses rayons poudreux, et attendent patiemment quelques échanges favorables ; cependant le produit d'une vente du 12 juillet 1820 (1474 fr.) permit d'acquérir diverses notabilités modernes, et si l'administration locale allouait annuellement un faible crédit pour des achats indispensables et rendait public cet intéressant dépôt littéraire, enfoui dans l'ancienne chapelle du magistrat, le goût des beaux-arts se propagerait insensiblement dans la cité, et le catalogue incomplet, arrêté le 10 mars 1817, verrait bientôt grossir ses colonnes par de libérales offrandes.

Le beffroi est actuellement l'édifice le plus curieux de Bergues. Sa construction est excessivement hardie, et sa forme d'une élégance recherchée. Il a été dessiné souvent par des voyageurs anglais. Son origine est espagnole ; l'architecte ne comptait guère sur la solidité de son œuvre ; car l'on raconte qu'à sa sortie de la ville, il se retourna plus d'une fois avec inquiétude pour s'assurer si le monument était encore debout. On y posa deux belles cloches ; la première qui avait un son éclatant, fut suspendue le 25 novembre 1643 ; elle pesait 9374 livres ; il y a quelques années, le carillon se faisait entendre avec harmonie les dimanche et les lundi. L'horloge placée en 1807 a besoin d'être réparée promptement pour l'utilité générale. Ce beffroi est d'une élévation prodigieuse et semble tressaillir par l'action seule de son carillon.

Le 23 février 1805, un orage affreux éclata sur la ville ; la foudre pénétra avec explosion dans le beffroi, et mit le feu à plusieurs endroits de la toîture. « Il a fallu toute l'intrépidité du guetteur, présent au beffroi, secondé du courage des pompiers, et

l'empressement de l'autorité et de tous les habitans, pour parvenir avec beaucoup de peine et de danger à éteindre cet incendie. » La voix de cette sentinelle vigilante retentit encore habituellement pendant les ténèbres, et annonce toujours, comme par le passé, la succession fugitive des heures. On trouve un dessin du beffroi dans les *antiquités nationales de Millin ;* « c'est une tour carrée, dit-il, ornée de plusieurs rangs de cannelures et flanquée à son sommet de quatre guérites ; le carillon est surmonté d'une flèche dont la girouette est armoriée aux armes de la ville. » Les archives de la commune gissent éparpillées dans une salle de la tour. Echappées presqu'entièrement aux auto-da-fés de l'ère libre, elles peuvent fournir à l'historien d'abondans matériaux et une foule de documens inconnus, surtout pour l'organisation municipale ; mille jouissances attendent l'artiste, l'antiquaire et le chroniqueur qui pourront explorer, à leur aise, ces tableaux, cette bibliothèque et ces archives.

Jamais commencement de musée ne fut plus somptueux.

Il est à regretter que M. Vitet n'ait point passé par Bergues, à la fin de 1830.

Il paraît que, dans le seizième siècle, une route royale séparait les paroisses de St.-Pierre et de St.-Martin. Elles ont été, comme on l'a vu, détruites en 1558, mais celle de St.-Martin fut réédifiée en 1580.

St-Martin est sans contredit un reste éclatant de la foi de nos pères, une fort belle église, où la clarté du jour se fait peut-être un peu trop appercevoir. Entièrement pavée en marbre, de précieux ornemens la décorent, et l'observateur qui la visite, loue en même-temps son entretien décent et la piété des fidèles qui la remplissent.

Le Clergé de Bergues se distingue par son dévouement généreux à tous les membres de son nombreux

troupeau, et par sa conduite évangélique. Le doyen curé, M. *Vandeputte*, est un digne ecclésiastique.

Descamps de Dunkerque, dans son voyage pittoresque de la Flandre et du Brabant en 1768, remarqua dans cette église de St.-Martin.

Un tableau d'autel représentant *Hérodiade* apportant à Hérode la tête de St.-Jean, par Jean de Reyn de Dunkerque, ainsi qu'une *adoration des Mages*, par Rubens.

On voit encore *l'adoration des Mages*, mais *l'Hérodiade* ne s'y rencontre plus. Une *descente de croix* renommée, fut jadis achetée, dit-on, par le duc d'Orléans, père du Roi actuel. Quatorze carrés délicieux contenant toutes les circonstances de la Passion, fixent avec raison les regards des amateurs par la délicatesse du dessin et la variété savante de la peinture.

Mais la merveille de la ville de Bergues, c'était l'abbaye de St.Winoc, dont la destruction est déplorée par ceux qui l'ont admirée dans tout son éclat, comme l'abbaye de St.-Bertin l'est encore par les Audomarois.

Le monastère de St.-Winoc était riche d'au moins cinquante mille livres de rentes ; sa nef était peu considérable, mais le chœur de l'église était magnifique ; il était totalement pavé de marbre et orné de quantité d'ouvrages et de statues également de marbre. Les deux chapelles, l'une à droite et l'autre à gauche du chœur, étaient aussi très-belles. -- Quelques milliers de volumes de sa bibliothèque garnissent les dépôts littéraires de Dunkerque et de Bergues.

Le reste a été dispersé par nos Érostrates du siècle dernier, et c'est bien aussi le cas de gémir et de se lamenter comme *l'antiquaire* : « ô négligence fatale à notre pays ! »

Selon *l'état* formé par les ordres de l'intendant de Flandre et d'Artois, en 1787, cette abbaye possédait une assez

belle collection de tableaux de l'école d'Italie et surtout de l'école flamande où l'on remarquait particulièrement un très-beau tableau de Rubens représentant *une sainte famille.*

La dignité abbatiale était élective, et l'abbé tenait le second rang parmi les abbés du clergé de Flandre. Quelquefois il fut tenu à fournir un contingent d'hommes armés aux chefs du comté. Le nom de son dernier abbé est V*andeweeghe.*

L'abbaye renversée de fond en comble dans le sac de 1558, ne fut pas entièrement rétablie.

Elle portait encore les traces des guerres du moyen âge et de la violence française, quand la révolution l'anéantit à jamais. Abandonnée le 18 juin 1791, elle fut démolie en 1793 et vendue ensuite comme domaine national. Deux tours furent réservées pour servir de phares aux marins. *Sanderus* (t. 3. p 299.) a conservé un dessin de l'abbaye de St.-Winoc, ainsi que *Millin* dans ses *antiquités nationales.* (t. IV.)

Le 9 mars 1812, vers six heures du soir, la *Tour blanche* s'écroula avec un fracas épouvantable sur les deux loges du portail du terrain de l'ancienne abbaye, servant de logement au gardien, heureusement absent avec sa famille. On rebâtit cette tour utile aux navigateurs, et on répara en même temps la *Tour bleue* qui a la même destination. La commune a fait en 1815, l'acquisition de cette colline, appelée maintenant *promenade de St.-Pierre*, qui offre un coup d'œil très-agréable, et un champ-de-Mars commode pour les exercices de nos citoyens-soldats. Les pierres ont souvent aussi leur histoire à raconter, et que de faits ont pu être consignés dans les archives de ces gigantesques débris d'un âge dont les derniers souvenirs disparaissent chaque jour ! En général, on vous dira seulement avec indifférence, que ce sont les moines qui les ont fait construire autrefois. Mais,

« l'histoire, comme un habile sculpteur, redonne aux monumens la vie et la jeunesse, en ravivant les souvenirs qui les décorent ; elle révèle leur signification perdue, les rend chers et précieux aux cités dont ils attestent l'antique illustration et provoque les vengeances de l'indignation publique contre les Vandales qui méditeraient leurs ruines. » (a)

Avant la révolution, on voyait en outre, à Bergues un arsenal, un hôpital militaire composé de 232 lits à deux personnes, fondé par Louis XIV, deux séminaires, des Capucins, des Capucines, des Annunciades et des Sœurs-noires.

Le couvent des Annunciades avait été établi par Jeanne de Valois, reine de France ; ces maisons religieuses, démolies et vendues, sont presque toutes converties en jolis jardins. Un marché a remplacé le *nouveau cloître*, et les enfans de la *pauvre école* ont succédé aux religieuses de St.-Jean.

Dans l'ancien régime, les fondations pieuses étaient tellement multipliées dans les villes de la Flandre, que malgré nos recherches, nous omettons peut-être plusieurs de ces institutions.

Le Mont-de-Piété, autorisé par lettres-patentes du 18 janvier 1629, fut ouvert le 12 septembre 1633. L'architecture en est très-agréable. L'intérêt de cet établissement est de 10 pour cent ; son prêt annuel est d'environ *cent mille francs*. Lors de la démonétisation des assignats à la face royale, il en restait en caisse pour une somme de 47,751 livres ; les administrateurs conçurent l'idée heureuse d'employer ce papier sans valeur à l'acquisition de 21 mesures de terre, biens nationaux dont le Mont-de-Piété conserve la propriété.

L'école de filature a été fondée par l'administration

(a) Vitet.

des pauvres qui jouit d'un revenu de 36,000 fr. dont une partie est consacrée à un refuge de vieillards. Dès 1527, on s'était occupé efficacement des intérêts des pauvres.

L'académie de dessin et d'architecture a été instituée, le 28 décembre 1790.

Le collège communal a soutenu son ancienne réputation. Le zèle et le talent de ses professeurs ont toujours été cités avec éloge. Ils siègent à l'ancien édifice des Jésuites dont l'église a disparu.

Quatre cents élèves environ reçoivent les instructions des vertueux frères de la doctrine chrétienne qui sont au nombre de cinq.

Il y a encore trois écoles gratuites.

La prison est contigue à l'hôtel-de-ville.

L'abattoir est de 1811. Il mérite d'être signalé. – La translation du cimetière dans un endroit plus convenable se fit en 1812.

De 1817 à 1827, on planta des promenades, on fit le numérotage des maisons, bâties en briques et régulières.

Une foule de mémoires existent encore sur la navigation de Bergues.

Une partie de la Colme passe à Bergues et va se perdre dans la mer à Dunkerque ; la Colme a été vendue par la ville de St.-Omer à celle de Bergues, qui pour la décharge de ses eaux, y a ordonné un canal navigable.

On forma le projet, en 1526, de relever les digues du canal de la Colme allant à Bergues, pour mettre à sec plusieurs mille mesures de terre dans les environs de St.-Omer.

A Bergues, la Colme reçoit les eaux qui tombent du canal d'Honschoote, et les verse dans le grand

canal de Bergues à Dunkerque qui est une continuation de la Colme. (a)

Du temps de Saint.-Winoc, il n'y avait que quelques collines, comme celles du *Groenberg*, Watten et Sithieu qui fussent au-dessus des flots de l'Océan ; diverses causes ont empêché les vaisseaux de remonter jusqu'à Bergues, et cette ville n'a que des débouchés latéraux sur Furnes et sur St.-Omer. (b)

La longueur du canal de la Colme est de 24,785 mètres. -- Celle du canal de Furnes, depuis la Belgique jusqu'au sas de Bergues, est de 13,689 mètres.

Le canal de Bergues à Dunkerque reçoit dans Bergues les eaux de la haute et basse-Colme. Sa longueur est de 8701 mètres, et sa largeur de 20 mètres au niveau des eaux et de 30 mètres de crête en crête. Il existe d'autres opinions sur ces mesures.

Des accidens déplorables ne sont arrivés que trop souvent sur les bords des canaux qui aboutissent à Bergues ; on doit se rappeller la fin tragique de M. Aernouts, le 23 février 1829, et le péril affreux que courut en juillet 1831, l'intéressante famille d'un estimable professeur du collège, M. Bomart.

De nombreuses contestations éclatèrent entre Bergues et Dunkerque, dans le siècle précédent, pour des privilèges maritimes.

Bonaparte, voulant réparer les torts occasionnés à Dunkerque, transféra dans cette ville, le 23 septembre 1804, le siège de la sous-préfecture ; et le tribunal d'arrondissement qui avait été fixé à Bergues par arrêté du 3 août 1800, fut de même placé à Dunkerque par la loi du 17 février 1805.

Les réclamations réitérées des habitans de Bergues ont toujours été vaines à ce sujet.

(a) Allent.

(b) Manuscrits du dépôt des fortifications.

En vertu d'un arrêt du 21 juin 1716, qui permettait aux habitans de Bergues de faire remonter jusqu'à leur ville leurs navires, sans rompre charge, sans pouvoir élargir toutefois le passage du *Pont-Rouge*, (a) un petit bâtiment hollandais aborda, dit-on, dans le port de la cité de Saint-Winoc, aux acclamations des bourgeois, et du magistrat joyeux qui fit présent d'une coupe d'argent au capitaine.

Les principales inondations défensives eurent lieu en 1573, 1646 et 1793.

Le conseil d'arrondissement, dans la session de 1833, a sollicité l'amélioration de la navigation de la Colme, et l'on est en droit d'espérer un prompt curement de cette rivière.

Diverses conventions entre le magistrat de St.-Omer et les échevins de Bergues ont réglé les droits de transport des marchandises entre ces deux villes; l'une d'elles remonterait à 1437, mais elle ne nous a point paru positive comme l'acte du 6 février 1536 concernant les bateliers.

La convention pour la barque de St.-Omer à Bergues a été signée par les échevins respectifs, le 13 mars 1719; l'arrêté du Préfet qui en confie la direction à M. Hermant-Boyaval est du 24 mai 1800. Ses jours actuels de départ sont les jeudi et les dimanche, de retour les mardi et les vendredi.

La barque de Bergues à Dunkerque, départ et retour, est d'une navigation quotidienne.

M. de Boulainvilliers déclarait avant la révolution qu'«il faudrait pour faciliter le débit des denrées dans la Châtellenie de Cassel où les chemins sont impraticables, faire construire une chaussée pavée depuis Cassel jusqu'à Bergues dans la longueur de quatre lieues.....» La route de Bergues à Cassel est

(a) Faulconnier.

maintenant magnifique, et tout fait présager que l'on retirera également de grands avantages du nouveau chemin de Bergues à St.-Omer, pour la confection duquel on vient de voter une première annuité de 9500 francs à compte des 98,771 francs accordés par le département pour cette utile entreprise, dans la session de 1832.

Les coutumes et lois de la ville, châtellenie et vasselages de Bergues-Saint-Winoc, ensemble de la cour féodale et péron du prince, ont été confirmées par le cardinal Albert et la princesse Isabelle, le 29 mai 1617, et publiées solennellement les 22 et 23 novembre de cette année, en la Chambre du pays, en présence des notables assemblés. (a)

La magistrature de Bergues était composée d'un bourguemestre, de quatorze échevins, de deux pensionnaires, de quatre greffiers et d'un receveur, indépendamment du bailli et du vicomte.

La justice de paix de Bergues a toujours été honorée pour ses succès dans les conciliations.

Les terres du canton de Bergues sont presque généralement fertiles, grâces surtout aux travaux opiniâtres et aux soins continuels des estimables cultivateurs de cette contrée. (b) Elles produisent maintenant des monceaux de betteraves.

Ce canton est aussi renommé pour le bon beurre et les fromages, qu'on débite par toute la Flandre, et dont la fabrication est de première nécessité aux paysans à beurre, *botorboeren*, titres, au reste, durables chez les peuples, et qu'ils ne payent point de sang, de larmes et d'angoisses. (c)

(a) Cout. de Flandre. tom. 2.

(b) De Smyterre.

(c) Crapelet.

La bière de Cambrai était vantée dans le moyen-âge, celle de Bergues est d'une excellente qualité, et on y fait généralement honneur.

La kermesse de Bergues arrive le dimanche de la Trinité.

En 1825, la réunion de la Saint-Charles, s'est formée sous les auspices d'une soixantaine de joyeux citoyens, animés de tous les sentimens qui font le charme de la société.

L'air est, dit-on, mal sain à Bergues pour ceux qui n'y sont pas accoutumés de jeunesse. (a) Malbrancq a consigné le premier cette remarque.

La statistique du département du Nord indique comme causes des maladies endémiques de Bergues, les brouillards stationnaires en automne, la fétidité des eaux stagnantes, et le passage trop rapide du froid au chaud. Cependant cette contrée marécageuse est assainie depuis peu par des travaux hydrauliques.

Le choléra-morbus n'y a pas exercé de terribles ravages. MM. Choqueel et Vernalde ont été mentionnés honorablement pour leur zèle dans cette circonstance. La vaccine s'y pratique dans la proportion de 1 sur 6.

Les proverbes *et dictons populaires* au treizième siècle, proclament que les plus *belles femmes sont en Flandre*; cette assertion peut encore se soutenir avec avantage.

En vertu de lettres-patentes données en octobre 1509, Bergues a une foire franche au mois d'octobre, le lundi après la St.-Luc. Elle dure neuf jours. Quatre autres foires de trois jours ont en outre lieu dans cette ville, ainsi que trois foires franches de chevaux.

Le conseil général a demandé, en 1829, d'y placer une station d'étalons des dépôts royaux.

(a) Délices des Pays-Bas.

Les quatre foires de trois jours se tiennent le lundi après le dimanche des rameaux. -- Le deuxième lundi après pâques. -- Le lundi après la Trinité. -- Le lundi après le 2 novembre.

Le marché hebdomadaire du lundi est un des plus abondans du département Il consiste spécialement en céréales et il s'y traite ordinairement pour un demi-million d'affaires. -- Le garde-magasin des vivres de l'arrondissement de Dunkerque peut y acheter 1000 hectolitres sans y occasionner aucune gêne. Son prix sert de régulateur.

On remarque dans cette cité des manufactures de filature et tissage de coton, et de riches tanneries.

« L'art de filer et de tisser est singulièrement répandu en Flandre, qui s'est distinguée de tout temps par le commerce des dentelles et des toiles. » (a) (p. 17 et 40.)

Cette réflexion est applicable à Bergues, dépôt de toutes les dentelles qui se fabriquent aux environs.

L'octroi de la ville de Bergues rapportait, en 1831, 36,811 fr. 75 c. -- Les contributions de cette commune s'élevaient alors à 55,937 fr. 48 c.

En avril 1790, la population (20) était de 6289 habitans ; d'après divers annuaires, elle a varié de 5800 à 6000. Il y a à Bergues huit marchés, deux places, quarante-trois rues, un port commode et trois belles écluses. On y voit quatre portes : celles de Cassel, de Dunkerque, d'Hondschoote et de Biernes; sans compter la porte du port dont le quai a coûté au moins quatre cens mille francs. Cassel possède une porte de Bergues, ouvrage des Romains. Il y avait à St.-Omer, en 1712, *une rue de Bergues.*

Les armes de la ville de Bergues sont d'argent au lion de sable, armé et lampassé de gueules, avant l'union avec la châtellenie décrétée par Philippe II

(a) Van Aelbroeck.

en novembre 1586. Depuis cette époque, quelques modifications légères s'introduisirent dans son blason; mais ces armoiries figurent dans la grande carte militaire de 1733 du sieur *Leman de Lajaisse*. Louis XVIII les a confirmées par ordonnance du 11 novembre 1815, et vous les retrouverez encore dans l'encadrement du diplôme d'un antiquaire de la Morinie (a)

Dans le dix-huitième siècle, Bergues possédait une salle de spectacle située sur la place; il existe encore un petit théâtre, à l'endroit, dit le *Cheval Blanc*, où la troupe de Dunkerque attire de temps à autre les rares amateurs de l'art dramatique.

Depuis le traité d'Aix-la-Chapelle, les habitans des environs de Dunkerque et de Cassel ont persisté à se servir du dialecte flamand.

En 1809, on a levé le plan de Bergues sur papier grand-aigle, et sur une échelle de deux millimètres par mètre. Ce plan avait déjà été tracé par un espagnol en 1650.

Napoléon a visité deux fois Bergues-Saint-Winoc.

Le 6 juillet 1803, à dix heures et demie du matin, le premier consul traversa l'enceinte de cette ville.

Le 22 mai 1810, à midi et-demi, l'empereur arriva à Bergues. Il venait d'Ostende où il était allé vérifier les travaux hydrauliques gigantesques qu'on y exécutait, ainsi qu'au sas de Slykens.

De Bergues, il se dirigea sur Lille, et de là sur Boulogne, pour y surveiller la construction des prames et bateaux-plats, destinés à l'expédition maritime pour le débarquement en Angleterre.

Une ordonnance du 8 octobre 1831 a décidé que dans le canton de Bergues il y aurait deux bataillons cantonnaux, chefs-lieux : Quadypre et Pitgam. -- Une autre ordonnance du 12 janvier 1833, a nommé M. Parmentier, colonel, et M. Laurent Coppens, lieu-

(a) Voir en outre Malbr. tom 1 p. 82.

tenant-colonel de la légion cantonnale de Bergues. Une ordonnance du 23 avril dernier a désigné en outre M. Jean-Philippe Herwyn, pour major de cette légion.

Les gardes-nationaux du canton de Bergues ont présenté une pétition tendante à ce que l'épée de Napoléon fut déposée aux Invalides.

Lors du voyage de Charles X au camp de St.-Omer, ce prince partit de cette ville, le 14 septembre 1827, à sept heures du matin, pour visiter le port de Dunkerque. Il avait dans son carrosse son fils et le prince d'Orange.

Bergues avait en quelque sorte changé d'enveloppe pour ce passage pompeux. On avait eu soin de restaurer toutes les maisons de la place que le cortège royal parcourut, après s'être arrêté un instant devant un magnifique amphithéâtre, où se pressait l'élite des dames du canton.

« La petite ville de Bergues s'était distinguée dans les préparatifs qu'elle avait faits pour recevoir son Roi. On peut dire que nulle autre ville ne l'a surpassée dans la manifestation de son amour. » (a)

Après la révolution de juillet, le buste de Louis XVIII est resté couronné d'immortelles dans une niche de la façade de l'hôtel-de-ville, jusqu'en février 1831, preuve éclatante de l'attachement sincère que cette loyale population portait *à la monarchie constitutionnelle*.

Elle en donna un nouveau témoignage le 6 juillet 1831, en faisant sortir de l'urne électorale le nom de M. *Paul Lemaire*, maire de Dunkerque. La garde nationale de Bergues s'embarqua aussitôt avec sa musique pour lui présenter ses joyeuses félicitations.

Ce député remplit son mandat à la satisfaction générale et sa retraite volontaire causa de vifs regrets.

Charles X, en suivant le canal de Bergues, qui reçoit l'eau de la grande et de la petite moëre, avait vu avec

(a) Voyage de Charles X.

d'autant plus d'intérêt ce canal que son entretien a permis de rendre à l'agriculture une partie des marais environnans, d'une contenance de 3300 hectares, et qu'il favorise les travaux considérables entrepris par les propriétaires de ces marais pour parvenir à les dessécher entièrement. (a)

Le bassin des moëres n'était jadis séparé de la mer que par d'anciennes dunes, dont les vestiges prouvent qu'en des temps plus reculés les deux moëres ne formaient qu'un seul lac. (b)

On peut lire une excellente dissertation sur les moëres dans l'annuaire du nord de 1829.

Depuis lors, la quatrième section des Wattringues, dont l'administration est réglée par un décrêt du 12 août 1806, a conçu le projet de faire effectuer le curement et l'élargissement du canal des moëres ; la dépense est évaluée à 150,000 francs. M. Paul Lemaire a pris un extrême intérêt au succès de ces travaux éminemment utiles sur lesquels il a appelé l'attention du gouvernement.

Cet honorable magistrat avait eu pour concurrent à son élection, M. De Lamartine, et ne l'avait emporté que de douze voix. Notre premier poète avait obtenu alors cent quatre-vingt un suffrages. On tenait surtout à cette époque, ce qu'au reste on ne peut jamais blâmer, à être représenté par un éligible de la localité.

Au surplus, les préventions injustes disparaissent chaque jour, parmi les hommes droits qui désirent réellement le bonheur de leur patrie.

Tandis que l'illustre auteur des *méditations* est allé chercher les retentissemens lointains de la poésie sacrée sur le tombeau de David, en exprimant ce noble vœu : « Puissent les cœurs et les esprits généreux étouffer leurs passagères discussions dans le sentiment

(a) Voyage de Charles X.

(b) Carte d'A. de Blamont. 1759.

de leur commun devoir ! » , (a) les électeurs du canton où son nom est si favorablement connu, viennent en l'appelant au poste vacant de la députation du Nord, de le récompenser dignement de ses efforts constans pour la prospérité de tous, et de la sagesse de sa *politique rationnelle.*

Une ordonnance du 9 décembre 1832 convoqua le collège électoral de Bergues pour le 7 janvier suivant. Ce jour est remarquable, par l'entrée dans le département du Nord du Roi des Français, qui veut fermement assurer la tranquillité de ses sujets par le triomphe du régime légal.

Le lendemain, M. De Lamartine ayant réuni cent quatre-vingt-seize bulletins sur trois cent quarante-neuf votans, fut proclamé député.

La presse a accueilli ce choix brillant par des applaudissemens unanimes. (21)

Après le reddition de la Citadelle d'Anvers, le vaillant général *Chassé*, venant d'Ypres en France, s'est arrêté dans la ville de Bergues pour y revoir d'anciens amis, avant de se rendre à sa destination dans la ville de St-Omer.

On sait avec quelle louable émulation, les annalistes des provinces s'empressent, dans cette période studieuse, de présenter à l'estime et à la reconnaissance de leurs concitoyens, la légende des individus notables qui ont honoré leur ville natale d'une manière quelconque ; par là, chaque cité du royaume resaisit la gloire particulière qui lui appartient, et l'historien peut former ensuite plus facilement le tableau intéressant des hommes distingués de chaque département ; d'ailleurs, « les illustrations enfouies, les renommées injustement éteintes sont aussi des monumens historiques. » (b)

(a) Lettre de Lamartine.
(b) Vitet.

La ville de Bergues-Saint-Winoc a donné le jour à plusieurs sujets recommandables dans les sciences et dans les lettres ; et quelques savans vinrent en outre y fixer leur résidence.

Sanderus indique d'abord les noms de *Gérard de Mekeren*, habile marin, *d'Arnold Segencalpus*, bon jurisconsulte, et de *Nicolas Damien Bredenard* qui, pendant le règne de Charles-Quint, remporta plusieurs victoires navales sur les Français.

Les religieux de Saint-Winoc, comme ceux de Saint-Bertin, étaient sans contredit à Bergues comme à Saint-Omer, les personnages les plus instruits dans les siècles du moyen-âge.

Thomas-Diacre, né à Bergues, religieux de Saint-Winoc, écrivit les chroniques de ce monastère, et particulièrement le désastre de 1383.

Germain qui enrichit *l'office ecclésiastique*, avait reçu son éducation à Saint-Bertin avant d'être abbé de Saint-Winoc.

Guillaume Lapidanus, religieux de Saint-Winoc, mit au jour quelques chapitres de théologie morale.

Pierre Walloncappel, né à St.-Omer, dans le seizième siècle, Prieur de l'abbaye de Saint-Winoc, rédigea en partie les annales de ce monastère.

Jacques Volcard, né à Bergues, philologue d'une vaste érudition, publia en 1526 à Anvers un traité d'éloquence à l'usage des fonctionnaires publics. *Viglius* et *Jean Second* furent ses élèves et ses amis. Ils avaient pour leur professeur une profonde vénération. Le chantre des *Baisers* consacra son souvenir par l'épitaphe la plus flatteuse.

Jacques Sluyper, né à Herzelle, canton de Wormhoudt en 1530, excella dans la poésie latine, dont il a laissé quinze volumes en partie imprimés. Les partisans de la Réforme le persécutèrent et confis-

quèrent ses biens. Il se retira à Arras chez Antoine Meyer, où il termina ses jours le premier août 1602. Ferdinand de Cardevacques, le protégea spécialement, et plusieurs de ses manuscrits doivent encore se trouver à la bibliothèque de cette ville. Sluyper était élève de Jacques Marcotte, poëte Boulonnais, dont quelques vers latins se rencontrent dans un recueil d'élégies du poëte d'Herzelle. (a)

Jacques Yetzweirts, né à Bergues de parens nobles, commença par se signaler comme porte-enseigne, en 1567, dans la guerre contre les Huguenots. Ensuite il accrût hautement sa réputation en 1573, par la publication d'un poëme latin d'environ 1800 vers, sur l'irruption des révoltés dans la ville d'Audenarde, l'année précédente. Il composa encore des élégies d'un style élégant, et d'une latinité agréable.

Corneille Perduccius, né à Bergues, l'an 1594, admis aux Jésuites de cette ville en 1614, professa avec distinction la philosophie à Douai, et fit imprimer divers ouvrages de piété. Il mourut à Valenciennes, le 6 décembre 1671.

Maximilien Ledent, né à Bergues en 1619, jésuite, exerça avec éclat la théologie à Louvain, et produisit quelques épitres de controverse. Il mourut à Bruxelles le 30 mars 1688.

Jean Aendevoet, né à Bergues, licencié en droit et en théologie, était très-versé dans les lettres grecques et hébraïques. Il publia quelques ouvrages ascétiques vers le milieu du dix-septième siècle, entr'autres la *vie de Saint-François de Sales*, en latin.

Jacques de la Fontaine, né à Bergues, jésuite, défendit avec zèle la constitution *Unigenitus*, dans un ouvrage en quatre volumes in-folio; il mourut à Rome le 18 février 1728, âgé de 78 ans.

(a) Indicateur de Calais, n.° 84.

Nicolas Baselius, né à Bergues, docteur en médecine et en chirurgie, très-réputé dans son temps, donna la description de la comète du 14 novembre 1577 et présagea les calamités que cette apparition annonçait pour l'année suivante.

Victor Ghiselin, docteur en médecine renommé, mourut en 1591, à Bergues, où il avait résidé plusieurs années en qualité de médecin de la ville. Il publia quelques œuvres sur son art. On assure qu'il prévit le jour et l'heure de son décès par les principes de la médecine et qu'il en fit part à ses amis peu de temps auparavant. On se rappelle la fin semblable de l'immortel Cuvier.

Thomas Rius, jurisconsulte éclairé, était échevin de Bergues en 1577, et bourguemestre en 1580.

Baudouin Van Roye, jurisconsulte, né à Bergues, obtint par son mérite la présidence du conseil provincial à Utrecht.

Charles-Alexandre Winoc Declercq, né à Bergues en 1735, avocat au parlement de Douai, a été l'honneur du barreau de Flandre par ses vastes connaissances en jurisprudence, la droiture de son caractère, son désintéressement, et son zèle infatigable à se pénétrer constamment des devoirs d'une profession si avantageuse à la société. « L'étude comme moyen d'être utile, était sa seule passion. » Persécuté par les révolutionnaires, le gouvernement réparateur de Napoléon l'appela à remplir les fonctions de président du tribunal de première instance établi dans sa ville natale.

Sa santé ne put soutenir long-tems le travail opiniâtre auquel il se livra désormais sans interruption, et l'obligea à donner sa démission à la fin de 1802. Bientôt après, une attaque d'apoplexie l'enleva aux infortunés dont il était l'appui.

Elias (Mathieu) né dans le sein de la misère, au village de Pécne, en 1658, est un peintre recommandable de cette contrée.

Koeberger, peintre flamand, trouva le moyen de dessécher plusieurs marais du côté de Dunkerque et en fit des terres propres au labourage et au pâturage. -- On cite encore le talent de *Verlinde*, peintre de ce pays.

Le collège de Bergues peut compter avec orgueil parmi ceux qui y ont enseigné les belles lettres :

Paul Léopard, né à Isembergues, près de Furnes, en 1510; il composa en latin vingt livres de *remarques critiques* qui sont encore estimés, et traduisit quelques *vies* de Plutarque.

Pierre Curius, auteur de traités sur les langues grecque et latine, publiés en 1530.

Clacis dit *Vanzegerscappel*, savant instituteur en 1566.

Chrétien Cellarius, né à Ysembergues, auteur d'un poëme héroïque sur la guerre de Charles-Quint contre Soliman et d'une relation de l'incendie de Delft.

Le fameux grammairien, *Jean Despautère*, et *Adrien Vossius*, célèbre humaniste.

Nous ne pouvons passer sous silence les noms suivans :

Bouchette, né à Bergues, le 25 août 1735, avocat, membre de l'assemblée constituante, où il votait habituellement avec le tiers-état, mort le 9 septembre 1810.

Vernimmen-Devinckhof, né à Bergues, jurisconsulte distingué, président de canton, commissaire du gouvernement.

Dehan de Staplande, avant la révolution de juillet 1830, membre de la chambre des députés, du conseil-général du département, et maire de Bergues.

Adèle Boury, née à Bergues, le 8 novembre 1810. (le *Nord*, n.os des 24 et 28 novembre 1832, a rendu un excellent témoignage de la famille qui tient à Bergues le bel hôtel de la *Tête D'or*.)

NOTES.

(1) p. 1. Nous n'avons pas assurément la prétention téméraire de produire une histoire complète de Bergues-Saint-Winoc; non que notre sympathie ne soit entière avec ses généreux habitans, mais la crainte de nous égarer involontairement dans un canton étranger, et de commettre des erreurs inévitables dans une foule de traditions et de documens inédits, car nous voulons aussi être vrai avant tout, nous a déterminé à leur offrir seulement ce simple exposé des destinées de leur patrie : puissent-ils l'agréer avec leur bienveillance éprouvée ! Il leur servira toujours, nous l'espérons, à méditer sur les choses d'autrefois et à comparer leur ancien état avec l'ordre actuel. « Le passé est l'espoir et la consolation des peuples..... Il s'écroule autour de nous, il ne nous lègue que des ruines pour héritage..... Ah, du moins recueillons religieusement ses débris » ! (France littéraire.)

Les études historiques font chaque année de nouveaux progrès dans l'esprit plus éclairé des populations ; « la France, telle que les siècles chrétiens l'ont faite, mérite assurément tout notre intérêt, car cette France de nos pères est notre France à nous ! »

Pour compléter l'histoire d'Auxerre en 1828, le premier magistrat du département a réclamé, par un appel à ses administrés de nouvelles recherches. Cet exemple devrait avoir des imitateurs.

Le monde savant applaudit aujourd'hui aux vastes entreprises de MM. *Daniélo* et *Vitet*. (Histoires de *toutes les* villes.... et des *anciennes* villes de France.)

Adoptant pour la rédaction des *Notices Historiques* que nous publions, le mode le moins dispendieux, nous avons suivi tout simplement l'ordre chronologique, sans enfler notre ouvrage d'une vaine division de chapitres. Nous désirons uniquement que ces essais soient un jour de quelqu'utilité à des compositions plus étendues. Divers documens nous ont été communiqués avec une complaisance exquise par MM. *Descamps*, (secrétaire de la mairie, homme profondément instruit) *Eugène* et *Auguste Duhamel*, propriétaires, *Bomart*, professeur du collège, (membres de la société des Antiquaires de la Morinie) et par M. *Delbaër*, receveur de l'enregistrement, savant archéologue; nous les prions vivement d'agréer l'hommage de notre reconnaissance.

(2) p. 1. On trouve dans *Sanderus* les diverses significations de ce vieux mot, et les modifications qu'il subit dans les premiers siècles.

(3) p. 4. Voyez les Bollandistes, Butler, Baillet, Malbrancq, Meyer, Locre, Urée, Dom Bouquet : tom 3. p. 631. -- Histoire littéraire de la France. tom. 7. p. 343. -- Biographie universelle. -- Vie manuscrite du 9eme siècle. (Bibliothèque de St.-Omer n.° 764.) autre manuscrit du 7eme siècle, n.° 479. -- La vie de ce saint fut encore écrite, par Folquin, historien de St.-Bertin, par Wallon-Cappelle, audomarois, et par Drogon évêque de Thérouanne; son nom est mentionné dans la légende des saints de la ville de St.-Omer, manuscrit n.° 837, et dans la liste des hommes remarquables de Sithieu, manuscrit n.° 785. M. Vitet a encore remarqué la vie de Saint-Winoc dans un manuscrit de la bibliothèque de Boulogne.

(4) p. 5. « La tête se conserve avec respect dans un reliquaire de vermeil doré enrichi de pierreries, et les autres os dans une châsse d'argent. (*Baillet*) » On garde précieusement dans le trésor, le chef de Saint-Winoc et sa bague. » (*Expilly*.)

« Auprès du chœur était la sacristie; on y conservait le chef de Saint-Winoc et sa bague; le corps du Saint était dans l'église. »

(Millin) ; son buste en argent massif, fruit d'une donation de dix mille francs, sculpté par Bosio, et contenant ses reliques généreusement conservées comme celles de St.-Omer, est encore un des principaux ornemens de la paroisse actuelle de St.-Martin. Parcourez les rues de cette ville agréable, et vous verrez briller de toutes parts le nom et l'image de l'antique moine de St.-Bertin, même sur les frontispices des réunions de la gaieté.

(5) p. 7 On peut voir de plus amples détails, sur cette *immersion de Saint-Winoc*, dans Malbrancq. t. 3. p. 192.

Dans le seizième siècle, dans la crainte des Français ou des réformés, les moines avaient placé le corps de Saint-Winoc dans *une tombe de plomb*, et l'avaient caché dans un endroit obscur de leur église. Il fut découvert ensuite par hazard, et remplacé convenablement dans une autre châsse. C'était à la fin de 1597, « temps où par suite d'une pieuse habitude, on le portait à la colme, dans laquelle on le plongeait. » (Millin) « Il n'y a pas dix ans, (Montlinot. 1764), le jour de la Trinité, on plongeait encore à Bergues les enfans et les malades dans la rivière, lorsque les moines y avaient fait descendre la châsse de Saint Winoc. »

(6) p. 8. » Méditons les principes qui ont servi de propagande au culte chrétien, observe M. *Raoul de Croy*, et reconnaissons qu'il peut se rencontrer plus d'une leçon utile dans une institution qui a légué au monde la charité, la liberté et l'égalité, trois divinités inconnues à la théogonie fastueuse des anciens. »

(7) p. 11. M. Deneuville, dans son histoire de St.-Omer, déclare que le comte de Flandre voulut que *Roderic*, 36me abbé de St.-Bertin, et sage réformateur des moines, gouvernât simultanément les deux monastères, de sorte néanmoins que celui de Saint-Winoc restât dans la dépendance de celui de St.-Omer. Il fit même à ce sujet divers réglemens.

Tous nos auteurs conviennent du relâchement affreux dans lequel vivaient alors les cénobites. Roderic labourait *une terre ingrate*,

selon leur expression. Meyer allègue que l'expulsion des chanoines priva l'abbaye nouvelle de nombreuses dépendances. On cite parmi eux, Godefroy, comte d'Eperlecques.

On a attribué à Baudouin V les travaux de son prédécesseur, mais cette opinion n'est pas solidement établie.

Au surplus, une sorte de confusion semble exister dans toutes ces fondations pieuses, depuis 902, et les ambiguités de *Malbrancq* ne sont pas propres à l'éclaircir. Nous avons comparé toutes les autorités, et nous sommes d'avis, malgré Oudegherst, que Baudouin II n'a construit qu'un monastère, dans la partie basse du territoire, désigné par l'expression, *abbaye naissante*, p. 5. pour indiquer le premier couvent ou chapitre institué positivement à Bergues, qui devint la paroisse principale, sous son nom primitif de St.-Martin, lorsque Baudouin IV éleva au plus haut de la ville le temple consacré spécialement à Saint-Winoc.

(8) p. 16. « Il est arrivé que l'on s'est quelquefois contenté d'exposer dans les temples les saintes reliques à la vénération publique : ce qui donna lieu à des danses, des chansons licencieuses et autres divertissemens profanes, voilà l'origine des carmesses, des ducasses ou fêtes de villages et des foires qui se tiennent autour des églises en beaucoup d'endroits, nommément en Flandre et en Artois. » *Hennebert.*

L'évêque d'Ypres adressa, en 1747, une lettre pastorale par laquelle il prescrivait de ne plus s'arrêter avec les reliques de Saint-Winoc pendant le cours des processions.

(9) p. 18. En vertu d'une décision ministérielle du 3 novembre 1828, la compagnie des pompiers a reçu une organisation définitive. Il y avait quatre pompes à incendie à Bergues en 1813, mais cette ville n'a eu heureusement aucun désastre à déplorer en ce genre depuis un laps de temps considérable. *Millin* a allégué que les fortifications avaient été consumées par la foudre en 943, et que le feu du ciel avait encore ensuite brûlé trois fois Bergues.

(10) p. 18. L'arsenal a été construit sur l'emplacement des Dominicains.

[11] p. 18. Les anciens châtelains, ou vicomtes de Bergues, étaient jadis de très-nobles barons en Flandre, les vieux titres, et les chartes nous les représentent toujours comme de vaillans et sages chevaliers. Nous avons cité le vicomte *Everard* [p. 9] et le châtelain *Elbode* [p. 12] *Gautier* avoué de Bergues, et *Folerave*, châtelain, étaient rangés en palestine, avec Achard, archidiacre de Thérouanne, sous la bannière de Godefroy-de Bouillon. Des *fac-simile* des sceaux de Gislebert I, châtelain de Bergues, délivrés en 1197 et 1202; d'Adam, châtelain de ladite ville, en 1205, de Gislebert II, aussi châtelain, en 1221 et 1242, sont consignés dans les trois premiers tomes du grand cartulaire de St.-Bertin.

« Bergues maison très-illustre, descendue des châtelains de Bergues-Saint-Winoc, s'est établie en Artois en la personne de Gui, fils aîné de Gislebert II, et de Marguerite, dame de Bienque et de Cohem... » [Boulainvillers] le n.° 774 des manuscrits de la bibliothèque de Cambrai, contient une collection de généalogies anciennes, où figure celle de la maison de Berghes-Saint-Winoc. « Le prince de ce nom appartient à une illustre et opulente famille de l'Artois. » [Biographie de la chambre des Pairs, 1829].

A l'époque de la réunion avec la Châtellenie, en 1586, on institua un intendant particulier à Bergues; les chroniqueurs expliquent le règlement des diverses attributions de juridictions de la cour féodale, ou perran [p. 26 et 32], du grand bailli héréditaire, du comté maritime et du magistrat.

[12] p. 20. Sur ceux de *Bergues* est aperte
Plus que sur les autres la perte,
Ville granz et fière...
(Branche des royaux lignages t. 2.)

[13] p. 22. Depuis la défaite des Normands, pendant leur dernière invasion, sur le territoire de Sithieu, la ville de St.-

Omer fut plusieurs fois préservée des attaques de ses ennemis par des circonstances en quelque sorte merveilleuses ; delà cette tradition populaire qui attribua pendant plusieurs siècles avec reconnaissance ces résultats importans aux bienfaisants fondateurs de cette cité.

[14] p. 22. Les comtes de Flandre, malgré les conséquences de *Bouvines*, n'avaient jamais pu renoncer à leurs prétentions sur St.-Omer ; en 1319, celui qui portait alors ce titre, ayant rassemblé ses partisans sur le *Mont Cassel*, s'écria : « Seigneurs, regardez si par bonne cause doy aller conquerre la ville de St.-Omer qui me doit appartenir... »

[15] p. 25. *Le Franc* comprenait les bailliages de Bourbourg, Bergues-Saint-Winoc et Furnes, en outre les villes de Dunkerque et de Gravelines.

DUNKERQUE.

[16] p. 28. Une première lettre sur l'histoire de Dunkerque, insérée dans le journal de cette ville, a été lue avec une extrême satisfaction par les amateurs des études historiques. « Dunkerque est peut-être la première ville du département qui ait eu son histoire et la seule sans doute qui depuis n'en ait pas eu d'autre. » C'est une chose étonnante en effet, que *Faulconnier* n'ait pu trouver encore des continuateurs dans la patrie si intéressante de Jean Bart ; fondée par des marins qui s'étaient groupés autour d'une petite chapelle bâtie dans les dunes par Saint-Eloi, érigée en cité et ceinte de murailles par les comtes de Flandre, Charles-Quint y fit creuser ensuite un port avantageux, précurseur de celui de Louis XIV, pour servir de retraite aux vaisseaux qui venaient d'Espagne aux Pays-Bas.

Le port de Dunkerque, devenu la merveille de la contrée, avait été remis aux anglais, déjà si funestes à cette ville, le 29 juillet 1712 ; les démolitions stipulées par le traité d'Utrecht commencèrent le 7 octobre 1713 et furent achevées au mois d'août suivant. « De vieux soldats versèrent des larmes en détruisant ces ouvrages magnifiques que leurs mains avaient élevés ; des marins voulaient défendre ces forts qui tant de fois les avaient protégés ; mais quand les habitans virent s'élever la digue qui

frappait de mort leur commerce, la ville entière retentit de plaintes et de gémissemens. » (*Allent.*) Au mois d'avril 1716, une frégate de trente-quatre canons vint mouiller encore jusque derrière l'ancien port de Dunkerque... Mais le grand Roi n'existait plus !

Dunkerque a été l'ouvrage de la vie entière de Vauban. Lors de l'entrée de Louis XV en cette ville, le 8 juillet 1744, le conseiller *Legghe* le harangua en ces termes : « Une raison d'état obligea votre bisayeul, pour donner la paix à l'Europe, de sacrifier à la passion de ses ennemis les fortifications et le port de Dunkerque ; une raison contraire peut à ce jour en procurer le rétablissement. » Le canon de Fontenoi ne tarda pas à retentir.

Lorsque le premier consul traversa Bergues, le 6 juillet 1803, il se rendait au camp de Boulogne, par Dunkerque.

Charles X, et son fils, examinèrent avec enthousiasme, en 1827, les superbes écluses de chasse et les monumens de Dunkerque.

(17) p. 46. Quelques villages de la châtellenie de Bergues furent démembrés pour être annexés à celle de Dunkerque, ce qui occasionna quelques démêlés entre leurs magistrats respectifs.

Saint Folquin, évêque de Thérouanne, est mort à *Ekelsbeque* en 855.

Il y avait, à *Quadipre* ainsi qu'à *Rexpode*, une église dédiée à Saint-Omer, dont le nom était révéré dans toute la châtellenie de Bergues.

Herzèle a toujours été célèbre par sa foire aux chevaux du 16 août. *Jourdan* s'empara de ce village deux jours avant la bataille d'Hondschoote.

On admirait sur les vitrages de l'église de *Westcappel* les peintures les plus gracieuses de la Belgique.

Marchant rapporte qu'on trouva de son temps à *Bollezeelle*, (châtellenie de Cassel) deux mille écus d'argent, frappés sous Posthume, vers l'an 267. Dewez allègue aussi que des fouilles exécutées dans cette commune produisirent des médailles et des vases antiques. Le doyenné de Bollezeele ressortissait du diocèse de St.-Omer. On faisait jadis des pélérinages à Notre-Dame de Bollezeelle.

Le canton de Bergues, arrondissement de Dunkerque, est maintenant composé de treize communes.

(18) p. 50. Quelques membres de la famille de l'intrépide Rantzau s'étaient fixés à Bergues. Voltaire, dit-on, leur envoya un exemplaire de ses œuvres, avec une lettre très-flatteuse.

(19) p. 56. Reproduisant une description de Piganiol, *Expilly et Millin*, ont mal-à-propos exprimé une opinion désagréable sur l'extérieur de Bergues.

Maccarthy a consacré un article favorable à Bergues. Maltebrun dit que la possession de cette place a toujours été regardée comme tellement précieuse que depuis dix siècles elle a été huit fois prise et reprise, sept fois saccagée et trois fois délivrée de ses ennemis. « C'est une assez jolie petite ville, dont les habitans portent, je ne sais pourquoi, un sobriquet que nous avons emprunté de l'Italien et que la délicatesse de notre langage ne me permet pas de citer. » (*L'hermite en province*. 1826.) La vaillance habituelle des habitans de Bergues a répondu convenablement à ce sot dicton, aux journées de Cassel, de Courtrai, en 1383, en 1558, et à presque tous les sièges qu'ils ont eu à soutenir.

A une portée de canon de cette place, dont les fortifications ont été construites par Vauban, étaient deux petites redoutes quarrées : l'une appellée le fort *Lapin*, et l'autre le fort *Suisse*. L'un de ces forts a été démoli par les Anglais. *Clairac*, auteur de divers ouvrages, était ingénieur en chef à Bergues, dans le siècle précédent.

M. *Louis Pourcin* est le commandant actuel de la place de Bergues.

Le fort St.-François, à une lieue de Bergues, sur le canal de Dunkerque, est composé de quatre bastions.

L'artillerie de Bergues est dans la direction de Lille, le génie dans celle de St.-Omer.

L'imprimerie n'a été établie à Bergues qu'en septembre 1790, peu de temps après la création du directoire du district.

(20) p. 67. Plusieurs géographes du siècle dernier comptaient à Bergues, 768 maisons et 3175 individus. Ils donnaient à cette ville un circuit de 1828 toises. Expilly lui attribuait, en 1762, 810 feux et 4500 âmes. Sa population actuelle est de 5879 habitans.

(21) p. 71. « M. De Lamartine appartient à la jeune France par son dévouement au système constitutionnel, par son amour pour le progrès des lumières, pour le développement des institutions libérales et pour son attachement à la dynastie actuelle. »

« Homme honnête et député reconnaissant, il se souviendra toujours des électeurs qui l'ont rappellé dans sa patrie... Ses partisans veulent une liberté large et vraie. » (a)

« Remercions, au nom des lettres, le collège de Bergues qui a compris qu'il y avait quelque gloire pour une ville à être représentée par une des intelligences les plus élevées de l'époque. Son début comme orateur vaudra son début comme poëte. (b)

« Son génie est pour nous une heureuse espérance ! » (c)

Nous avons applaudi déjà à ces sages paroles : « Faisons le mieux possible, dans toutes les circonstances, et unissons nos efforts pour relever la nation, la soutenir, la constituer et la défendre » ; (d) et nous osons de nouveau faire entendre notre faible voix au vertueux philosophe qui, du fond de la Syrie, nous répète encore : « prenons la seule raison et la seule morale chrétienne pour guides. » (e)

« Voici mes adieux, disait-il, à vos admirables flamands ; je les aime jusqu'à l'enthousiasme : ils se sont fidèlement conduits... » — « J'ai prié pour vous et tous mes amis, au tombeau du Sauveur du monde, je reviendrai, j'espère, en septembre 1833. (f) Depuis ce touchant souvenir, M. De Lamartine a reçu

(a) Journal de Dunkerque.

(b) Revue de Paris. t. 46.

(c) Gouttière, de Dunkerque.

(d) Var. hist. sur St.-Omer. p. 138. 250.

(e) Lettre du 6 septembre 1832.

(f) Lettre du 12 novembre 1832.

l'annonce de son élection au collége de Bergues. Mais, hélas ; cette noble distinction qui avait réjoui son ame patriotique, tandis qu'il était occupé à redire à ses partisans : « nul homme n'est capable de sauver maintenant l'humanité, mais tous feront le salut de tous... il faudrait chercher le bien sous tous les noms et sous toutes les formes » n'avait que précédé la perte la plus cruelle, et un autre arrêt de mort l'attendait encore à l'heure de son nouveau triomphe !

Les œuvres de notre premier poëte doivent nécessairement enrichir le dépôt littéraire de Bergues.

Nous avons observé que le Roi des Français était entré dans le département du Nord, le jour même de l'élection de M. de Lamartine ; ce Prince allant en Angleterre, avec le duc de Chartres, passa par Bergues le 13 mai 1829 ; déjà en 1815, il s'y était arrêté sous le nom supposé du comte *Dupont*.

On dit qu'un peintre assez renommé de l'école flamande, *Plaschaert*, a reçu le jour à Bergues ; *Descamps* n'en fait pas mention.

La hauteur approximative du beffroi est de 45 à 50 mètres. Malgré de nombreuses recherches, la date de la construction de ce monument est restée inconnue. Ce sont les cadrans de l'horloge qui, en 1807, ont été restaurés. Le carillon qui retentissait chaque fois que la grosse cloche sonnait, jouait aussi les jeudi.

Le 22 mai 1810, *Marie-Louise* accompagnait à Bergues, *Napoléon*, fier d'avoir montré sa nouvelle épouse à la capitale des états conquis sur la maison d'Autriche.

Le couvent des *Sœurs-Grises*, (page 34) a été fondé par Philippe VanhavesKerche, curé-doyen de l'église de St.-Martin. C'est non loin de cette paroisse qu'avait été reconstruit le *Nouveau Cloître*. (page 38.)

Des lettres-patentes de Marguerite, comtesse de Flandre, du mois de mai 1275, avaient confirmé le réglement des religieuses de *l'hôpital St.-Jean*. (page 34.)

On voyait encore, en 1789, dans l'abbaye de St.-Bertin, le *pallium* verd, orné de lions bleus, mêlés d'or, qu'avait laissé sur le maître-autel, Jean VIII, abbé de Saint-Winoc, mort en 1498.

Il paraît que le prêt annuel du Mont-de-Piété roule sur un capital de 300,000 francs, représenté habituellement par 35,000 gages en magasin provenant de la ville et des environs.

Deux des écoles gratuites, autres que celle des frères, sont destinees aux enfans qui apprenant des métiers ne reçoivent que deux heures de leçons par jour; l'autre est pour l'instruction des orphelines recueillies à l'hospice.

En 1780, le cimetière avait été disposé hors des murs de la ville; nous avons mentionné la translation de 1812, d'après l'annuaire de 1813.

C'est en 1763, qu'aborda le petit batiment Hollandais (p. 64); deux autres navires arrivèrent aussi à Bergues, en 1789.

Nous avons omis de citer l'inondation de 1815, parce qu'elle ne causa aucun dommage important.

Les documens qui précédent, auraient été mieux classés sans doute, dans leur ordre chronologique, mais l'on nous pardonnera, nous l'espérons, ces additions, en faveur de notre amour pour la vérité, ainsi que quelques incorrections, souvent inévitables lorsqu'on entreprend de résumer presque littéralement les annales des siècles antérieurs.

Nous profiterons toutefois de cette circonstance, pour placer avec toute la déférence possible, cette production historique, toute imparfaite qu'elle puisse être, sous la protection favorable et éclairée des excellens administrateurs de la ville de Bergues-Saint-Winoc.

MM.

Demeezemaker, (Stanislas) — Maire.

Modewyck, (Benjamin) } Adjoints.

Vermullen-Moutton. }



NOTICES HISTORIQUES

SUR

Hondschoote et Wormhoudt.

HONDSCHOOTE.

Cette place ouverte était autrefois très-célèbre par ses manufactures de serges et de toiles qui passaient jusqu'en Turquie. C'était une des villes de Flandre « où les draperies avaient grande réputation. » (a) « La ville d'Hondschoote est bonne et gentille, et l'on y fait telle quantité de serges, qu'ordinairement on vient en faire tous les ans jusques à cent mille pièces... » (b) Voilà comme le temps qui fait disparaître les trônes, les dynasties, les institutions et les monnmens, observe *Crupelet*, protège, fortifie, étend et accroît l'industrie des peuples. »

Hondschoote a été construit près du canal de Bergues à Furnes, probablement dans le dixième siècle, lors de la formation de la plùpart des cités de cette

(a) Lepetit.

(b) Guicciardin.

contrée. Son nom est souvent mentionné, à cause de ses édifices religieux, dans les annales ecclésiastiques de la Morinie. Son étymologie semble être dérivée de quelque terme familier aux chasseurs.

Hondschoote, dans les guerres du moyen-âge, éprouva à peu près la même fortune que les villes circonvoisines.

Les bourgeois, zélés catholiques, y jouissaient également de plusieurs franchises favorables ; le comte Louis de Créci, pour protéger et honorer leur industrie, leur avait accordé le droit de plomber et de marquer toutes les étoffes fabriquées dans leurs ateliers, d'une empreinte portant d'un côté les armes du prince, et de l'autre, celles de la cité. « On voit encore dans les archives d'Hondschoote, des registres très-volumineux qui renferment les noms des fabricans et à côté de chaque nom la marque particulière que chacun adoptait. » La cour de justice d'Hondschoote, d'une structure élégante, avait aussi un renom respectable et possédait diverses immunités. Philippe-le-Bon avait accordé, en 1430, au seigneur du lieu, quelques concessions pour une somme de 4000 florins.

Hondschoote fut incendié en 1383, lorsque Charles VI chassa les anglais de cette contrée. Les français le dévastèrent en 1558, comme Dunkerque et Bergues. Deux nouveaux incendies détruisirent sa prospérité; l'un, en 1576, consuma 600 ateliers dans la partie occidentale de la ville, l'autre, en 1582, encore plus terrible, commis par les Français à l'instigation jalouse des Huguenots, anéantit 17 rues et plus de 900 fabriques.

En 1658, plusieurs détachemens d'infanterie sous les ordres du duc d'Yorck (depuis Jacques II), y furent mis en quartier ; la paix d'Aix-la-Chappelle, laissa cette ville à la France ; les Hollandais la brulèrent presqu'entièrement en 1708. (a)

(a) Délices des Pays-Bas.

Hondschoote restera fameux dans notre histoire par la journée du 8 septembre 1793.

« C'est par un beau jour d'automne que se donna la bataille d'Hondschoote dont les suites pouvaient être si avantageuses à la France. En effet, si Houchard, plus habile, mais non plus fidèle, eût marché rapidement après la bataille, nous fermions toute retraite à l'ennemi, nous nous emparions du duc d'Yorck, et nous tenions l'armée qui assiégeait Furnes... A compter de la journée d'Hondschoote, la terreur dont nous avions été frappés passa sous les drapeaux ennemis. » (a) Jourdan, Leclercq, Vandamme, Colland, Hédouville, Gobrecht, assistèrent à ce combat, qui avait pour la France l'importance de ceux de Marathon et de Platée. Hoche y obtint le grade de général de brigade. Presque toute la 32.e division des gendarmes à pied demeura parmi les morts; une grande partie de blessés fut transportée à St.-Omer, dans les églises de St.-Bertin et de St.-Denis, et au collège anglais.

Il y avait, en 1764, 539 feux à Hondschoote; sa population est maintenant de 3882 habitans. On prétend qu'elle était très-élevée, il y a quelques siècles. Les pestes de 1545 et 1578 la décimèrent d'une cruelle manière. *Jean Strabant*, vingt-deuxième curé de St.-Vaast, comptait dans sa paroisse, en 1568, 18,000 communians, et cependant Hondschoote n'était pas encore parvenu à l'apogée de sa splendeur, puisque d'autres édifices l'embellirent encore les années suivantes.

Les coutumes particulières de la ville d'Hondschoote dont l'échevinage relevait du présidial de Bailleul, se trouvent dans le recueil des coutumes de Flandre. Sa kermesse est fixée au deuxième dimanche de juillet. Il s'y tient deux foires; l'une d'un jour, le vendredi après la pentecôte; l'autre qui s'ouvre le deuxième

(a) De Jouy.

dimanche de juillet, dure cinq jours. Les foires d'Hondschoote étaient jadis magnifiques; mais il ne reste plus que le souvenir de cette situation florissante.

Le conseil d'arrondissement a récemment renouvellé son vote pour l'achévement de la route d'Hondschoote à Wormhoudt.

L'église paroissiale de St.-Vaast, à Hondschoote, déjà signalée au commencement du treizième siècle, rebâtie en 1386, décorée alors d'un carillon très-harmonieux, est surmontée d'une tour d'un aspect gigantesque.

On voyait, dans cette ville, avant la révolution, un couvent de trinitaires, un de Récollets, un de Sœurs grises, et un de religieuses Récollectines. Elle possédait en outre un hôpital qui contenait trente lits pour les malades indigens, et un collège où l'on enseignait les humanités, dirigé par les récollets. Il y avait aussi un pensionnat dans lequel on apprenait la musique vocale et instrumentale.

La musique d'Hondschoote offre un prix de 600 *fr.* au concours du 4 août prochain.

Sanderus a conservé un joli plan d'Hondschoote; les destinées de cette ville ont eu assez de ressemblance avec celles de Poperingue. (1) *Voir la page* 92.

La seigneurie de Hondschoote est aussi une ancienne bannière de Flandre, possédée pendant plusieurs siècles par les chevaliers de cette noble maison. Guillaume Moran d'Hondschoote, et Raoul de Lederzeele, étaient rangés sous l'étendard de Godefroi-de-Bouillon. Cette seigneurie appartint ensuite au prince de Hornes.

Jacques Navarchus, né à Hondschoote, jésuite, publia un traité sur les diverses sectes de l'Orient.

Jean Nevius, né à Hondschoote, précepteur de Despautère, ami d'Erasme, a laissé quelques épîtres latines, écrites avec élégance.

Pascal Zouterus, né à Hondschoote, instituteur à Ypres, fit paraître à Anvers, en 1524, des mélanges de grammaire.

Le comte Pierre-Antoine Herwyn de Nevele, né à Hondschoote, le 18 septembre 1753, était conseiller pensionnaire dans cette ville, et avocat au parlement de Flandre. Lors de la convocation des états-généraux en 1789, il fut élu membre de l'assemblée constituante par le bailliage de Bailleul, et adopta avec modération les nouveaux principes. Adversaire prononcé des terroristes, la chute de Robespierre épargna sa tête. Sous le directoire, il fut nommé commissaire près l'administration de la Lys; ce département l'envoya au Conseil des Anciens, en mars 1799, et il y remplit les fonctions de secrétaire. A l'époque du consulat, le 25 décembre suivant, il devint l'un des premiers membres du sénat-conservateur, où il se montra, dit-on, presque toujours opposé aux vues de Napoléon, faisant constamment partie de la petite minorité de ce corps. En 1814, il adhéra avec empressement à la chute de l'insatiable conquérant. Louis XVIII le créa pair, le 4 juin suivant, et lui conféra, le 24 avril 1817, la grande croix de la légion d'honneur. Il s'était surtout rendu digne de cette noble distinction, par la prestation de son serment de Comte pardevant la cour royale de Paris, le 20 mars 1815, à midi; fidélité certainement comparable à celle des temps antiques. Cet homme supérieur à tant de titres, est mort à Paris, le 24 mars 1824.

Le baron Herwyn, ancien sous-préfet de Furnes, frère du comte, l'a puissamment assisté dans le dessèchement des grandes et petites moëres.

Le 8 mai 1829, M. et M.me Coppens (cette dame est sœur de M. De Lamartine) ont fait don à l'hospice de Bergues de deux maisons et de quatre hectares 70 ares de terre, le tout évalué à 16,300 francs.

Toute cette famille est chérie et respectée dans le canton d'Hondschoote par ses vertus et par sa bienfaisance habituelle. M. Laurent Coppens a été procureur du Roi à l'Amirauté de Dunkerque, président de la députation du Nord, en 1791, à l'assemblé législative, et en 1815 et en 1816, membre de la chambre des députés.

POPERINGUE.

(1) L'abbé de St.-Bertin se glorifiait, dans le septième siècle, de porter le titre de seigneur de cette petite ville entre Cassel et Bergues, en vertu de la donation de Walbert, comte d'Arques, confirmée par les comtes de Flandre. La principale paroisse de Poperingue avait été dédiée à Saint-Bertin; les églises de Notre-Dame et de St.-Jean ne furent érigées qu'en 1290. C'était réellement jadis une des plus riches dépendances du monastère de Sithieu. Après la paix d'Utrecht, elle n'appartint plus à la France; mais la seigneurie continua à être placée sous le patronage de l'abbaye de St.-Bertin qui y tenait une cour féodale. Cette ville, déjà incendiée par les français en 1382, et par les anglais en 1436, fut presque toute consumée en 1563; elle avait déjà souffert considérablement d'un autre incendie, cinquante ans auparavant.

Poperingue est renommé par ses belles manufactures de draps et de serges qui n'excitèrent que trop souvent l'envie des artisans d'Ypres. C'est la patrie de l'historien *Oudegherst*.



WORMHOUDT.

Hérémare, seigneur de Wormhoudt, avait, à l'exemple d'Adroald, seigneur de Sithieu, livré son beau domaine à la direction salutaire des premiers apôtres du Christianisme dans cette contrée. Saint-Winoc fut le premier abbé du monastère de Wormhoudt, et ses cendres y ont reposé primitivement. Les cruels Normands firent disparaître ensuite cette intéressante communauté. (a)

Une dévotion toute particulière ne laissa pas cependant d'attirer encore une foule de fidèles à Wormhoudt ; Baudouin-le-Chauve y réédifia l'église, et les comtes de Flandre entretinrent toujours généreusement sa prévôté. Ce monument religieux fut restauré en 1629, par Charles d'Argenteau, quarante-sixième abbé de Saint-Winoc.

Le Roi d'Espagne avait accordé en 1663 deux foires franches à Wormhoudt.

Ce bourg fut rendu à la France, à la paix d'Aix-la-Chapelle, en 1668.

Trois foires d'un seul jour s'y tiennent actuellement, le mercredi avant la pentecôte, le mercredi après le le 24 juin, le mercredi après le 8 septembre. Sa kermesse arrive le premier dimanche de juillet. Sa population est de 3775 habitans.

Wormhoudt n'est plus, comme dans l'origine, un bois inculte, peuplé de Morins sauvages ; c'est un des plus jolis villages de la Flandre. Les maisons y sont tenues avec une propreté qui annonce l'aisance des habitans et fait la consolation du voyageur. Tandis qu'à

(a) Histoire de Bergues. p. 3 et 4. — Baillet.

Paris, chez les restaurateurs, vous voyez des cheminées enfumées et des fourneaux qui répugnent à l'œil, à Wormhoudt, les fours de campagne, les trépieds et les crémaillères sont fourbis matin et soir, et ne laissent au gourmand le plus timide, aucune crainte d'être empoisonné.

L'yser qui passe à Wormhoudt, a des bords vraiment enchanteurs, et quand on traverse ce pays dans l'arrière-saison, on est surpris d'y voir encore la terre parée de ses fleurs les plus belles. (a)

« La route de Cassel à Bergues semble tracée dans un paradis terrestre ; au delà de Wormhoudt, on apperçoit ça et là des élégantes maisons de plaisance des négocians et armateurs de Dunkerque. (b)

Jacques-Joseph Schelle, né Wormhoudt, le 14 juin 1747, fit d'excellentes études à Ypres, et fut appelé à exercer le poste de principal au collège de Bergues. Ce bel établissement prospéra sous son administration. En 1792, il fut choisi pour remplir la cure vacante de St.-Eloi à Dunkerque ; il s'y fit adorer par l'aménité de sa conduite et son inépuisable charité. Après la tourmente révolutionnaire, le clergé du diocèse de Cambrai le désigna comme l'ecclésiastique le plus digne de l'épiscopat, et il fut sacré à Rheims, le 9 novembre 1800.

Le bon, le juste, l'évangélique *Schelle* ayant fait le sacrifice de ces éminentes fonctions aux intérêts de la paix et de la réunion des esprits, Napoléon s'empressa de lui rendre la cure de St.-Eloi. Mais hélas, une mort prématurée enleva, peu de temps après, cet excellent curé à la confiance et à l'attachement des Dunkerquois. (a)

(a) La France au dix-neuvième siècle.

(b) L'hermite en province.

(a) Précis de la vie de M. Schelle. Chez Drouillard, à Dunkerque

NOTICES HISTORIQUES

SUR

Gravelines et Mardick.

GRAVELINES.

Robert Cénalis, évêque d'Avranche, a fixé la situation du *Portus Itius* à Gravelines, parce que « la rivière d'Aa est le Sinus Itius, et le Mont Cassel le promontoire Itium. » Henry qui a répandu tant de lumières sur ce point historique si controversé, a objecté, à cette opinion, qu'avant le douzième siècle, Gravelines n'était qu'un chétif village, nommé St-Willebrod ; qu'on ne trouve nulle part que dans les temps antérieurs, cet endroit fut l'abord d'aucun vaisseau ; que la côte était trop plate et trop embarrassée par les bancs ; que ce lieu n'est accessible que depuis la construction de l'écluse et du canal en 1740 ; et que, d'ailleurs, sa distance de l'Angleterre et les autres circonstances nautiques ne peuvent s'accorder avec le récit de César.

Gravelines est un composé de deux mots flamands : *Grave*, pour seigneur ou comte, et *Linghe*, pour canal ; aussi a-t-on écrit *Gravelingue*. Quelques-uns ont dit que ce nom signifiait grand ravelin. (a)

(a) Hennebert.

La ville de Gravelines est située sur la côte, à un quart d'heure de la mer ; à l'embouchure de la rivière d'Aa. Son terrain marécageux, entrecoupé de canaux, en a rendu long-tems l'accès difficile Elle était anciennement habitée par quelques pauvres pêcheurs.

On croit que les Normands ravagèrent Gravelines dans le neuvième siècle, mais l'histoire ne s'est point expliquée assez positivement sur ce désastre, pour le considérer comme certain.

En 933, Adalolphe, vingt-deuxième abbé de St.-Bertin, alla processionnellement chercher le corps du prince anglais *Edwin*, naufragé près de Gravelines. (a)

Il est probable que la mère de l'infortuné Roi Harold, en quittant sa patrie livrée à l'oppression de l'étranger, descendit sur la côte en face de Gravelines, puisqu'après son débarquement, il est certain qu'elle se retira immédiatement dans le monastere de St-Bertin.

La fondation de Gravelines est attribuée généralement à Thierry d'Alsace, comte de Flandre. Ce prince y attira en 1160 de nombreux étrangers par la douceur de son gouvernement, et y fit son séjour ordinaire pour en surveiller la construction. Il y mourut le 4 février 1168.

Une chapelle avait été érigée dans ces parages à l'honneur de St.-Willebrod, parce que cet Anglo-Saxon y avait abordé en 690 ; quelques chaumières érigées à l'entour, composèrent bientôt un petit village que le comte Thierry fit enfermer de murs, après avoir prolongé jusqu'à la mer le canal que Baudouin VII avait fait creuser en 1115 depuis Watten, immenses travaux que continua son fils, Philippe d'Alsace. Alors, la rivière d'Aa prenant librement son cours y a formé un port considérable. Delà, les noms primitifs de *St.-Willebrod* et de *Nieuport* dont les sceaux

(a) Grand Cartulaire de St.-Bertin.

se retrouvent encore, dans le treizième siècle, parmi les archives de St.-Bertin.

En novembre 1164, Thomas Becket, archevêque de Cantorbéry, fuyant la persécution de Henri II qui ne devait que trop tôt l'atteindre, gagna la côte de Sandwich, et sur un petit bateau, à travers beaucoup de risques, navigua jusqu'au port de Gravelines. (a)

Les jeunes Miliciens de Gravelines sont mentionnés dans les guerres de Philippe-Auguste, et selon un historien de son règne, cette ville était considérée comme *opulente* à l'époque de la bataille de Bouvines. Cependant elle aurait été saccagée trois ans auparavant par les Français, d'après ces vieux vers :

« Le port de Gravelingues prennent,
« Toute la ville anéantissent. » (b)

Au mois de mai 1270, Gui, comte de Flandre, sur le point de se rendre en Palestine, donna pieusement au monastère de Clairvaux, vingt mille harengs à prendre à perpétuité sur Gravelines. Cette charge fut ensuite réduite à une rente annuelle.

Les châtellenies de Bourbourg et de Gravelines étaient passées par alliance, en 1213, dans la maison de Guisnes ; mais elles retournèrent à la Flandre dans le siècle suivant.

Robert III, comte de Flandre, dans le partage de sa succession à ses enfans, assigna à Robert de Cassel, son fils puîné, dix mille livres de rentes héritières, sur les villes, châteaux et châtellenies de Gravelines, Bourbourg et autres territoires.

Ce partage donna lieu ensuite à de longs démêlés ; ces belles propriétés transmises aux ducs de Bar et aux comtes de St.-Pol, passèrent enfin, comme on le

(a) Aug. Thierry.

(b) Chronique métrique de Guillaume Guiart. 1211.

verra dans la maison de Bourbon et revinrent à la couronne.

D'affreuses calamités accablèrent la ville de Gravelines dans le cours du quatorzième siècle. « Oudart de Maubuisson, capitaine de Calais, jaloux de venger la défaite des français à Courtrai, part de Calais la veille de l'Assomption, à la tête de 200 hommes d'armes à cheval et de 500 fantassins pour recommencer les hostilités Toute la troupe se dirige vers Gravelines, Oudart passe la rivière d'Aa avec ses gens d'armes, tandis que les sergens de pied restent pour garder le passage. Oudart s'avance en bon ordre, bannières déployées, vers la ville; les gens du port qui les apperçoivent, quittent la place sans crainte et sans hésitation, et courent aux champs pour combattre ceux qui arrivent; ce n'est pas merveille que cette prompte résolution, car ils sont 2000 hommes de pied et 120 gens d'armes environ qui les encouragent et les guident. Malgré ce nombre, les français, l'écu au cou, la lance basse, se précipitent au milieu du gros des flamands, à très-merveilleuses criées; les lances ayant été rompues, les épées sont tirées et les français qui les ont ordinairement courtes et assez légères s'en servent avec dextérité et maint ennemi tombe sous leurs terribles coups. Oudart et les siens se conduisent si vaillamment, que les flamands défaits et mis en pleine déroute, fuyent de tous côtés. Les Français, qui en cette circonstance veulent les châtier de leur inhumanité à Courtrai, usent de représailles, en tuent plus de 400, et entrent dans la ville; ils mettent le feu aux lits de paille; la flamme se répand, vole aux hautes couvertures qu'elle consume et des tourbillons de fumée inondent le port. Les piétons qu'Oudart a laissés derrière lui s'en apperçoivent aussitôt, et tandis que les gens d'armes sont dans la ville, ils s'acheminent de ce côté, s'emparent de tout ce qu'ils rencontrent et reviennent à Calais avec leur capitaine. »

C'est au 14 août 1302 qu'a été fixée cette prise de Gravelines.

Cet Oudart de Maubuisson signala encore sa valeur en 1303 et en 1304, sous les murs de St.-Omer, et contre Gravelines, qui à cette époque n'était pas sans fortifications. (a)

D'après le traité de Brétigny, le territoire depuis Calais jusques au fil de la rivière d'Aa devant Gravelines, était cédé par la France à l'Angleterre. La terre d'Oye servait de limite. Lorsque Calais tomba au pouvoir du vainqueur de Crécy, les autres places des cantons maritimes durent se soumettre la plûpart également à cette cruelle nécessité, surtout après la capture de l'imprudent Roi Jean; mais après la mort d'Edouard III, et du redoutable prince Noir, les Anglais ne furent plus en état de résister aux armes de la France. En 1377, Philippe-le-Hardi, duc de Bourgogne, leur reprit Gravelines qui ne se défendit pas (b)

Henri de Spencer, évêque de Norwich, à la solde d'Urbain VI, jeune et aventureux, étant descendu à Calais avec deux mille lances des meilleurs chevaliers d'Angleterre, et quatre mille archers, pénétra dans la Flandre avec l'intention de la dévaster.

Dans cette invasion, il pilla la ville de Gravelines dépourvue de fortifications et de garnison; presque tous ses habitans étaient encore des pêcheurs sans expérience dans le métier des armes. (c)

Louis de Male, sortant enfin de sa funeste inaction, arma à la hâte les peuples de Bergues, de Cassel, de Bailleul et des lieux circonvoisins; cette troupe mal équipée attaqua sans ordre les anglais, le 25 mai 1383, sur le chemin de Gravelines, et fut complétement défaite.

(a) Indicateur de Calais, n.° 97.

(b) De Barante.

(c) Hennebert.

L'évêque de Norwick, obligé bientôt de céder ses conquêtes à Charles VI, courut se réfugier momentanément dans Gravelines avec ses principaux officiers. « Mais à leur départ ils boutèrent le feu dedans et l'ardirent toute. » (a)

Une trève d'un an fut ensuite signée ; Audenarde et Gravelines, par une de ses dispositions, restèrent aux mains des Gaulois jusqu'à la conclusion des démêlés du comte de Flandre avec ses sujets. La population de l'ancien village de St.-Willebrod ne recouvra que lentement les pertes énormes qu'elle avait éprouvées dans ces déplorables circonstances. Auparavant elle était riche et marchande, mais la guerre ne dissipa que trop souvent ses puissantes ressources.

Au commencement du quinzième siècle, le duc de Bourgogne guerroyait avec les anglais Ceux-ci attaquèrent dans les premiers mois de 1405 la ville de Gravelines, qui était à cette époque comme le boulevard d'une partie de ses possessions en Flandre. Le comte de St.-Pol qui s'y était renfermé avec quelques braves, ne la rendit qu'après une défense désespérée ; Philippe-le-Hardi, à cette nouvelle, s'empressa de rassembler ses hommes d'armes, munit de plus fortes garnisons les places de la frontière, et ne tarda pas à reprendre Gravelines qu'il garnit alors de fortifications plus solides et qu'il se plut à embellir.

Les états de Flandre supplièrent ensuite Jean-sans-Peur d'unir inséparablement cette ville à son domaine.

En 1426, Marie de Luxembourg, douairière de St.-Pol, qui avait succédé aux droits des anciens seigneurs de Gravelines, issus de Robert de Cassel, nanti de cette cité par le partage de Robert III, en 1320, en proposa l'acquisition au magistrat de St.-Omer qui répondit par un référé au duc de Bourgogne.

(a) Froissart.

Lorsque Philippe-le-Bon fut contraint de renoncer à son expédition contre Calais, il logea à Gravelines « tout déplaisant et ennuyeux, et prit conseil avec les seigneurs et nobles hommes qui là s'étaient retraits avec lui, sur ses affaires, en lui complaignant de la honte que lui faisaient ses communes de Flandre. » (a)

En 1439, le cardinal de Vinchestre, la duchesse de Bourgogne, et d'autres personnages marquans se réunirent à Gravelines, pour faciliter les négociations de paix entamées entre la France et l'Angleterre. C'est en novembre 1440 que se rendit Charles d'Orléans à Gravelines, où l'attendait impatiemment le comte Dunois son illustre frère, et où cet intéressant captif reçut du duc de Bourgogne l'accueil le plus amical, prélude favorable d'une réconciliation si utile à leur commune patrie.

Les archives de St.-Omer nous fournissent quelques documens sur le hâvre de Gravelines qui passait pour le meilleur de la Flandre après celui de l'Ecluse; la mer avait remonté dans le quinzième siècle jusqu'au dessous du pont de Watten; le magistrat de St.-Omer avait fait fouir de huit pieds ce hâvre profond de 18, de manière qu'à la marée basse un navire chargé de 90 tonneaux pouvait y flotter: il s'agissait de savoir si les ouvrages faits pouvaient empêcher les anglais de pénétrer dans la Flandre; une répartition d'impôts pour leur confectionnement avait été prescrite. Dès deux siècles auparavant, on avait pratiqué le premier canal de St-Omer à Gravelines, sous Robert I.er, comte d'Artois; sans les écluses de Gravelines et de Watten, les eaux iraient gagner la grande place de St.-Omer. Depuis que la jonction de la Lys à l'Aa anéantit en quelque sorte l'ancien commerce des Audomarois, on les a long-tems bercés du chimérique projet de tirer un nouveau canal depuis Gravelines jusqu'à St.-Omer. « Deux causes ont empêché l'éxécution

(a) Montrelet.

de ce projet : la dépense et la difficulté de conduire les vaisseaux à la voile ou de les haler sur un canal long et sinueux. » (a)

Malgré la présence à Gravelines du chevalier Jean Dubois, neveu du maréchal Desquerdes, ce fut dans le château de cette ville que se trama la conjuration qui fit rentrer, en 1489, la commune de St.-Omer sous la puissance de la maison de Bourgogne, alliée alors à l'étranger.

Gravelines soumis momentanément à Desquerdes, suivit la même impulsion que St.-Omer, et ne supporta dans cette circonstance aucune contribution extraordinaire, ayant aussi tenu bon pour le Roi des Romains.

Philippe-le-Beau, archiduc d'Autriche, séjournait l'an 1500 à Gravelines, lorsqu'il accorda audience aux ambassadeurs du Roi d'Angleterre, Henri VII, qui recherchait son amitié.

Vingt ans après, Charles-Quint qui allait à Calais visiter sa tante *Catherine d'Aragon*, eut aussi une entrevue avec Henri VIII, à Gravelines. Le rival de François I.er résida alors dans cette cité où il donna plusieurs festins splendides.

Lorsque le vieil Empereur présenta le successeur de ses vastes domaines aux principales communes des Pays-Bas, il s'arrêta avec son pompeux cortége à Gravelines, le 30 juillet 1549.

Ce prince avait ajouté aux fortifications de cette place, en 1528, un château et plusieurs bastions, aux frais des états de Flandre. Les chroniqueurs flamands considérèrent, dès cette époque, Gravelines comme une forteresse nouvelle. Elle avait été pourvue d'une garnison capable d'arrêter les courses des français.

En 1552, le commandant de Gravelines attaqua Ambleteuse, et fut repoussé avec une perte de quatre mille hommes. (b)

(a) Allent.
(b) Henry.

La bataille de Gravelines est rangée par tous nos annalistes dans la catégorie des principaux événemens de l'histoire de Flandre. Elle fut livrée le 13 juillet 1558.

Le maréchal de Termes avait poussé ses courses jusques aux portes de Gravelines, précédé du pillage et de la dévastation. Le comte d'Egmont, qui avait sous ses ordres le seigneur de Bugnicourt, les sires de Renti et de Morbecque, avait contraint les français à repasser l'Aa, et à accepter le combat, non loin des bords de cette rivière. « Jamais on ne se battit plus opiniâtrement. Il n'y eut et il n'y aura jamais bataille semblable, puisqu'on ne sache pas qu'un seul français se soit échappé pour en porter la nouvelle. » (a) Les français avaient d'abord obtenu quelques avantages, mais la valeur personnelle du comte d'Egmont décida la victoire incertaine en faveur des Espagnols qui lui en firent ensuite un crime. Toutefois ces derniers avaient été merveilleusement secondés par une escadre anglaise qui mouillait par hasard à peu de distance de la côte. De Termes déploya aussi un brillant courage dans cette journée si contraire aux armes de la France.

Le triste résultat de ce combat fit lever entièrement le siège de Gravelines. Villebon lieutenant du général français, chargé de sa direction, avait d'abord été repoussé par les vigoureuses sorties de la garnison.

Trois officiers supérieurs de l'armée espagnole, tués dans la bataille, *Martin Mager*, *Melchior Eüben Deswickan et Jean de Rumpelheim*, furent inhumés dans l'abbaye de St.-Bertin. On y voyait encore leurs épitaphes au commencement de la révolution. Les français conduisirent à Oye ou à Calais leurs morts de distinction pour y être enterrés. Une relation curieuse de la cruelle expédition des Français, en 1558, dans la Flandre, est annexée au manuscrit n.° 33 de la bibliothèque de St.-Omer.

(a) Histoire du duc de Savoie.

Quelques années avant cette défaite, des plénipotentiaires s'étaient vainement rassemblés, de la part de Charles-Quint et du Roi de France, à Gravelines ou dans ses environs ; la paix fut enfin conclue au Cateau-Cambrésis, et Gravelines resta une place de guerre importante. Antoine de Bourbon, Roi de Navarre, en prit alors possession comme héritier de Marie de Luxembourg, son ayeule, avec les restrictions existantes, et après avoir rendu l'hommage de droit au comte de Flandre.

Henri IV a donc été Seigneur de Gravelines, avant d'être le vainqueur et le père des français ; dans les entreprises que les Béarnais forma sur l'Artois, ses troupes campèrent quelquefois à peu de distance de son premier domaine. Pendant son règne, il y fit exécuter de vastes ouvrages.

La justice se rendit à Gravelines au nom du Roi de France, celui du Roi d'Espagne n'y étant reconnu que pour la souveraineté. Il en fut autrement à la reprise des hostilités.

En 1566, il y avait à St.-Omer, un magasin de munitions de guerre appartenant à Gravelines.

L'historien de Thou, dans un voyage qu'il fit dans les Pays-Bas, en 1576, se reposa à Gravelines, avant d'arriver à Dunkerque.

Le sieur de Lamotte, grand-maître de l'artillerie au service de l'Espagne, « un des plus vieils et subtils capitaines de son temps, » français de nation, et qui joua un grand role dans les troubles de la Flandre, était gouverneur de Gravelines. Elisabeth, reine d'Angleterre, qui lui en voulait particulièrement comme au principal auteur de la réconciliation des provinces Wallones avec Philippe II, avait chargé, en 1579, Valsingham de s'en défaire, lors de la surprise préméditée avec quelques traîtres, de la ville qu'il commandait. Mais le sage et vaillant prince de Parme

parvint à déjouer ce complot, et chassa de cette place les anglais suspects.

Deux ans après, une tentative du prince d'Orange pour s'emparer de Gravelines manqua pareillement.

Un autre gouverneur de Gravelines, *La Cressionnière*, jouissait, dans ce siècle, comme ingénieur, d'une haute réputation.

Sanderus fait l'éloge de quelques autres *commandans de Gravelines*. A cette époque, les gouverneurs espagnols de Gravelines, rançonnaient impitoyablement les bourgeois de Calais qui tombaient dans les pièges de leurs patrouilles. (a)

L'Armada s'était avancée fièrement dans la Manche, offrant un spectacle magnifique et imposant; quelques jours après, le 30 juillet 1588, on découvrit l'*invincible* dispersée le long de la côte d'Ostende à Calais. « Bientôt une canonnade s'engagea entre les deux flottes ennemies, dans la direction de Gravelines. » (b) L'orgueilleuse tentative de Philippe II échoua complètement, et les vaisseaux espagnols couvrirent de leurs débris les rives britanniques.

En 1639, « une escadre espagnole de dix gros vaisseaux, quatre frégates et cinq flutles, fut encore battue et dispersée près de Gravelines. Il y périt, dit-on, deux mille Wallons... » (c)

Gaston, duc d'Orléans, après s'être emparé du fort Philippe, ouvrit la tranchée devant Gravelines, le 16 juin 1644, et y entra par capitulation le 28 juillet suivant. Le lendemain, *Solis* en sortit avec sa garnison, et ayant baisé la botte à M. le duc d'Orléans, fut conduit à Dunkerque. (d)

(a) Archives du Nord. tom 1. 7.[e] livraison.

(b) Lingard.

(c) Dumées.

(d) Montglat.

C'est à ce siège qui fut soutenu vaillamment par une garnison de 4000 espagnols, que le maréchal de Gassion eut une si violente altercation avec le maréchal de la Meilleraye. « Les assiégés de Gravelines, quoique sans espérance de secours, font une résistance qui n'est pas ordinaire, écrivait Mazarin, et ont soutenu deux assauts avec grand cœur. » Les dehors de la place étaient presqu'entièrement ruinés lors de sa reddition, ainsi que les monumens de l'intérieur. « La principale église surtout, était tellement endommagée que le duc d'Orléans ne put y faire chanter le *Te Deum* en action de grâces et que l'on se rendit pour cela chez les Clarisses, religieuses anglaises. » (a)

Mélos, général ennemi, était alors à Bergues avec une petite armée.

Avant les travaux considérables de Charles-Quint, une expédition contre Gravelines était considérée comme peu de chose, il n'en était plus de même au siècle suivant, et dans l'occurrence, les français eurent une peine extrême à venir à bout de leur projet.

Maltus qui avait importé de la Hollande en France l'art de jeter des bombes, périt à ce siège de Gravelines. (b)

L'archiduc Léopold reprit, en 1652, Gravelines qui servait alors de rempart à la France. La place dépourvue de défenseurs, ne se rendit le 18 mai que soixante-neuf jours après son investissement Le brave capitaine *Villers-Courtin* se retira avec tous les honneurs de la guerre.

Le 28 mai 1654 est inscrit parmi les journées fatales dans l'histoire de Gravelines. A onze heures du matin, le feu prit aux poudres enfermées dans le château ; ce déplorable accident dont la cause n'est pas

(a) Lefebvre.

(b) Allent.

connue, endommagea considérablement une grande partie de la cité et des fortifications. Plusieurs personnes d'un rang élevé en furent les victimes. On envoya aussitôt de St Omer, divers secours à la population réduite au plus triste état, et on y fit une quête pour la réparation de l'église.

Le château, qui avait été construit en briques sauta entièrement.

Peu d'années ensuite, Gravelines rentra à jamais sous le sceptre des descendans de Henri IV. C'était en vain que le prince de Ligne était parti de Gravelines pour s'emparer de Calais.

Le maréchal de Turenne qui avait fait échouer dans la campagne précédente, l'attaque des espagnols devant Ardres, finit par rattacher glorieusement à la monarchie une partie des villes de la West-Flandre. Gravelines canonné depuis le 30 juillet, ouvrit ses portes au marquis de la Ferté, le 30 août 1658. La perte des assaillans s'éleva à neuf cens hommes. Le marquis d'Uxelles y fut renversé d'un coup de mousquet.

Le siège de Gravelines de 1658 est le premier que Vauban ait conduit en chef.

Plusieurs années auparavant, le duc d'York avait été reçu à Gravelines par le marquis d'Ormond; et en 1657, lorsqu'il suivait sous le grand Condé les drapeaux de l'Espagne, pressé par la course victorieuse des français, il fit une marche extrêmement pénible par la chaussée de Polincove à Gravelines, que l'abondance des eaux avait rendue presqu'impraticable. Une partie de l'armée ennemie était parvenue alors à se jeter dans cette ville, renfort considérable qui en avait empêché l'attaque. Le prince anglais ne se trouvait plus dans cette contrée au mois d'août 1658. (a)

(a) Mémoires de Jacques II.

Depuis le traité des Pyrénées du 7 novembre 1659, Gravelines est toujours resté au pouvoir des français. « Le chevalier de Ville et le maréchal de Vauban y ont fait ajouter de nouveaux ouvrages de la dernière perfection. » Inaccessible du coté de la mer et pouvant inonder à volonté le terrain environnant, Gravelines peut être défendu avec une garnison de 3000 hommes et 60 bouches à feu.

Lorsque Dunkerque, Bergues, Gravelines, Mardick furent occupés par nos troupes, le Roi de France vint les visiter, avec la résolution d'en faire une des clefs de l'état, et chargea Vauban de rédiger le projet des ouvrages.

Louis XIV coucha à Gravelines le 2 décembre 1662; il y dina le premier juin 1670, venant de Bergues et de Dunkerque, accompagné de la Reine, du Dauphin, et de toute sa Cour; il y coucha de nouveau le 2 mai 1671, et traversa encore cette ville, le 26 juillet 1680. (a)

En 1670, Henriette, fille de Charles I.er, duchesse d'Orléans, qui rappellait à la cour de France, l'intéressante Marie-Stuart, et dont la destinée ne devait être guère moins déplorable, s'appliqua à Gravelines à faire réussir quelques négociations avec l'Angleterre, où elle ne tarda pas à débarquer.

Un arrêt du conseil d'Artois, du 23 octobre 1677, ordonna qu'il serait fait un chemin royal de St.-Omer à Gravelines, dont la dépense fut fixée à 39,000 livres; la taxe de St.-Omer était de 6,000 livres.

Pierre Piers exécuta en 1678, de grands travaux au hâvre de Gravelines. Vauban l'inspecta attentivement à la fin de 1680.

Boulainvilliers allègue que Gravelines fut totalement brûlé en 1694.

(a) Itinéraire des Rois de France.

Tout était préparé, en 1696, dans les ports de Dunkerque et de Calais, pour favoriser la tentative de Jacques II, pour remonter sur le trône de ses pères, lorsque dans les premiers jours d'avril, l'on apperçut à la hauteur de Gravelines, une flotte de plus de soixante voiles, commandée par l'amiral Russel, qui fit évanouir totalement les illusions de l'infortuné Stuart.

Dans le siècle suivant, le chevalier de Saint-Georges, contraint aussi d'abandonner l'Ecosse et de se retirer en France, aborda, après une traversée périlleuse, dans la nuit du 21 février 1716, entre Calais et Gravelines.

Le 19 février 1699, une tempête épouvantable occasionna des dégâts considérables dans le Calaisis et les cantons limitrophes.

« On conserve aux archives de la préfecture du Nord, un mémoire sur les inondations de Calais et de Gravelines, manuscrit in-4.°, fait par M Barentin en 1699. Nous sommes portés à croire que ce mémoire se rattache aux effets de la tempête de février. »(a)

Par arrêt du conseil d'Artois, en date du 17 décembre 1737, la contribution de cette province, pour le curement de la rivière de St-Omer à Gravelines à l'effet de prévenir les inondations, fut déterminée à la somme de 360,000 livres. Deux ans après, on commença la construction du canal de Gravelines et des écluses. Quelques mille hommes poussèrent activement ces travaux si avantageux au commerce et à l'écoulement des eaux.

« Le port de Gravelines est formé par la nouvelle embouchure de l'Aa qui débouche à mer basse par l'écluse Vauban ; cotoie les glacis de la place, et se dirige ensuite vers la mer, du sud-est au nord-ouest, dans un canal rectiligne de 1800 toises. » Ces importans ouvrages, commencés par les espagnols, détruits et

(a) Indicateur de Calais, n.° 124.

reconstruits par les français, ont contribué à sauver cette frontière dans la guerre de la succession d'Espagne.

Les Espagnols avaient placé leur écluse de mer près des dunes, à 900 toises de Gravelines, et bâti le *fort Saint-Philippe* à quatre bastions pour la protéger. Il défendait l'accès de la place ainsi que les forts de l'écluse et d'Hennuin.

Le fort Saint-Philippe, établi depuis la prise de Gravelines par l'archiduc Léopold, n'était pas revêtu de maçonnerie, mais de terrasses bien palissadées. Un détachement de cent hommes y tenait garnison, susceptible d'être augmentée à volonté, et qui incommodait singulièrement les communes environnantes. Le comte de Charost, gouverneur de Calais, s'en étant emparé dans une attaque nocturne en 1657, « tous les habitans du pays y coururent, pour en faire la démolition qui fut achevée en deux jours. » (a)

« C'est en deçà des dunes, sur l'emplacement de l'ancien fort Saint-Philippe, que s'est élevée, dans la dernière guerre, la petite ville de Smugglers, où se fait encore un commerce d'échange entre la France et l'Angleterre. Cet échange du côté de la France, consiste en produits naturels ou industriels du bassin de l'Aa, parmi lesquels, il faut compter des myriades d'œufs et de sangsues. » (b)

La navigation du canal de Gravelines donna lieu à une infinité de contestations avec les villes de Dunkerque, Bergues, Bourbourg et St.-Omer.

Les étrangers apportaient de nombreuses marchandises dans le port de Gravelines. Son *tonlieu*, le plus grand revenu de la commune, était un des plus beaux droits de toute la contrée. Le commerce des laines anglaises était immense à Gravelines, dans le treizième siècle. Le conseil général vient de voter une allocation

(a) Bernard.

(b) Allent.

nécessaire à la prompte réparation des digues du port de Gravelines, réclamée avec instance, afin de préserver le pays d'une inondation dont il est menacé.

Le port de Gravelines offre un asile assuré aux navires battus par la tempête.

Lors du séjour que fit à Dunkerque en 1741, le duc de Chartres, (Louis-Philippe d'Orléans) ce prince ne quitta point ce territoire sans s'arrêter à Gravelines. « L'évêque de St.-Omer devait l'aller recevoir dans cette ville qui est de son diocèse; il y avait même déjà envoyé ses équipages et disposer un appartement, mais comme depuis qu'il était entré dans l'épiscopat, il n'avait point encore été à Gravelines, et que par honneur lorsqu'un évêque entre dans une ville de son diocèse, on y tire la première fois le canon, il trouva qu'il était plus prudent de supprimer la visite de peur de s'attirer des reproches de son peu d'exactitude dans ses tournées pastorales. » (a)

En 1744, Louis XV, avant de se rendre à son armée devant Furnes, se reposa dans quelques lieux de notre province; il rendit l'hommage ordinaire à Notre-Dame de Boulogne, et entra à Dunkerque, le 8 juillet, après avoir passé par Gravelines « dont il témoigna être content. »

En 1744, lors de l'entreprise héroïque de *Charles-Edouard* « l'armée d'invasion s'assemblait à Lille, à St.-Omer, à Aire, *à Bergues*, prête à se porter sur Dunkerque qui voyait sa rade se remplir de navires de transport. »

L'expédition ayant été contremandée, le noble Stuart se retira à Gravelines, « aussi triste que s'il eût été vaincu, et gardant l'incognito sous le nom du chevalier Douglas. » (b)

Lors du camp de St.-Omer, en 1788, les derniers

(a) Mémoire de Visconti, audomarois.

(b) A. Pichot.

des Condé restèrent quelques jours aussi, dans ce canton maritime, avant les nombreux orages qui devaient accabler également cette illustre maison.

En 1762 et 1763, on projeta de faire un bassin pour le chargement et la décharge des marchandises voiturées sur la rivière d'Aa de St.-Omer à Gravelines.

Napoléon se rendant aussi à Furnes, en 1810, arriva de Boulogne à Gravelines, le 21 septembre, à cinq heures du soir, précédé des gardes d'honneur des villes voisines et de la musique de Bourbourg.

La défense héroïque de Pierre Legoulon, Thomas Lebègue et Antoine Plachot, marins de Gravelines, embarqués sur le corsaire de Calais, *la Fortunée*, contre la frégate anglaise *la Thébaine*, est mentionnée dans les éphémérides de cette cité, à la dâte du 13 mars 1811.

Par décrêt impérial du 23 juillet 1811, le maire de Gravelines fut autorisé à acquérir au nom de la commune, moyennant 5000 francs, une maison appartenante au sieur Palmaërt pour servir de presbytère.

La juridiction ecclésiastique de Gravelines était celle du diocèse de St-Omer. Il s'y trouvait un hôpital, un couvent de Récollets, des Sœurs noires et une institution de Clarisses anglaises fondée l'an 1620, et qui subsiste encore.

« On remarquait dans l'église paroissiale deux monumens de marbre érigés à deux guerriers fameux, qui ont été en différens temps gouverneurs de cette place; l'un est *Valentin de Pardieu*, espagnol, l'autre *Claude Berbier de Metz*, français.

Durfort, gouverneur de Gravelines, a laissé également des souvenirs très-honorables dans cette ville où il termina, après 43 années de résidence, le 18 juin 1805, sa carrière presque séculaire. Ce nom est célèbre dans les fastes militaires de la France. *Fontenoy*, Berg-op-Zoom et Verteuil ont été surtout le

théâtre de ses glorieux exploits. -- Lors de la capitulation dernière, en 1658, il avait été déclaré qu'il ne « serait « rien innové dans l'église de St.-Willebrod où réside la sainte image miraculeuse de Notre-Dame, dite de foi, laquelle demeurera en son même lieu, sans aucun changement. » Cette image s'est multipliée dans toutes les petites chapelles des environs.

2500 francs viennent d'être alloués par le conseil général pour la réparation de la tour, élevée sur les fondations de l'ancien monument, en 1823, par un artisan de Calais, et qui sert de phare aux marins. Le fameux ouragan du 18 brumaire (9 novembre 1800) renversa la flèche de l'église qui en s'écroulant abyma le chœur; on y célébra ensuite l'office divin dans la nef, et lors de la consécration nouvelle de cet édifice rétréci, on y réintégra solennellement, le 29 septembre 1825, le mausolée du gouverneur *Berbier de Metz*, en marbre blanc, sculpté par Girardon, placé auparavant dans le chœur.

Cette flèche était citée pour sa beauté et son élancement favorable aux matelots. La reconstruction moderne la fait regretter encore plus vivement.

Le magistrat de Gravelines était composé d'un bailli, d'un mayeur et de cinq échevins, sans compter les officiers inférieurs. Il relevait de l'intendance de Lille et du parlement de Paris.

Par déclaration du 11 février 1664, les appels du bailliage de Gravelines étaient attribués au conseil d'Artois.

Les droits et privilèges des habitans de Gravelines sont détaillés dans la charte de juin 1262, signée par Marguerite, comtesse de Flandre, et confirmée par son fils.

Gravelines avait une coutume non homologuée, mais observée; elle a été registrée au conseil d'Artois, le premier décembre 1671.

Les armes de Gravelines sont d'or au lion de sable à la bordure de gueules.

On trouve des dessins de cette ville dans *Guicciardin Sanderus et les travaux de Mars ;* en 1807, on leva le plan de la place sur papier grand-aigle.

Selon Boulainvilliers, le territoire de Gravelines ne contenait que 1525 mesures de terre, et 1162 habitans. D'après Expilly, on y comptait 222 feux. La population de 1823 était de 2570 âmes ; elle s'élève maintenant à 3570 habitans. On dit communément qu'il y a Gravelines 1600 individus *intrà-muros*, et 2400 *extrà-muros*. Son commerce consiste principalement en œufs, fruits et bois du Nord. Son octroi est d'un rapport de 16 à 17000 francs ; ses contributions peuvent être de 23 à 24000 francs.

L'ouverture de la foire de Gravelines a lieu le 15 août, elle dure neuf jours ; sa kermesse est aussi fixée au 15 août.

On y voit encore le château, dit Expilly et les deux portes, celle de Dunkerque et celle de Calais qui sont presqu'en face l'une de l'autre, ainsi que trois beaux magasins à poudre, voûtés de pierre, d'une construction parfaitement bonne et plusieurs corps de casernes. Ses rues sont belles et bien percées L'arsenal peut contenir 8000 fusils : les casemates sont presque neuves et d'une superbe tenue. Il reste quelques débris des casernes espagnoles. Gravelines est considéré comme la place la plus fortifiée de cette contrée.

Autrefois, le séjour de Gravelines était très-malsain, mais il n'en est plus de même depuis le nettoiement des canaux et le desséchement des eaux croupissantes. Aujourd'hui, le proverbe relatif à la garnison de Gravelines est tout-à-fait menteur.

Il y avait, avant la révolution, à Gravelines, une école chrétienne pour les filles, dirigée par les sœurs

de la providence, et un atelier de charité pour les pauvres orphelins à qui l'on apprenait à filer du coton.

L'école d'enseignement mutuel de Gravelines a plus de cent élèves.

M. Decarpentry, deux fois président du collège électoral de Bergues, depuis la législation actuelle, administre la ville de Gravelines à la satisfaction générale; il a sous sa garde des archives précieuses pour l'histoire locale.

Pierre de Ligne, né à Gravelines, en 1520, avocat à Louvain, en 1554, cultiva avec un égal succès la jurisprudence et la poésie. Il publia des commentaires très-estimés sur les *institutes* de Justinien, ainsi qu'une tragédie, intitulée *Didon*, avec des notes sur les quatre premiers livres de l'Enéide.

Jean Macaire, dit l'Heureux, né à Gravelines, chanoine à Aire, en Artois, d'une érudition rare dans les langues grecque et latine, élève de Léopard professeur à Bergues, passa vingt années de sa vie à explorer les richesses littéraires de la capitale du monde chrétien; il consacra à l'étude presque toute son existence, et laissa à sa mort, le 25 août 1604, à Aire, divers manuscrits légués à l'Académie de Louvain.

Pierre Lanssellius, né à Gravelines, de l'ordre des jésuites, possédait de vastes connaissances dans les langues orientales, surtout dans l'idiome hébraïque. Il mourut, en septembre 1632, après avoir fait paraître plusieurs ouvrages de critique ecclésiastique.

François Gautran, né à Gravelines, de la société de Jésus, composa quelques œuvres ascétiques, et une dissertation historique sur la ville de Tournai, où il décéda le 11 juillet 1669.

M. Rivière, administrateur du département du Nord, membre du conseil des cinq-cens et du corps-législatif, est né à Gravelines le 5 octobre 1739. Ce respectable magistrat est décédé le 28 mai 1825.

MARDICK.

Divers auteurs ont écrit que Mardick était jadis une ville fort renommée, avec un très-beau port, un des trois de Jules César, celui même qu'il avait choisi comme le plus commode, à cause de sa profondeur et de son étendue, et qui avait le surnom *d'Itius*; son nom est composé de deux mots flamands : Mar-Dick qui veulent dire : *digue à la mer*. C'était un lieu de garnison romaine important; il en est question dans les gestes du règne de Clodion, et c'est là que les Saxons bornèrent leurs conquêtes selon quelques assertions peu véridiques. Une voie romaine aboutissait à ce port et cotoyait la ville de Bergues à la distance d'une petite lieue.

On prétend que Mardick fut pillé par les Normands dans le dixième siècle.

Après la prise de Calais par Edouard III, il est probable que cette place tomba au pouvoir des Anglais, puisqu'en 1377, le duc de Bourgogne « s'empara aussi de Mardick, que défendaient les sires de Maulevriers, Poitevins, qui n'avaient pas encore quitté le service de l'Angleterre. » (a)

Ce qui est incontestable, c'est qu'en 1383, Mardick qui n'avait ni enceinte ni fossés, fut saccagé facilement par Henri Spencer, chef de l'invasion Anglaise de cette époque.

(a) De Barante. — Nous croyons que cet auteur a confondu Mardick avec Audruicq. La capitale du Brédenarde est arrosée par *le Mardick*, à sa séparation du pays de l'Angle.

Quelques jours avant la bataille de Gravelines, un détachement de cavalerie de l'armée du maréchal de Termes, pénétra dans Mardick après une courte résistance, et livra cette petite place à la dévastation.

« Le 25 mars 1602, une baleine qui avait 55 pieds de long, et huit de haut, fut jetée vive sur le rivage de la mer, à Mardick; l'on en retira plus de vingt tonnes d'huile sans ce qui fut perdu. M. de Guernoval, gouverneur de Gravelines, la fut voir avec beaucoup de gens, et en fit ramener deux chariots chargés des côtes et autres parties du corps. »

« La nuit entre le samedi et le dimanche, 23 février 1603, fut jetée mort au rivage de la mer, entre Gravelines et Mardick, une grande baleine d'environ 66 pieds de longueur : celle-ci était mâle, celle de 1602 était femelle. » (a)

La victoire du comte d'Egmont avait fait rentrer sous la domination des Espagnols les villes de ce canton maritime; ils firent bâtir, en 1622, un fort à Mardick, pour assurer le commerce et la navigation. Sa position devint si avantageuse qu'il fut pris et repris plusieurs fois pendant les guerres du dix-septième siècle entre la France et l'Espagne.

« Après cinq jours de tranchée ouverte, le 10 juillet 1645, la garnison Espagnole de Mardick demanda à capituler et obtint de se retirer à Dunkerque avec armes et bagages et deux étendards seulement. Le peu de profondeur du port de Dunkerque et un banc de sable qui en rendait l'entrée impraticable, obligeaient les vaisseaux à venir se décharger à la fosse de Mardick, et donnaient ainsi une grande importance au fort qui commandait cette fosse et le canal qui conduisait à Dunkerque. Par cette conquête, il suffisait de quelques bâtimens Hollandais pour ruiner entièrement le commerce des Dunkerquois. Un heu-

(a) Ancien manuscrit.

reux coup de main fit retomber ce fort au pouvoir des Espagnols avant la fin de l'année.. » (a)

La surprise de Mardick fut opérée, en trois heures de temps, par la trahison du sieur *de Cité*, gentilhomme de la Franche-Comté, à l'aide de troupes tirées des garnisons de Dunkerque, de Bergues et de St.-Omer.

Le brave Rantzau qui s'était distingué à Mardick et à Gravelines, reçut le baton de maréchal, le 6 juillet 1645.

Le duc d'Orléans rentra dans Mardick, le 25 août 1646 ; le siège avait duré dix sept jours et avait coûté beaucoup de sang, de peine et d'argent à la France.

Le vainqueur de Rocroy qui contribua spécialement à cette reddition, fut blessé dans la tranchée, au visage et au bras, par l'imprudence d'un soldat français qui laissa tomber à ses pieds une grenade (b).

Les assiégés sortirent au nombre de trois mille, et furent conduits à St.-Omer. (c)

Les Espagnols mirent à profit les troubles de la fronde ; Mardick revit flotter leurs couleurs, en 1652, après avoir été en partie démoli par les ordres du maréchal d'Aumont.

Le 3 octobre 1657, Turenne, se rendit maître de Mardick qui tint en cette circonstance, huit jours de tranchée ouverte, mais dont la garnison dût se rendre à discrétion.

Lingard allégue que la capitulation eut lieu le 23 *septembre*, après trois jours de siège.

« Cette prise alarma tellement les Espagnols que dans la crainte que nous n'allassions assiéger Gravelines, ils levèrent leurs écluses et inondèrent quatre lieues de Pays autour de cette place, mais la saison était trop avancée pour une pareille entreprise. » L'en-

(a) Indicateur de Calais, n° 92.
(b) Mémoires de la Maison de Condé.
(c) Montglat.

nemi ayant appris que le général François était resté sur la frontière, ne songea pas sérieusement à rentrer dans Mardick.

Cependant d'après *Bernard*, le prince de Ligne et le marquis de Caracene vinrent assiéger Mardick quinze jours après sa possession par les Anglais. Le prince de Galles et le duc d'Yorck, attaquèrent la place par trois endroits, mais elle fut vigoureusement défendue par la garnison anglaise et trois cents Français qui contraignirent les fils de Charles Ier. à battre en retraite.

Mardick avait été immédiatement remis aux Anglais, et Cromwell enchanté de l'avoir en sa puissance, envoya de nouveaux renforts pour former le siège de Dunkerque. Les Bourbons ne déplorèrent que trop tôt cette imprudente alliance avec un régicide couronné.

A peine maîtres de Mardick, les Anglais commencèrent à en réparer les anciennes fortifications ; les fossés étaient demeurés intacts, et une petite partie seulement du parapet avait été renversée.

Don Juan, général espagnol, résolut de détruire dans l'espace d'une nuit tout l'ouvrage d'un mois. Les Stuart l'accompagnèrent dans sa marche nocturne, et après une tentative périlleuse, ils se retirèrent en bon ordre au point du jour, après avoir détruit les dehors de la place. (a) C'est ce qui explique l'allégation de l'historien de Calais.

Les Anglais en garnison à Mardick, rejoignirent Turenne pour assister à la bataille des Dunes. Ce généreux guerrier avait vendu sa vaisselle d'argent pour acquitter leur paye.

Louis XIV parcourut avec enthousiasme la contrée où ses armes venaient d'acquérir tant d'éclat.

(a) Mémoires de Jacques II.

Il coucha à Mardick, accompagné de Mazarin, le 26 mai ainsi que le 23 juin 1658. (a)

C'est à Mardick que ce puissant monarque tomba si dangereusement malade, ayant éprouvé, dit-on, un grand froid, en passant auprès de Gravelines.

« Il voulut aller se promener à Mardick et visiter les fortifications de la place. Il la trouva infectée du mauvais air qu'y répandaient les maladies et la malpropreté de la garnison. C'en fut assez pour altérer la santé du Roi..... » (b)

« Le roi voulut aller visiter l'armée. Il fut à Mardick, où il demeura quelque temps. Ce lieu était infecté par les corps morts qui étaient restés des années précédentes à demi enterrés dans le sable sans pourrir : la sécheresse du terroir les en empêchait. Il n'y avait à Mardick nulle commodité : on manquait d'eau et de toutes choses, et la chaleur était excessive. Louis XIV à Mardick vivait comme un particulier : il dînait chez le cardinal Mazarin ou chez le vicomte de Turenne. » (c)

Ce fut aussi après la prise de Mardick que le prince de Condé éprouva une maladie non moins grave.

Le général Castelnau, blessé mortellement dans cette campagne, fut créé maréchal de France par état donné à Mardick, le 30 juin 1658.

Mardick fut définitivement ravi à l'Espagne, par le traité des Pyrénées ; en 1662, il en coûta à la France cinq millions pour obtenir de l'Angleterre sa restitution et celle de Dunkerque. Mais à mesure que les fortifications de cette dernière place et de Gravelines augmentèrent, Mardick devint inutile et fut démoli entièrement vers 1664.

(a) Itinéraire des rois de France.

(b) Mézérai.

(c) Mémoires de M.me de Motteville.

Lors de la descente projetée par Jacques III, en 1708, la flotte anglaise commandée par l'amiral Biug, vint se poster dans la fosse du Vieux-Mardick.

La paix d'Utrecht ayant livré la ville de Dunkerque à la jalousie des Anglais, le gouvernement Français fit pratiquer un nouveau port à Mardick, afin d'empêcher les inondations qui pouvaient résulter du comblement du port voisin. Trente mille hommes et des sommes énormes furent employés à cet ouvrage immense ; le canal et les écluses commencés le 2 mai 1714, furent achevés le 9 décembre suivant, jour où l'eau y coula pour la première fois. Les Moëres qui étaient restées submergées reçurent alors un nouveau moyen d'écoulement. Bientôt le canal de Mardick, par la chasse continuelle des eaux, fut creusé assez profondément pour y voir entrer une frégate de 34 canons.

On avait cru satisfaire au traité d'Utrecht, en ne relevant pas les mêmes digues et en ne rétablissant pas le vieux canal, mais les Anglais conçurent un ombrage extrême du nouveau Mardick, et adressèrent à Louis XIV les plus vives réclamations.

« Ces grands travaux, derniers efforts d'un roi que l'âge ni le malheur n'avaient abattu, » et qui se glorifia jusqu'au dernier instant d'avoir été maître dans son royaume, furent renversés après sa mort, après la conclusion du traité du 4 janvier 1717.

Pierre-le-Grand admira, le 23 avril suivant, les écluses de Mardick ; au mois de juin de la même année; elles étaient détruites.

La poésie soupira de nobles douleurs sur le sort de Mardick :

« La crainte et l'effroi d'Albion. »

Le plan de cet endroit célèbre par ses doubles ruines, (car on assure qu'il n'y a pas trois siècles des ruines dignes de la grandeur romaine frappaient

encore les yeux des voyageurs surpris,) se rencontre dans *Sanderus*, *les travaux de Mars* et *Faulconnier.*

En 1766, Mardick avait 26 feux et 120 habitans. Sa population actuelle est au moins de 700 âmes.

M *Palmaers*, desservant de Mardick, était membre de l'Assemblée constituante.

Arnould-le-Grand, comte de Flandre, en reconnaissance de la guérison miraculeuse de son épouse chérie *Atala*, (a) avait donné, en 959, la terre de Mardick au monastère de St.-Bertin : le nom de cette abbaye se trouve donc mêlé à l'origine de la plûpart des villes de l'antique Morinie !



(a) Var. hist. sur St.-Omer, p. 23.

NOTICES HISTORIQUES

SUR

Bourbourg, Watten



ET

RUMINGHEM.

BOURBOURG.

L'origine de Bourbourg remonte à des temps très-reculés ; d'après nos annalistes, cette ville a pris son nom de sa situation dans un terrain boueux, car *Brod*, *Brud*, *Bruch et Broc*, signifient de la boue ; et semblent être dérivés de *Brodium*.

Bourbourg était aussi un *Morinorum castrum* ; Baudouin-le-Chauve l'entoura de murs et de fortifications au commencement du dixième siècle, comme la plûpart des cités nouvelles de son comté de Flandre. Sa circonvallation fut terminée en 958 par Baudouin III.

Clémence de Bourgogne, comtesse de Flandre, institua vers l'an 1102, la belle abbaye des religieuses de St.-Bénoit, située à la campagne, transférée dans l'enceinte intérieure, en 1551, par ordre de Charles-Quint, et qui ne recevait que des demoiselles de condition noble.

Le costume des bénédictines de Bourbourg figure dans *l'histoire des Ordres Religieux*. La fondatrice y fut inhumée en 1129.

« Dès l'an 1038, la ville de Bourbourg avait des châtellains qui en étaient les seigneurs particuliers et propriétaires. » Elle se trouvait, à la fin du douzième siècle, assignée dans la douaire de la veuve de Philippe d'Alsace, et repassa ensuite de la maison des comtes de Guisnes, où elle était entrée par alliance, dans celle des comtes de Flandre. Les châtellains de Bourbourg l'étaient aussi de Gravelines, de sorte que ces deux places furent soumises presque toujours à une commune domination. Bourbourg reconnut également pour seigneur, le jeune Roi de Navarre, que la France adora ensuite sous le nom d'Henri IV.

Une trève fut conclue dans l'abbaye de Bourbourg, le 11 février 1375, pendant laquelle les Anglais devaient cesser toute hostilité dans la Picardie et dans l'Artois.

Lors de la descente de l'évêque de Norwich, les habitans de Bourbourg furent si effrayés de l'approche des Anglais qu'«ils se rendirent, sauves leurs vies et leurs biens. Ainsi furent-ils pris, et les anglais entrèrent en la ville et en eurent grand'joie, car ils dirent qu'ils en feraient une belle garnison, pour guerroyer et harceler ceux de St.-Omer et des frontières prochaines. » (a) Charles VI, qui avait eu tant à se louer de la valeur des guerriers de Bourbourg, à la bataille de Rosebecq, ne tarda pas à chasser les Anglais de leur patrie ; les maisons de cette ville qui n'était fermée que de *palis*, étaient malheureusement couvertes en paille ; elles furent bientôt la proie des flammes ; le Roi de France pénétra dans ce circuit embrâsé, le 19 septembre 1383, et les Bretons s'y livrèrent au plus odieux pillage. « Un d'entr'eux monta sur l'autel de l'église de St.-Jean pour arracher une pierre pré-

(a) Froissart.

cieuse de la couronne d'une statue de la Sainte Vierge, mais l'image fit un mouvement, dit-on, et le sacrilège tomba raide mort sur le pavé. Un autre voulut encore prendre ce diamant. Aussitôt toutes les cloches sonnèrent. Ces prodiges furent rapportés au Roi qui vint en cette église et fit de beaux présens à l'image de Notre-Dame ; autant en firent les principaux seigneurs de l'armée, et toute la foule se porta bien dévotement dans la chapelle. » (a)

Trois mille Anglais occupaient alors Bourbourg; après les attaques meurtrières de Philippe d'Artois, comte d'Eu, ils avaient accepté une capitulation honorable.

En 1479, « les Français de la garnison de Béthune, Thérouanne et St.-Pol se mirent sus en grand nombre, à pied et à cheval, et se préparèrent pour courir en Flandre jusques auprès de Bourbourg, où ils boutèrent les feux et prirent prisonniers à leur choix. » (b)

Desquerdes prit par *appointement*, en 1487, Bourbourg, qui deux ans après rentra sous le pouvoir du Roi des Romains, après l'expulsion de St.-Omer du général Français.

Le 30 juillet 1549, Charles-Quint qui faisait reconnaître son fils Philippe, aux villes de Pays-Bas, traversa Bourbourg pour se rendre à St.-Omer.

Dans les siècles précédens, Bourbourg était le lieu ordinaire des entrevues des Rois d'Angleterre et des comtes de Flandre ; en 1589, la Reine Elisabeth y envoya encore ses députés pour s'aboucher avec les Espagnols.

L'abbaye de Bourbourg avait fait l'acquisition, le 21 décembre 1534, de la belle maison de M. de Beuvres, dans la tenne-rue, à St.-Omer ; ces dames formèrent un établissement en cette ville, en 1620 ;

(a) De Barante.
(b) Molinet.

il fut long-tems prospère et ses souvenirs sont distingués.

Le 16 octobre 1630, les habitans de Bourbourg, par ordre de la cour de Bruxelles, furent forcés de boucher le canal qu'ils avaient creusé jusqu'à Linck. On voulut alors établir dans cette ville un mont-de-piété, mais ce projet n'eut pas de suite.

Gaston, duc d'Orléans, s'empara de Bourbourg, le 9 août 1645. *Rantzau*, l'un de ses lieutenans-généraux, et, qui peu après, fut fait maréchal de France, fut celui qui agit le plus utilement pour le succès du siège. Les Français l'abandonnèrent quatre ans après. Le vicomte de Turenne reprit cette place en 1657, au bout de vingt-quatre heures; elle resta définitivement à la France après le traité des Pyrénées, mais ses fortifications furent détruites.

Lorsque le gouverneur des Pays-Bas fit construire en 1662, le canal de Furnes à Bergues, les habitans de Dunkerque et de Bourbourg, dont ce nouvel embranchement blessait les intérêts commerciaux, sollicitèrent la permission d'ouvrir de Dunkerque à Calais un canal, qui traversant l'Aa, pût unir les places maritimes de la France, et rendre le commerce indépendant de l'Espagne. (a)

En 1669, sous les ordres de Vauban, les habitans de Bourbourg, travaillèrent au canal et aux écluses. Ce canal a une longueur de 21,462 mètres. La grande écluse fut achevée en 1704; elle coûta environ soixante mille francs.

« *Le canal de Bourbourg* est une dérivation navigable de l'Aa qui descend vers Dunkerque par les sas du guindal, de Bourbourg et du mail. Ce canal qui s'embranche auprès de Coppenasfort, avec le nouveau canal de Dunkerque, entre au-dessous du mail

(a) Allent.

dans le canal de Mardick, qui se réunit presque immédiatement au grand canal de Bergues. » (a)

Une barque de St.-Omer à Bourbourg fut établie en 1678 ; cette entreprise fut régularisée en 1754. Aujourd'hui, l'excellente direction des barques de Dunkerque n'a rien laissé à désirer pour les communications nautiques entre ces villes unies étroitement d'ailleurs dans le moyen-âge par leurs transactions commerciales.

Le magistrat de Bourbourg avait le privilège de porter l'épée, et d'avoir l'administration de toute la chasse.

La ville de Bourbourg jouissait d'honorables privilèges. Ses coutumes ont été homologuées le 26 août 1615.-700 fiefs au moins relevaient de la cour féodale de la châtellenie. Son échevinage ressortissait aussi du conseil d'Artois.

L'église de Bourbourg, dont le clocher est d'une hauteur remarquable, dédiée à St.-Jean-Baptiste, la plus grande de toute la Flandre, enrichie par les libéralités de Charles VII, des ducs de Bourgogne et de Bretagne, autrefois du diocèse de Thérouanne, ensuite de celui de St.-Omer, était sous le patronage de l'abbé de St.-Bertin On trouve un sceau de Sainte Marie de Bourbourg, dans le grand Cartulaire de St.-Bertin (tom. 1. page 391) la neuvaine de Notre-Dame de Bourbourg commençait le 7 septembre. Dans le douzième siècle, le doyen de Bourbourg avait la suprématie sur la terre de Marck, dont Calais faisait alors partie. Les Capucins y avaient fondé un couvent en 1621 ; on y voyait aussi un hôpital pour les malades, desservi par des Sœurs-Grises ; un hôpital de charité pour les vieillards, les voyageurs, et les orphelins ; et une maison de Religieuses pénitentes, dotée le 20 août 1614, par dame Françoise Taffin, veuve

(a) Allent.

d'Alexandre Maës. « Cette grande servante de Dieu, prit naissance à St.-Omer, le 4 janvier 1581. »

Telle est l'origine de ce *tiers-ordre* calqué sur la règle de *Saint-François*, et approuvé, en 1630, par le saint-siège. C'est le second ordre religieux fondé par un enfant de la ville de St.-Omer.

Dans leur voyage littéraire, les bénédictins de St-Maur virent dans l'abbaye le calice d'or de St.-Thomas de Cantorbéri, à peu près comme celui de St.-Bernard que l'on conservait à Clairvaux.

La Reine de France, Marie-Antoinette, donna, le 10 septembre 1782, à cette abbaye, le titre de chapitre de la Reine et prit celui de première chanoinesse.

« Le chœur de la paroisse est séparé de la nef par le jubé où sont les orgues, et elle a dix ou douze chapelles. La custode du *Corpus Domini* est de plâtre, dressé en pyramide contre le mur de l'église. Cet ouvrage est extrêmement estimé. Il y a quantité de figures à divers étages. Dans la nef est un portrait du samaritain et du voyageur navré mis sur un tombeau, c'est une pièce rare et de prix. » (a)

Le jeu d'orgues est très-harmonieux.

La plaine des environs de Bourbourg est une des plus fertiles de tout le pays, à cause de la rivière de la Colme qui la traverse. Cette ville, que les guerres continuelles des Flamands et des Anglais contre les les Français, ont diminuée de moitié, est recommandable, à cause de sa fidélité envers ses anciens princes, les comtes de Flandre, et de sa persévérance dans la foi catholique.

Son commerce de céréales est considérable. Elle a deux foires franches de trois jours qui s'ouvrent, le 25 juin, et le lundi après le troisième dimanche de

(a) Th. Corneille.

septembre. Un franc-marché s'y tient en outre le premier mardi de chaque mois. Sa kermesse est fixée au troisième dimanche de septembre. Sa population actuelle est de 3394 habitans. On n'y comptait que 260 feux en 1762.

Son octroi peut produire une douzaine de mille francs, et ses contributions môntent à 23,000 francs environ.

Le pensionnat anglais-français de M. Monteuuis est parfaitement dirigé; il jouit d'une considération étendue.

La musique de Bourbourg est renommée; elle a remporté plusieurs prix à divers concours.

« La vicomté de Bourbourg comme ancienne baronnie de Flandre, a été possédée par des illustres et puissans seigneurs ; » Baudouin-le-Chauve avait commis le châtelain de Bourbourg à la garde de l'une des portes de la ville de St.-Omer ; Henri de Bourbourg signa la fameuse charte de 1127, relative aux Audomarois. Ce seigneur signala ensuite son courage à la défense du château d'Audruicq.

Charles-le-Bon avait donné, dit-on, la seigneurie de Bourbourg à l'abbaye de St.-Bertin.

On trouve un plan de Bourbourg dans le tome 3 de Sanderus. Les armoiries de cette ville portent fascé d'azur et d'argent de sept pièces, au chef de Flandre.

9



WATTEN.

Autrefois, la mer venait battre le mont de Watten, dont le noyau est de sable et de gravier, et d'où l'on découvre l'Angleterre, dans un temps calme et serein ; Ptolomée l'appelait *Itium promontorium.*

Watten, était du temps de César, qui campa sur ces bords lointains, une forteresse essentielle pour assurer les conquêtes des Romains dans cette partie de la Morinie.

On a cru aussi que c'était autrefois une colonie de Bataves.

Lorsque les pieux disciples de l'évangile eurent soumis notre contrée à un joug infiniment plus léger, le mont de Watten fut occupé successivement par plusieurs ermites qui, se construisant de frêles cabanes au milieu des ruines délaissées par les vainqueurs du monde, méditèrent sur les doctrines du salut dans la solitude, et annoncèrent à quelques habitans des marais le Dieu inconnu sur ce roc presqu'inaccessible.

En 874, la dame de Watten, parente du seigneur d'Eperlecques, dota les solitaires de la montagne d'une partie des terres qui lui appartenaient.

Vers la fin du onzième siècle, Odfride y vivait en anachorète ; aidé par de généreux voisins, il parvint à bâtir un petit monastère sur le sommet de la montagne, où il établit la règle des chanoines réguliers. Divers seigneurs du pays y affectèrent des biens con-

sidérables. Robert-le-Frison passe pour avoir été un de ses principaux bienfaiteurs.

Ce monastère avait été édifié sur l'emplacement de la chapelle du premier cénobite, dédiée à St.-Riquier.

Un incendie anéantit cette communauté naissante, en 1081 : on croit qu'il fut occasionné par le feu du ciel. Le couvent fut promptement rétabli, et les études religieuses y reprirent plus activement encore leur cours salutaire.

Les annales de Flandre et d'Artois ne procurent guère de documens historiques sur Watten. La ville qui se forma insensiblement au-dessous du monastère, éprouva à peu près les mêmes vicissitudes que la plupart des communes de la Flandre, arrosées par la Colme ou par l'Aa.

Le comte Thierry d'Alsace fut enterré, en 1168, dans l'abbaye de Watten, où il s'était mis en retraite à son retour de Jérusalem.

Robert de Flandre, seigneur de Cassel, y fut également inhumé en 1331. Son mausolée était au milieu du chœur.

Il se faisait, le 3 janvier 1417, en faveur de l'évêque des enfans de chœur des religieux de Watten, une pêche dans la seigneurie du châtelain de St.-Omer.

De fréquens pélérinages avaient lieu alors dans le monastère de Watten, et on chargeait d'offrandes l'autel de St.-Gilles « par les mérites duquel plusieurs ont reçu allégeance de leurs maux. »

En 1436, Jean de Croï présida, à Watten, une assemblée de capitaines bourguignons, à l'effet de faire une expédition dans le Calaisis, appartenant aux Anglais; cette invasion n'eut pas un résultat favorable. (a)

(a) Monstrelet.

Le comte d'Egmont avait assemblé son armée à Watten avant la bataille de Gravelines.

Trente années après l'institution de l'évêché de St.-Omer, le chapitre de Watten y fut annexé à la charge de nourrir les religieux; et l'abbaye qui avait fait des pertes majeures dans les troubles des Pays-Bas, fut restaurée convenablement, en 1592, par l'évêque *Jean de Vernois.*

Au commencement du dix-septième siècle, le monastère de Watten était cependant réduit à un état déplorable. Lanoue, vaillant chef Huguenot, y avait tenu garnison, et l'avait ensuite livré aux flammes.

C'est alors que les jésuites anglais furent appelés dans l'abbaye de Watten, dont ils prirent possession le 8 août 1611. Ses environs étaient remplis de familles catholiques des îles britanniques, et le Roi d'Angleterre en conçut tant de méfiance, que le gouverneur des Pays-Bas dut les remplacer momentanément par des jésuites-wallons.

En 1613, la Colme déborda tellement que les bourgeois de Bergues vinrent, au nombre de trois ou quatre cens, avec divers instrumens, jusqu'aux environs de Wattendam où la rivière avait fait une très-large ouverture. On coupa les bois de St.-Bertin et des Jésuites pour arrêter l'inondation.

Le 6 novembre 1625, la princesse Isabelle arriva dans la ville de St.-Omer, venant de Watten. C'était une belle princesse, d'une représentation majestueuse et d'un visage fort agréable. Le 12, elle retourna à Watten pour examiner par elle-même comment on pourrait fortifier ce lieu, en cas de besoin.

En 1635, la peste enleva mille personnes dans la paroisse de Watten.

Le 7 juin 1638, les comtes de Nassau et d'Isembourg, à la tête d'un régiment Italien, emportèrent la position de Watten, et culbutèrent ensuite un détachement de l'armée du maréchal de Châtillon dans les environs de St.-Momelin. (*)

St.-MOMELIN

(*) St.-Momelin a été la première retraite de Saint-Bertin dans notre territoire. *Le vieux monastère* ou *ermitage* avait été construit sur une petite éminence, entourée de marais, baignée par l'Aa, à la distance d'une lieue de Sithieu. Le nom du compagnon de Saint-Bertin est resté à cette commune, qui fut ruinée aussi dans les siècles précédens par les désastres inévitables de la guerre. Avant la révolution, sa paroisse était desservie par un moine de Saint-Bertin qui résidait à la prévoté voisine du Ham.

Le souvenir de Saint-Momelin se trouve lié à plusieurs faits notables de l'histoire de St.-Omer. C'est là qu'en 1710, Jeanne Robin, veuve Boyaval, qui avait procuré adroitement aux Audomarois des vivres et des munitions indispensables, se saisit courageusement du fameux partisan *Jean-Baptiste* et le conduisit ivre avec sa bande dans les prisons de la ville.

La première pierre du nouveau pont de St.-Momelin a été posée le 8 mai dernier par le maire de St.-Omer. On vient de découvrir, auprès de ce pont, des instrumens de guerre, plus ou moins anciens, des médailles et des épées, qui exciteront, sans doute, l'attention des antiquaires de la Morinie, et augmenteront les curiosités de notre Musée.

Louis Havet, batélier attaché à la barque de Gravelines, a sauvé récemment, à cet endroit du canal de l'Aa, d'une mort certaine, un jeune enfant, âgé de sept ans, qui s'y était laissé tomber. M. N. de Champlouis, préfet du Pas-de-Calais, s'est empressé d'accorder une gratification à ce brave homme, lors de sa visite utile à l'écluse de *Wattendam*. Ce magistrat, aussi distingué par

Les Français, sous la conduite du maréchal de Gassion, reprirent Watten, le 10 août 1643, et s'y fortifièrent. L'année suivante, ils y établirent un camp et des redoutes. St.-Omer se trouvait alors bloqué.

Watten était encore au pouvoir des Français en 1647 ; il retomba après en celui des Espagnols ; Turenne s'y logea, en 1657, lorsqu'il se dirigea sur Bergues et Dunkerque.

Watten resta à la France après le traité des Pyrénées. Son fort avait été renversé dans les guerres du dix-septième siècle.

Dans la campagne de 1710, un corps de troupes Françaises campa encore à Watten.

Le maréchal de Puységur fut chargé d'examiner les fortifications des places voisines de Dunkerque, dont la réparation était urgente depuis la démolition de ce port fameux, surtout en cas de nouvelle guerre avec les Anglais. Il demanda le rétablissement du fort et de la ville de Watten dans leur ancien état, et la suppression du couvent et du bois des jésuites anglais, exceptant seulement l'église. Cet officier n'écouta point les réclamations des religieux et commença à y faire exécuter d'importans travaux à la fin de 1735.

Le maréchal de Noailles visita la situation de Watten, le 10 septembre 1742, dans la crainte d'une invasion des Anglais.

Louis XV aborda joyeusement à Watten, le 4 juillet 1744, dans sa route pour Calais, escorté par nos braves Hautponnois.

---

ses talens littéraires que par son expérience administrative, témoigne le plus vif intérêt à notre histoire locale et à la conservation des monumens historiques dans cette contrée, « dont ils composent une des principales richesses comme ils font une des gloires de la patrie. » Son arrêté du 11 juin dernier sur la navigation de l'Aa, prouve sa sollicitude éclairée pour les avantages de son département.

Après l'expulsion définitive des jésuites, un pensionnat pour l'éducation de la jeunesse, fut institué à Watten par arrêt du parlement de Flandre, du 19 mai 1765 ; dans la même année, les prêtres de la mission Anglaise vinrent s'y fixer. En 1768, les propriétés de Watten furent régies par l'autorité des intendans de Flandre.

M. de Conzié, sacré évêque de St.-Omer, en 1769, fut envoyé en possession de tous les biens de Watten. Il fit jeter bas les bâtimens et ne laissa subsister que la tour, encore reconnue avec utilité par les navigateurs.

Un procès s'était entamé pour la succession de la maison de Watten; l'évêque de St.-Omer prouva qu'il avait seul le droit d'en disposer.

« Le golphe se rétrécit à Watten, qui devient ainsi une espèce de porte ; c'est en effet ce que ce nom désigne ; on y reconnait facilement le mot *gate*, car le *g* et le *w* se permutent, témoins : *Williams*, Guillaume, *Wascones*, Gascons etc. ; ce mot indique toute espèce d'entrée, d'ouverture. » (a)

Le mont de Watten est à 38 toises au-dessus de la mer, d'après le nivellement géodésique de la méridienne.

Il a été long-temps question d'élever de grands moyens de défense sur cette colline ; « c'est à Watten qu'il faut placer la clé des eaux, disait Vauban, c'est à Watten qu'on doit fortifier St.-Omer. »

Il y a un charmant dessin de Watten dans le tome 3 de Sanderus.

Watten était du ressort du présidial de Bailleul, et du diocèse St.-Omer. Sa kermesse arrive le premier dimanche de septembre. Sa population aujourd'hui est au moins de 1000 habitans.

(a) Manuscrit du général Vallongue.

Une ordonnance, du 25 février 1833, a autorisé cette commune, qui voudrait faire partie du Pas-de-Calais, à s'imposer extraordinairement pour un presbytère.

Une brigade de gendarmerie stationne à Watten.

L'argile des environs de Watten est très-estimée pour la propriété qu'elle a de se cuire très-bien.

Ebrard, chanoine régulier de Watten, a composé une chronique intéressante de ce monastère, entre les années 1080 et 1085, mais qui ne renferme qu'un espace de huit ans.

Malbrancq et Locre ont désigné Watten comme le lieu de naissance de Godefroi-de-Bouillon. Boulogne vient de révendiquer avec succès l'insigne honneur d'avoir donné le jour à ce héros. (a)

Les ruines, les médailles et les débris d'édifices découverts à Watten, ont attesté sa haute antiquité. Il est à désirer que l'on prenne les précautions nécessaire pour le maintien de la *vieille tour* qui rappelle tant de siècles écoulés. « Quand la réforme eut opéré en Angleterre la destruction des abbayes, on comprit la nécessité de conserver au moins le souvenir de ces établissemens historiques. » (b)



(a) issertation de M. Hédouin. France Littéraire, tom IV.
(b) Leglay.

RUMINGHEM

Le village de Ruminghem, situé sur la pente d'un côteau couvert de bois, et d'un aspect très-pittoresque, faisait jadis partie de la Flandre Française.

Environné autrefois par les eaux du Golfe Itius, Ruminghem était également habité par les anciens Morins. Diverses voies romaines le traversaient dans la direction de Boulogne et de Sangatte.

On dit que du temps de César, on voyait à Ruminghem un château fort, entouré de larges fossés, placé à huit cens mètres de l'église, et dont l'importance correspondait aux châteaux de Watten et d'Eperlecques.

Ruminghem tomba au pouvoir des Français, le 27 mai 1487; les Espagnols le reprirent le 11 février 1489.

En 1595, les Français enlevèrent de l'église, les cloches qui s'y trouvaient depuis 120 ans.

Le 7 août 1637, le magistrat de St.-Omer sollicita la réparation du fort, comme très-utile dans les circonstances. Le 20 septembre suivant, les Français de la garnison d'Ardres s'emparèrent par ruse de cette commune où ils avaient déjà incendié 30 maisons le 16 mai précédent. Quelques mois après, ils en furent expulsés par le marquis de Fuentès.

Pendant le siège de St.-Omer, en 1638, le père Ange Hendicq alla trouver le prince Thomas à Ruminghem, pour lui exposer l'état de la ville, et en obtenir des subsides. Le 2 août 1639, le maréchal de la Meilleraye força le château de Ruminghem à capituler, et le rasa dans le cours de la même année.

On cite comme s'étant particulièrement distingué au siège de Ruminghem, M. de Marigna, officier de mérite.

L'armée Française se reposa à Ruminghem dans la campagne de 1657, après la reddition de Mardick.

Pendant un séjour de six semaines qu'y fit alors Turenne, il fit construire des forts sur les bords de l'Aa, y jeta des ponts et rendit les canaux navigables.

Ruminghem, actuellement du canton d'Audruicq, relevait, avant 1789, du présidial de Bailleul. Il avait une coutume particulière. Sa paroisse était du diocèse de Boulogne.

Sa kermesse a lieu le premier dimanche de juillet. Sa population est au-delà de 1000 habitans. On y comptait 147 maisons en 1807. Sa superficie est de de 962 hectares

Sur la route d'Audruicq, dans l'endroit le plus riant de ce territoire, à l'entrée de la forêt, apparait une petite chapelle, élevée par la piété filiale à la mémoire de M. *Bomart*, ancien maire de Ruminghem. Pendant les quarante années d'administration, exercées par ce magistrat, avec autant de zèle que de désintéressement, soit comme grand bailli du comte d'Egmont, soit comme président du district de Calais, ou bien dans ses fonctions municipales, il a rendu les plus grands services à sa commune et au canton. Ses compatriotes lui sont redevables, entr'autres bienfaits, de la reconstruction de l'église * et du presbytère, renversés par les Vandales de 1793.

M. Bomart a consacré plus de six mille francs à l'érection de cette chapelle, dédiée à St.-Louis, son patron, et destinée à sa sépulture. Ses quatre enfans ont achevé généreusement ce gracieux monument octogone, et espèrent encore obtenir un jour l'autorisation d'y faire transporter la dépouille mortelle de leur père.

Jean-Marie Bomart, juge de paix du canton d'Audruicq, depuis la création des justices de paix jusqu'à sa mort, est encore un de ces hommes honorables qu'on ne peut passer sous silence dans les résumés d'histoires provinciales. Il possédait surtout à un très-haut degré le talent salutaire de la conciliation.

* La première pierre de l'église de Ruminghem a été placée par M. Coyecques, en 1806. On voit dans le chœur ce chronographe:

HoC ReæDIfICabat pIæ reLLIgIonIs aMor.

OBSERVATIONS CRITIQUES

SUR

L'HISTOIRE DE LA VILLE

DE

BERGUES-SAINT-WINOC.

L'impression de notre histoire de *Bergues-Saint-Winoc* était *entièrement terminée*, lorsque *la Vigie*, nouveau journal de Dunkerque, publia sur le même sujet, une notice étendue dans son feuilleton du 21 mai dernier, n.° 12. Les documens de cette notice historique ont été puisés en grande partie dans un manuscrit appartenant à un bourgeois de Bergues et intitulé : *Annales sanctæ abbatiæ sancti Winnoci.* l'Auteur de ce manuscrit est le prieur de Saint-Winoc, *Pierre Waloncapelle*, né à St.-Omer, (page 72.) * Nous avons remarqué avec une surprise agréable, que sur tous les *faits* allégués respectivement, nous nous trouvions complétement d'accord avec le rédacteur du feuilleton précité. Nous nous permettons cependant de rappeler que nous avons surtout cherché à faire ressortir les rapprochemens existans dès l'origine entre les villes de Bergues et de St.-Omer ; et nous trouvons encore dans l'article de la *Vigie*, écrit avec ce style gracieux et facile qui sait rendre la science aimable, qu'après le sac de 1383, « on parvint à racheter tant à Paris qu'à *St.-Omer*, plusieurs des objets sacrés qui avaient été enlevés des églises de Saint-Winoc et de Saint-Pierre. »

* L'indication des *pages* est relative à notre ouvrage.

Au reste, une courte citation (*) en procurant quelque récréation aux bons habitans de Bergues, suffira pourleur

« Le *Groonenberg*, lui, est toujours là, vivant d'anciens souvenirs, et qui semble embrasser d'un regard d'amour la ville qui lui doit son origine. *Siste viator. Monachos Calcas!* Regardez! — le berceau et la tombe! Là où St.-Winoc prêchait aux premiers hommes les dogmes de la religion chrétienne, vous ne verrez plus qu'un vaste enclos, entouré, comme un cimetière, d'une haie d'épines et d'un large rideau de saules au frissonnement mélancolique. Peut-être rencontrerez-vous à la chaleur du midi, durant la belle saison, un pâtre endormi sur la terre, insoucieux des cadavres qu'elle recouvre. Ça et là quelques roitelets qui vont, sautant de branche en branche, en poussant leur petit cri, interrompent seuls le silence de cette solitude, car elle n'est plus là la jolie cloche du réfectoire qui criait si haut le terrible *tardè venientibus ossa!* gravé sur les flancs de bronze, — et les moines d'accourir de toute la vitesse de leur panse rebondie, et la folle de s'agiter de plus belle! Car elles ne parlent plus qu'à l'imagination ces deux pauvres tours qui jetaient avec tant de bonheur aux airs le bruit des joyeuses campanilles du couvent; elles sont devenues le refuge de l'orfraie et du hibou qui y attendent dans une prostration philosophique le coucher du soleil. »

« Une seule fois dans l'année, pendant la *kermesse*, la scène change. Le *Groonenberg* est alors couvert d'une foule de femmes et d'enfans que le *grand tir à l'arc* a faits sortir de tous les villages avoisinans. Les hommes, eux, sont au pied de *la perche à l'oiseau* qui occupe le milieu de la colline. A chaque coup bien dirigé, il faut voir s'animer la bonne grosse face du paysan à l'endimanchure grotesque; il faut entendre les cris d'enthousiasme et de plaisir des jeunes enfans! et puis ces brocs qui circulent et ce vin qui se répand à flots avec la gaîté, qui, comme lui est intarissable jusqu'à ce que la nuit, survenue tout-à-coup, tombe sur ce tableau plein de pittoresque et d'animation, et renvoie chacun chez soi fort content de sa journée. »

donner une idée du talent et de la causticité de leur aimable voisin de Dunkerque.

Depuis la confection de cette œuvre, nous avons en outre fait la découverte d'un opuscule fort rare, intitulé : « *Essai* de la description historique de la ville et châtellenie de Bergues-Saint-Winoc, en forme d'annales par *François Legros*, libraire. Extrait du calendrier de cette cité pour l'année 1770. 1 in-16. » Cet Essai nous a procuré encore la satisfaction d'une nouvelle confirmation de la véracité de notre récit, par la similitude des faits et des allégations ; toutefois comme le calendrier de M. *Legros* contient quelques légères dissemblances avec notre histoire, et de plus, diverses particularités curieuses qu'il nous était impossible de connaître, nous allons les exposer avec franchise, et sans aucune espèce de honte de faire usage si tardivement de ces précieux documens, voulant être vrai avant tout, comme nous l'avons déjà dit.

« Les peuples qui habitaient le territoire de Bergues étaient une branche des anciens Morins : ainsi donc l'assiette de cette ville étant aussi favorable aux entreprises des Romains, il est très-probable qu'ils en jetèrent les premiers fondemens, afin de faciliter leurs conquêtes en Angleterre. Cette place leur servait d'entrepôt, de magasin, dans leurs expéditions militaires. »

« C'est dommage que la barbarie, les guerres, les incendies, les transmigrations du peuple du Nord, aient détruit ces ouvrages superbes, les monumens respectables qui caractérisent si bien le génie Romain ; peut-être des aqueducs, un amphithéatre, prouveraient beaucoup mieux le rang que la ville de Bergues a tenu dans l'antiquité que les raisonnemens les mieux étudiés. »

Sans contredit, le territoire de Bergues faisait partie de la morinie, et les antiquaires Audomarois se sont bien gardé d'en omettre les armoiries dans leurs di-

plômes ; mais César et Tacite n'en parlent pas d'une manière explicite ; ils mentionnent seulement les forces militaires des Morins, et se bornent en quelqe sorte à citer *Thérouanne* et le *Gesoriacum*. Croire que Bergues a été une superbe cité romaine, n'est-ce pas imiter la partialité patriotique de Malbrancq qui fixait le *Portus Itius* à St.-Omer ?

Quant aux diverses significations du Groen-berg, *montagne verte, Baal* etc. il n'y a guère de contestation à ce sujet ; *Sanderus*, nous le répétons, en a fait le résumé.

D'après M. Legros, les Normands, au commencement de juillet 880, et après quelques jours de siège, escaladèrent en grand nombre les remparts de Bergues, mirent tout à feu et à sang dans cette ville, et détruisirent ensuite le château et le monastère de Wormhoudt. L'auteur ajoute qu'au commencement de juin 942, les Normands attaquèrent la ville de Bergues avec acharnement, et furent contraints de se retirer devant la défense héroïque des habitans.

Si Bergues a éprouvé le désastre de 880, ce serait un triste rapprochement de plus avec l'histoire de St.-Omer.

Quant à la tentative de 942, nous pensons que cette date a été mise pour celle de 932. (page 9.)

Ce n'est pas en 1133, mais bien en 1206, comme nous l'avons raconté (page 17) que les *Bleumontins* désolèrent la châtellenie de Bergues.

Est-ce en 1290 ou en 1297, que les Français entrèrent dans Bergues ? M. Legros allègue qu'il est plus probable que ce fut en 1290. Mais nous pensons que la perte de la bataille de Furnes, par les Flamands, détermina la prise de cette ville. (page 19)

Nous ne croyons pas devoir réfuter quelques autres erreurs de chronologie d'un médiocre intérêt.

L'auteur allègue que les Hollandais s'emparèrent de Bergues, au temps des guerres de Flandre en 1579. Nous avons parlé des ravages commis à cette époque dans cette ville, par *les Réformés*. (p. 42) Quatre ans auparavant, l'abbaye de Saint-Winoc paya pour sa part, cent livres de Flandre et quarante florins destinés à l'expédition d'une flotte contre les hérétiques.

D'après *l'Essai*, c'est le 17 septembre 1651, que les Espagnols ont repris Bergues. (p. 50) (*) C'est le premier juillet 1658 que Turenne y entra ; et c'est le 5 juin 1667 que cette cité se soumit définitivement aux Français. (p. 52) Heureuse époque où finissent ses malheurs, « après avoir été le jouet de la fortune pendant presque deux mille ans. Car, si les guerres, les incendies, peuvent illustrer les villes, il est évident que celle de Bergues est une des premières de la Flandre et peut-être de l'Europe. »

Dans *l'Essai*, l'entrée de Louis XIV est relatée avec de plus amples détails ; il y est fait mention aussi de celle Louis XV, sur laquelle nous ne possédions que des renseignemens incertains. Nous croyons devoir encore ajouter ce complément d'anecdotes, ainsi que divers faits isolés qui contribuent à prouver l'exactitude de l'historien.

« Le 28 mai 1670, Louis-le-Grand, accompagné de la Reine et du Dauphin, passa par la ville de Ber-

(*) Cependant on lit ce qui suit dans les *mémoires de Montglat* : « Après la prise de Furnes, le marquis Sfondrato alla mettre le siège devant Bergues-Saint-Winoc, qu'il attaqua par deux endroits. Beloy, gouverneur de la place, se défendit vaillamment ; mais l'artillerie Espagnole ayant fait une brêche considérable, il fut obligé de se rendre le 4 octobre. Dès que les ruines des murailles furent réparées, ce marquis attaqua le *fort de Linck*, dont il emporta les dehors à la faveur de deux batteries qu'il avait fait dresser, et s'étant attaché au corps du fort, il s'en rendit maitre à la fin d'octobre. » Les forts *Lapin* et *Suisse* existent encore.

gues : il était à la tête de presque toute sa maison. Les habitans donnèrent des marques extraordinaires de leur joie ; le Roi entra à cheval dans la ville, et sa suite était si nombreuse qu'on fut très-embarrassé pour la loger. Le Roi y coucha une nuit et en partit le lendemain. » (p. 53).

-- Il arriva à Bergues, le 11 février 1726, un pacha, nommé *Jean Hauna*, qui s'était converti à la religion catholique, après avoir abandonné son gouvernement du *mont Liban*. Le magistrat le reçut honorablement et le gratifia d'une somme d'argent.

-- En cette année 1726, on cessa, dit-on, de sonner la grosse cloche, jusqu'au 10 février 1758.

-- La première pierre des belles casernes, près de la porte de Biernes, achevées et placées en 1736 sous la surveillance de M. Damoiseau, (p. 54) avait été posée en mai 1732, par ce directeur général des ouvrages du Roi.

-- En 1740, on vendit le grain sur le marché de Bergues, jusqu'à 36 florins la rasière.

Le 19 juillet 1744, à dix heures et demie du matin, Louis XV arriva à Bergues, venant de Dunkerque dans un riche carrosse d'eau. Le prince de Tingri lui présenta les clefs de la ville qui étaient d'argent. Après les complimens d'usage, le Roi s'avança à pied par la porte et la rue de Dunkerque, jusqu'au pont St.-Jean, par la rue des Dames, la grande place, la rue du collège et l'abbaye ; ensuite il retourna par les remparts à la porte de Dunkerque où un carrosse d'eau était prêt pour le conduire à St.-Omer, de sorte qu'il ne resta qu'une demi-heure dans cette cité. Les maisons étaient très-élégamment tapissées, les rues sablées, et toutes les cloches sonnèrent pendant la durée de son séjour ; des réjouissances magnifiques embellirent cette journée ; la commune offrit à la bourgeoisie du vin en abondance, et l'affluence des

étrangers était immense. Pendant la résidence de Louis XV à Dunkerque, neuf ambassadeurs de divers souverains de l'Europe logèrent à Bergues.

-- Le premier novembre 1755, jour du renversement de Lisbonne, on ressentit à Bergues quelques secousses de tremblement de terre.

-- Le 14 juin 1767, on célébra à Bergues, l'anniversaire séculaire du retour de la ville à la couronne de France. Cette fête fut superbe. On y vit des chars de triomphe, un géant et une géante artificiels. Toutes les confréries se distinguèrent à l'envi, particulièrement la belle et savante confrérie des Rhétoriciens ou des poëtes.

Cette cérémonie fut aussi célébrée à St.-Omer, avec tout l'appareil convenable, le 27 avril 1777.

Le couvent des Dominicains, (p. 18) fut incendié en 1511, presque détruit en 1558, et complètement renversé en 1566, *solo æquatum*. Exilés à cette époque, ces Religieux ne purent rentrer à Bergues qu'en 1583.

Nous avons cité plusieurs fois dans cet écrit, le manuscrit de Hendricq, bourgeois de St.-Omer ; ce nom figurait avec éclat parmi les plus éloquens dominicains du couvent de Bergues-Saint-Winoc.

Le 26 avril 1612, Jean Fisher, évêque d'Ypres, posa la première pierre du couvent des Capucins. (page 47.)

L'établissement des Sœurs-Grises (page 86) est de 1542. -- Celui des Pénitentes (p. 47) est dû à la libéralité de François Durand, bourgeois de Bergues.

Nous avons indiqué (p. 34 et 85) l'ancienneté de l'hôpital St-Jean, *ab antiquis temporibus constructum*, d'après les lettres des échevins de Bergues de février 1251, édifice converti depuis long-tems en hospice pour de jeunes filles et des vieillards des deux sexes ; mais nous devons rappeler à la recon-

naissance publique, les nombreux bienfaits dont cette maison a été comblée par M. *Dufour*, ancien moine de Saint-Winoc, homme d'un rare désintéressement, et d'un caractère évangélique.

Du onzième au treizième siècle, le commerce était si considérable à Bergues, (p. 17) que « la qualité distinctive d'un bon citoyen, était celle d'être bon commerçant. » La foire de la St.-Luc (p. 66) durait encore avant la révolution. Les foires sont aujourd'hui réduites à trois.

Nous ne sommes pas en contradiction avec M. *Legros* sur le nombre des rues, places et marchés; mais d'après d'autres renseignemens (*) il y a maintenant à Bergues quatre places et onze marchés.

La corruption de l'air (p. 66) a cessé heureusement, depuis que les canaux sillonnant la ville en tous sens, ont eté voutés; et par le desséchement des moëres. Le calendrier de 1770 contient aussi une notice historique très-intéressante sur ces lacs célèbres. (**)

(*) Nous renouvellons ici nos sincères remercîmens à M. *Deschamps*, dont l'érudition nous a été si utile; à M. *Delabaëre*, dont les talens en administration sont généralement reconnus; (c'est par erreur, qu'à la page 77, l'on a imprimé *Descampt* et *Delbaër*) et à M. *Bomart*, plein d'un amour ardent pour sa patrie adoptive, et d'un zèle infatigable pour en faire apprécier l'importance historique.

M. Delabaëre vient d'être nommé aussi membre de la société des Antiquaires de la Morinie.

Qu'ils nous pardonnent au reste quelques dissentimens sur des points peu essentiels; mais nous avons crû devoir reproduire dans leur *intégralité* les citations empruntées à nos diverses autorités.

(**) Elle est d'une étendue trop considérable pour la joindre à ce volume, comme pièce justificative. A l'occasion du curement

Nous avons suivi à l'égard de la *magistrature* (p. 65) les anciennes statistiques. L'expression *Perran* y est consacrée. (p. 80.)

-- Les pompes à incendie sont constamment tenues en bon état de service. (p. 79.)

-- Les bataillons cantonnaux de gardes nationales (p. 68) ont été ensuite réunis en légion avec le bataillon communal de Bergues.

-- C'était *près* de la grande place qu'était située l'ancienne salle de spectacle.

Le premier grand Bailli de Bergues, institué en 1393, se nommait *De Heill.*

Le premier Recteur du collège des jésuites, était un allemand appelé *Dalmésius.*

Dans notre exposé de l'état actuel de l'instruction publique à Bergues (p. 62 et 86), les établissemens primaires n'ont pas été suffisamment indiqués. Il est essentiel de réparer cette omission importante.

L'école de M. *Bernoux,* est fréquentée par un assez grand nombre d'enfans de la ville et de la campagne.

Celle tenue par madame *Journet* ne doit pas être passée sous silence.

La maison dirigée par des Religieuses à l'instar de celle des frères, est soutenue par les libéralités de M. le doyen et de madame *Vanquaillie.* Les pauvres fil-

---

du canal des moëres, nous avons fait un éloge mérité de la quatrième section des Wattringues (p. 70) ; Il est juste d'applaudir aussi au zèle de la *troisième section*, qui a contribué si efficacement au complet desséchement des riches communes du canton. Cette section, présidée par M. Herwyn père, est composée d'agronomes très-expérimentés ; il suffit de nommer M. Florent Degravier, membre du conseil du département, l'un des premiers industriels de l'arrondissement ; et M. *Muchembled* de Looberghe.

les de la commune y reçoivent gratuitement une éducation chrétienne.

Nous devons signaler surtout à l'attention générale, l'avantageuse institution des jeunes personnes du sexe, gouvernée avec le zèle le plus louable, par l'excellente sœur *Justine Denière*, supérieure de l'ordre de St.-François de Salle, qui est aidée dans ses soins généreux par trois autres sœurs du même ordre.

Nous avons fait connaître le Maire actuel de Bergues (p 86); ce magistrat avait eu pour prédécesseurs, MM. *Dehau de Staplande*, (p 75) chevalier de la légion d'honneur, et *Zylof d'Obigny*, lesquels avaient succédé à *M. Minart*, qui, pendant vingt-cinq ans, avait rempli les mêmes fonctions. Ces recommandables fonctionnaires ont laissé des souvenirs honorables de leurs gestions. M. *Zylof de Créqui*, capitaine de la compagnie de marins envoyée à Anvers, a déployé une brillante valeur au siège de la citadelle, et a reçu, de la main du Roi des Français, la décoration des braves.

M. *Vernimmen* (p. 75) était membre du conseil des Anciens, en 1797.

L'Essai allègue que Bergues, dans le onzième siècle était déjà illustre par les œuvres poétiques de quelques uns de ses enfans; « *Van Gossin*, contemporain de Loyaert, le rhéteur, a rendu son nom célèbre, par ses tragédies qui ont été goûtées, malgré leur proximité avec l'ignorance du dixième siècle. Il est facheux qu'il ne nous reste aucun fragment de cet auteur. » -- « *Pierre de Bondeus*, mort à Paris, en 1668, député de la ville de Bergues, était un magistrat très-considéré pour sa profonde science et sa grande expérience. »

Judoce Coppens, seigneur d'Hondschoote,* fut pourvu

---

* M. *Legros* prétend que dans le quatrième siècle, *Hondschoote* était déjà un grand village qui fut plusieurs fois ruiné; que les

de l'office de grand Bailli de Bergues, le 18 août 1751.

Examinons maintenant un *Recueil de notes*, (*) extrait

Normands le saccagèrent en 880; qu'en 958, Baudouin III le fit agrandir et fortifier; que le sort de cette petite ville assez jolie et bien bâtie, sembla presque toujours dépendre de celui de Bergues, et qu'enfin ses fortifications disparurent pendant les troubles du quinzième siècle; il ajoute qu'elle fut prise et reprise par les Anglais, les Français et les Espagnols qui y campèrent tour-à-tour; qu'il s'y faisait, en 1770, un grand commerce de lin, de tabac et de bois, et que M. Jacques Coppens y résidait comme seigneur et haut-justicier. M. Coppens qui a fait un don considérable à l'hospice de Bergues (p. 91), était ancien maire d'Hoymille.

C'est M. Coppens, actuellement maire d'Hondschoote, qui est le beau-frère de M. De Lamartine.

Parmi les généreux guerriers qui se distinguèrent à la bataille d'Hondschoote, (p. 89.) Nous nous garderons bien d'omettre le nom du noble général *Lahure* qui « ramena au combat un nombre considérable de soldats qui, frappés d'une terreur panique, s'enfuyaient devant l'ennemi. »

Ce brave officier, qui fait honneur à l'armée Française, avait déjà quelques jours auparavant déployé son courage devant Bergues.

Nous avons dit que Poperingue était la patrie d'*Oudeghersl*; (p. 92.) Il est né à Lille, d'après plusieurs biographes; voici au reste ce qu'à écrit à ce sujet *Sanderus*, t. 3. p. 354: « *J.-C. Insulensis, at Poperingâ oriundus.*

Un des villages les plus renommés des environs de Bergues, est *Eskelsbeke;* sa fertilité est surprenante; ses pâturages sont excellens; ses bêtes à cornes ne le doivent céder à aucunes du monde; et on

---

(*) Ces Notes ont été rédigées par M. *César Goutier*, avocat, qui après avoir fait d'excellentes études au collège de Bergues, les a terminées d'une manière brillante dans plusieurs autres institutions.

de divers manuscrits qui ont appartenu à plusieurs vieillards de la ville de Bergues, recueil au reste qui se trouve presque toujours conforme à notre esquisse historique, à la notice de M. Legros, et qui sans doute n'a pas été inutile à l'auteur de l'article de *la Vigie*.

« Les habitans de Bergues sont très-sociables, reçoivent les étrangers avec politesse et affabilité; leurs réunions sont plus nombreuses et leurs amusemens

---

y trouve du gibier en abondance. On y voit un château fort habité par l'opulent M. *Colombier-Batteur*.

La neuvaine de Notre-Dame de Bollezeele se célèbre en juillet; aujourd'hui encore, le clergé des communes voisines y fait la procession tous les jours de sa durée.

En 1642, on construisit au pont de Guemps, dans le Calaisis, *le fort Louis*, à l'effet de garantir le pays des incursions des garnisons espagnoles de Gravelines et de Bourbourg. D'autres forteresses élevées sur ce territoire par les mêmes motifs, finirent par être rasées lors de l'établissement définitif de la domination française; entr'autres celle des *Bajettes*, située près des écluses de ce nom sur la rive gauche de l'Aa, un peu au-dessus de Gravelines, dont la prise par le duc d'Orléans, en 1644, avait facilité à ce prince l'approche de cette ville. (*Collet.*)

Vers la fin du treizième siècle, Robert II, comte d'Artois, trouva que la ville de St.-Omer était fort marchande, *surtout à raison du port de Gravelines.* Le savant auteur *de Notre-Dame de St.-Omer*, (*Recherches* sur cette église, par M. *Quenson*) est porté à croire que l'épée qui figure au musée de St.-Omer, sous la qualification *d'épée de Baudouin VII*, provient de l'un des trois Espagnols tués à la bataille de Gravelines. (p. 103.)

D'aps *Daniel*, Rantzau reçut le baton de maréchal, le 1er octobre 1645, après la prise de Bourbourg.

Nous avions déjà mentionné ce fait à la date du 6 juillet, (ou 16 juillet, selon quelques auteurs) pour montrer notre impartialité scrupuleuse.

plus fréquens que dans les grandes villes. » C'est ce que nous avons déclaré avec équité. (p. 2 et 66.)

La description du sac de 1383, renferme une infinité d'opérations militaires. Nous avons mentionné les principaux épisodes de ce désastre (p. 28 et suiv.) d'une manière moins étendue, mais avec plus d'exactitude.

Malgré les nombreux détails sur le Beffroi, (p. 57 et 85) nous croyons cependant devoir y ajouter les suivans :

En 1758, ceux qui habitaient la partie de la place la plus voisine de cet édifice, transportèrent dans un autre domicile, leurs familles et tout ce qu'ils avaient de plus précieux ; les ouvriers qui étaient désignés pour la sonnerie, se confessaient avant d'y monter, et communiaient dans l'église du collége. La commune ne devrait pas laisser le carillon dans un état de délabrement.

Jadis, les Administrateurs de Bergues tenaient ordinairement leurs séances dans les bâtimens situés au-dessous du beffroi, qui, aujourd'hui restaurés convenablement par la sollicitude des autorités locales, rapportent à la ville un revenu assez considérable.

C'est à l'ancien hôtel-de-ville que siégeaient les délégués des paroisses de la châtellenie, delà son nom de *Lans-Huys* (maison de la campagne) ; il fut plusieurs fois détruit dans les guerres des siècles précédens. L'hôtel-de-ville actuel (p. 56), d'après une inscription qui se lisait naguère encore sur la façade, a été commencé le 11 octobre 1664 et achevé en 1665.

-- Le poids public (p. 36) est placé dans un vaste et beau bâtiment. -- La maison de détention (p. 62) saine et salubre, peut renfermer de 80 à 100 prisonniers.

La ville de Bergues qui était autrefois du diocèse de Thérouanne, (comme on a dû facilement le remarquer en divers endroits de cette histoire, à l'occasion de ses rapports avec quelques prélats de la capitale de la morinie), a fait partie de l'évêché d'Ypres jusqu'à la révolution, et dépend maintenant de celui de Cambrai ; mais a-t-elle été placée momentanément dans le

diocèse de Tournai, ainsi que nous l'avons allégué (p. 37.) d'après quelques autorités ?

Nous avons vanté avec justice les belles casernes de Bergues ; la garnison habituelle de cette place était de 1500 fantassins et de 300 cavaliers environ.

Il nous reste à préciser plus particulièrement les destinées de plusieurs établissemens religieux.

Le couvent des *Dominicains* (p. 18, 80, 145) délaissé le 18 juin 1791, a été vendu quelques années après, comme domaine national

La maison des Capucins a été fermée le 22 août 1791 ; celles des *Capucines pénitentes*, des *Annonciades*, ou *Sœurs grises*, des *Sœurs noires*, et du *nouveau cloître*, le 21 septembre 1792. (p. 61.) *L'hôpital St.-Jean* (aujourd'hui l'hospice civil) a été abandonné le 7 janvier 1794. (p. 34 et 85.)

L'auteur du *Recueil de notes* pense que Baudouin à la *belle barbe* a fait construire sur le sommet de la verte colline un château fort (p. 10), et que cette citadelle fut rasée par les Français en 1290.

Il allégue en outre que le monastère de Saint-Winoc fut incendié en 1133 (p. 16.)

Il est incontestable que cette abbaye fut reconstruite à plusieurs reprises, à l'exemple de celle de St.-Bertin.

La dernière église de Saint-Winoc fut bâtie dans les années 1753 et 1754 ; l'édifice qu'elle remplaça avait été construit après le sac de 1558.

Quant aux deux tours, la plus vieille était la tour principale de l'église de Saint-Winoc ; l'autre à cent pas environ de distance, qui suppléa la *tour blanche* (p. 60) a été terminée en 1814.

L'église de Saint Pierre (p. 12, 30, 38,) qui était à trois nefs, a été démolie en 1811.

Nous terminerons cet *Examen* par une petite addition à notre partie biographique.

« *Vanbrouchorst*, sculpteur célébre, choisit la ville de Bergues pour être le lieu de sa résidence pendant sa vie, et celui de sa sépulture après sa mort. »

TABLE.

ERRATA.

Page	6	ligne	21	: et basée	lisez	*est* basée.
—	19	—	34	injuste	—	*inique.*
—	33	—	36	à la ligue qui	—	à la ligue *que*
—	44	—	31	Agréer ces	—	Agréer *ses*
—	100	—	8	les Gaulois	—	les *Gantois.*

— Le premier paragraphe de la page 39 devait être mis entre parenthèses.

— Il faut deux points après ces mots, église de St.-Martin : p. 59. L. 5.



DESCRIPTION

DES MANUSCRITS

168, 241, 257, 266, 270, 283 et 297, 306, 410, 651, 677 et 656, 670, 678 et 679, 669, 247, 331, 486, 329, 330, 248, 126, 245, 319, 325, 342, 505 et 626, 523, 563, 588, 589, 604, 259, 335, 562, 646, 647, 315, 599, 610, 777, 113 et 561,

DE LA

Bibliothèque de Saint-Omer.

2.me EXTRAIT

Du Catalogue inédit.

« Le congrès provincial de Douai émet le vœu qu'il soit imposé à chaque bibliothécaire de ville l'obligation de publier un catalogue raisonné des manuscrits confiés à sa garde.

Archives du Nord, tome 4, 1.e livraison.



Nota. Le 1.er extrait comprenant les n.os 15, 60 et 215, 78 et 660, 127, 249, 750, 764, 769, 776, 820, 837 a été inséré dans le tome 3 des mémoires de la société des Antiquaires de la Morinie.

N.° 168.

Liber dialogorum sancti Gregorii papæ, petit in-folio de 161 feuillets sur vélin, du commencement du 11.° siècle, à longues lignes tracées au stylet, orné de plusieurs grandes tournures historiées de figures grotesques et peintes en mauvaises couleurs.

Les manuscrits ont toujours formé sans contredit la partie la plus précieuse de nos bibliothèques publiques, car que de trésors littéraires, que de documents importants n'a-t-on pas maintes fois rencontrés dans de vieux manuscrits frustes et délabrés, et incompréhensibles souvent à l'œil peu exercé du vulgaire ! C'est une tendance bien utile, bien digne d'estime que les recherches persévérantes pour arracher à un éternel oubli les manuscrits détournés de leurs dépôts primitifs par les perturbations révolutionnaires, par les vicissitudes des siècles ! Aujourd'hui « que de mains occupées à secouer la poudre séculaire des manuscrits échappés aux temps et aux guerres civiles ! » On sait au reste sous quelle direction puissante et éclairée les archives et les bibliothèques du royaume sont fouillées... Secondons donc tous, autant que nous le pouvons, cette vive et généreuse passion de notre époque pour les anciens monuments de notre littérature et de notre histoire.

« On ne peut donner des principes fort sûrs touchant l'âge du caractère de quelques écritures. » Si, d'après la juste observation des auteurs du *Nouveau traité de diplomatique*, le témoignage d'une chartre mérite la préférence sur l'allégation d'un auteur contemporain, relativement à un point de chronologie contesté, à plus forte raison la mention faite sur un manuscrit de l'époque précise où il a été tracé par le calligraphe, doit-elle être considérée comme une attestation de son âge véritable plutôt que le siècle que l'on détermine ordinairement selon la forme du caractère et les autres règles de la diplomatique. — « Cet ouvrage de saint Grégoire présente des signes certains du 9.e siècle, nous disait naguère un savant diplomatiste allemand; voyez surtout la manière de disposer les couleurs dans le creux des initiales, c'est un cachet infaillible de son temps. » L'abbé Aubin le croyait du 8.e siècle. Eh bien, on découvre au bas du dernier feuillet une note des copistes eux-mêmes, *Nicolfus* et *Balduinus*, religieux de St.-Bertin, qui, du consentement de l'abbé *Odbert*, font hommage de ce volume à saint Pierre et à saint Bertin. Or, le gouvernement de cet abbé a eu lieu depuis 986 jusqu'à 1008, et le *grand cartulaire* nous apprend que ce fut en 1003 qu'il fit écrire par ses moines de beaux manuscrits.

Quant à quelques ornements grotesques de ce beau volume, ce sont des facéties de pieux artistes qui souvent se plaisaient, comme on le sait, à allier les idées les plus frivoles aux plus terribles, dans cet étonnant moyen âge, dont l'architecture d'ailleurs « offrait un mélange du tragique et du bouffon, du gigantesque et du gracieux, » aux écrivains ascétiques de l'époque.

« Les *dialogues* que nous avons sous le nom de saint Grégoire, qui florissait vers la fin du 6.ᵉ siècle, sont le fruit des retraites qu'il faisait de temps en temps, s'il est vrai que cet ouvrage soit de lui... »

Le manuscrit est terminé par une hymne à saint Bertin, où l'on voit interlignés de petits caractères de musique disposés sans doute pour le chant, comme on en trouve de semblables dans plusieurs autres de nos manuscrits, et qui ont pu faire illusion à cause de l'âge faussement indiqué de l'ouvrage, puisqu'ils ont paru comme des signes de sténographie.

Cet art remonte-t-il aux Hébreux et aux Egyptiens, ou seulement aux Grecs et à des peuples plus modernes? On avait attribué à *Taylor* la transmission de la sténographie usitée chez les Romains, et que cet Anglais prétendait avoir le premier appliquée à une langue vivante. Selon le *Mémorial artésien* du 6 février 1831, cette usurpation aurait été dévoilée dans une visite faite à la bibliothèque de St.-Omer, par M. Delahaëf, en 1827, par sa découverte d'un manuscrit daté des premiers siècles, et écrit par un religieux de l'Artois.

Dans son louable patriotisme, le journaliste audomarois s'empresse de glorifier notre cité de l'introduction primitive de la sténographie dans la *langue franque*. Mais le n.° 168 est écrit en latin ainsi que les autres numéros qui présentent des signes conformes, et le plus ancien fragment de la langue française contenu dans nos manuscrits, émané de l'un de nos compatriotes, est la donation de 1323 mentionnée dans le psautier n.° 270, si toutefois la traduction française d'une partie de la bible, (n.° 68) n'est point l'œuvre de Guyard des Moulins, de la ville d'Aire.

N.° 241.

Distinctiones fratris Nicolaï de Goren, petit in-folio sur vélin. Caractères du 14.ᵉ siècle à deux colonnes, lignes au stylet, petites initiales en couleurs, 174 feuillets.

Cet ouvrage est terminé par trois pages de vieille poésie française. On rencontre quelquefois dans le corps de nos manuscrits de ces petits documents des premiers essais de notre versification. Le sujet en est ordinairement pieux.

Nous avons remarqué à la bibliothèque du roi, dans une admirable et ancienne bible française qui avait appartenu à nos souverains, depuis Charles V jusqu'à Louis XIV; une épître à la sainte Vierge qui commençait ainsi :

Courtoise Vierge fille et mère...

N.° 257.

Smaragdus abbas super epistolas et evangelia, in-4.° sur vélin de 160 feuillets, n.° 267 du catalogue des manuscrits de St.-Bertin, caractères du 8.e et du 10.e siècle.

Les sept premiers feuillets de ce manuscrit sont de la fin du 8.e siècle, de l'écriture dite *irlandaise*, la plus curieuse qui existe; c'est pourquoi nous nous empressons de la signaler particulièrement à l'attention des amateurs. On dit que les plus anciens feuillets de manuscrits qui aient échappé aux dévastations des barbares, sont ceux qui forment un fragment de Virgile conservé au monastère de St.-Gal.

Smaragde, abbé du monastère de St.-Michel en Lorraine, au diocèse de Verdun, vivait dans le 9.e siècle, sous l'empire de Charlemagne. Il composa plusieurs ouvrages, entr'autres les sermons de ce manuscrit. Charlemagne se servit quelquefois de sa plume éloquente, et il brilla par son érudition dans la capitale du monde chrétien. Louis le Débonnaire lui portait une bienveillance extrême; peut-être l'abbé Smaragde accompagnait ce malheureux prince dans l'abbaye de St.-Bertin, lorsqu'il apprit la révolte de ses enfants dénaturés; cette circonstance expliquerait la possession de ce volume dans le siècle suivant, comme un témoignage d'estime attaché presque immédiatement au souvenir de cet hôte distingué.

Le manuscrit est terminé par une courte épître à Ide, comtesse de Boulogne, par Osmond, *astoricensis episcopus*, et tracée dans le 11.e siècle.

N.° 266.

Juvencus presbiter in historiam evangelicam, manuscrit sur vélin, caractères du 8.e siècle à longues lignes, lettres initiales en mauvaises couleurs, in-4.° de 57 feuillets.

Juvencus, prêtre espagnol, florissait sous le règne du premier empereur chrétien. Saint Jérôme en a fait l'éloge. « Il avait écrit en vers hexamètres quelques ouvrages sur les mystères, dit Moréri, et on croit qu'il avait aussi écrit des hymnes. Nous n'avons de lui que son poème de la vie de Jésus-Christ, plus recommandable par la fidélité avec laquelle il a rendu en vers, presque mot pour mot, le texte des évangélistes, que par la beauté des vers et de la latinité. »

Vida, le père de Ligny, Saint-Réal, le père de Montreuil, et aujourd'hui M. de Génoude, ont publié l'histoire de la vie de Jésus-Christ. La plus sage manière assurément de considérer ce sujet sublime est de se borner à une simple concordance des évangiles. « Quiconque lira ce livre divin avec un peu d'attention, y découvrira à tous moments des choses admirables, qui échappent d'abord à cause de leur extrême simplicité. »

On croit que l'ouvrage de Juvencus, qui est divisé en quatre livres, a été composé l'an 329. Ce poëme a été souvent réimprimé. On ne doute plus maintenant que la poésie du christianisme ne soit au moins égale à toutes les poésies de ce monde. Juvencus ne craignit pas que la poésie, a observé saint Jérôme, diminuât quelque chose de la majesté de l'évangile. Quelle mine inépuisable, en effet, de beautés du premier ordre que cette religion dont le fondateur « est la plus brillante copie de cette beauté » souveraine qui réside sur le trône des cieux, dont tous » les prodiges ont été pour les misérables, et qui se trou- » vant au milieu des bergers, se donne à lui-même le » titre de *Pasteur des ames*, et se représente rapportant sur » ses épaules la brebis égarée ! » (*Génie du christianisme*).

Dans le récit de l'adoration des mages, par Juvencus, que nous reproduisons d'après le texte *incorrect* de notre manuscrit :

« Guadia magna Magi vidente sidusque salutant
» Et post quam puerum videre sub ubere matris
» Dejecti prono tulerunt corpore terram
» Summissique simul quœrunt tum munera trina
» Thus, aurum, myrra, regique, hominique, Deoque
» Dona dabant... »

Il se trouve une légère différence avec cette citation de saint Jérôme, *dona ferunt*, dans ses commentaires de saint Mathieu.

Le n.° 532 du catalogue des manuscrits de la bibliothèque d'Arras, indique un ouvrage du même genre : *Le pélerinage de Jésus-Christ*, poëme, par un moine de Chaaliz, 14.e siècle. Une vie de Jésus-Christ, 13.e siècle, se trouve encore indiquée au n.° 139 du même catalogue. — La bibliothèque de St.-Omer possède aussi plusieurs autres manuscrits sur cette matière.

Douze siècles environ après le poëte Juvencus, et quelques années avant l'apparition funeste de ce moine allemand qui devait aussi, l'évangile à la main, produire tant d'agitation parmi les peuples, avait lieu la publication d'un livre devenu rare, et dont nous allons transcrire le titre comme un document de critique significative, à la fin

d'un des plus tristes siècles qui aient pesé sur notre patrie :

La vengeance de nostre-Seigneur par personnages. — A l'honneur et à la louenge de nostre Seigneur-Jesucrist et de la court de paradis a este achevee ceste presete vengace le xxviij jour de may l'an mil cccc quatre vingtz et onze par Anthoine Verard... in-fol. goth. — Cette édition est inscrite au n.° 194 de notre catalogue des ouvrages imprimés.

Voici une strophe de cette singulière composition ; il s'agit de la destruction de Jérusalem par Titus :

« O cité de noble parage
» Tant grande douleur est en moy
» Qui me tourmentent le courage
» Quant ainsi dolente te voy
» O sainct temple quesse de toy
» Temple divin chambre celique
» Maison de la divine loy
» Visitacion angelique
» Qui aye en toy une relique
» De quoy de vengeance cruelle
» Tant de Dieu que dhome mistique
» Cheue sur toy pérpétuelle. »

Lorsque cette complainte fut tracée, les Iconoclastes n'allaient pas tarder à renouveler en France la désolation de Sion.

N.° 270.

Psalterium, 155 feuillets, caractères du commencement du 14.e siècle, sur vélin, in-4.°

Ce manuscrit doit être rangé au nombre des beaux psautiers que l'on rencontre encore assez souvent dans nos bibliothèques publiques. Il est orné de vingt-deux miniatures peintes sur un fond bruni en or et en couleurs, et enrichi à chaque page de bordures et d'arabesques rehaussées d'or. Les lettres initiales sont élégamment placées ; l'ouvrage entier est nettement écrit, à longues lignes et au stylet. Douze des miniatures reproduisent des figures symboliques, neuf offrent les scènes diverses de la passion du Christ, et l'autre, qui est la plus belle, représente la Vierge tenant l'enfant Jésus qui semble accepter le don du manuscrit.

La famille de Ste.-Aldegonde est justement célèbre dans le nord de la France. Son nom se trouve avec distinction dans les fastes de la Flandre et de l'Artois ; et en différents siècles, elle a su maintenir sa réputation de vaillance et de piété. (Voir le suppl.t de la biogr. univ.)

Plusieurs de ses membres furent gouverneurs de la ville de St.-Omer, pendant le 16.e siècle ; mais dès long-temps auparavant, ce nom glorieux avait retenti dans notre cité,

à cause surtout des fondations pieuses qui lui étaient attribuées. En l'an 1299, le 9 octobre, Jean III, seigneur de cette famille, fils de Jean II qui, après son mariage avec la dame de Noircarmes, était devenu mayeur de St.-Omer en 1269, institua la Chartreuse dans le val de Ste.-Aldegonde qui se prolongeait alors, dit-on, jusques dans l'intérieur de nos murs, et sur l'emplacement duquel on prétend même que l'église de Ste.-Aldegonde a été bâtie. Gillebert, second fils de Jean III, et imitateur zélé de ses actes religieux, donna à la maison des Chartreux, fondée par son père, deux psautiers, à charge par les cénobites de ne jamais les aliéner, mais de s'en servir constamment pour prier en faveur des ames des bienfaiteurs de l'établissement. Voici quelques termes de la donation qui est transcrite en entier au septième feuillet du manuscrit, n.° 270, l'un des deux volumes consacrés à ce touchant usage : « Gillebert de Sainte Audegonde. . . » fieus de noble home Jehan de Sainte Audegonde qui » fonda la maison des Charterons... donna à leglize... » deus sautiers... condicion ke on ne le puist jamais aliener... et pour chou et pour autres biens fais sont il tenut » de pruer pour son peire pour se meire fondeurs de » ladite maison... et pour tous leurs predecesseurs et pour » tous leurs successeurs tant que li siècles dura. Che fu » fait lan de grace mil trois chens vint et trois lendemain » du jour sainte Catherine. » Ce petit monument de la langue française dans notre ville au commencement du 14.e siècle est l'un des plus anciens de notre idiôme que nous ayons à signaler parmi nos manuscrits.

Au-dessus de cet acte de donation, est placée la vignette de la Vierge, surmontée des armoiries de la famille de Ste.-Aldegonde. Le noble Gillebert est agenouillé devant l'image de la mère du Sauveur des hommes. L'antique costume de ce gentilhomme est à retracer sur un album historique.

Ce manuscrit, qui commence par un calendrier, se termine, selon une coutume assez fréquente, par une litanie des saints. Des notes marginales indiquent que les hymnes de la reconnaissance n'ont point manqué au vœu filial du descendant de Jean III.

Il ne nous reste que 32 manuscrits de la Chartreuse de Longuenesse. Elle était réputée cependant pour en posséder un grand nombre, et de fort curieux. On sait que peu de mois avant la paix de Vervins, la plus grande partie de la bibliothèque de cette communauté, fut malheureusement brûlée par une horde de pillards. « A l'aspect des Chartreux, il faut saluer le génie des sciences,

des arts, de l'agriculture, tout ce qui développe et perfectionne les nations. Ce génie habile et souple se servait alors des corporations religieuses pour éclairer les intelligences, pour adoucir les mœurs, pour cultiver les terres. » (*)

Le clocher des Chartreux de Longuenesse apparaît sur le relief de la tentative des Français, en 1594, à travers l'épaisseur des chênes séculaires dont ce couvent était entouré. Piganiol de la Force nous apprend qu'il n'était pas un des plus riches de l'ordre des Chartreux, puisqu'il ne jouissait que de cinq mille livres de revenu. Le savant Bruno d'Affringues, de St.-Omer, a été prieur-général de cet ordre.

N.os 283 et 297.

Lotharii cardinalis de miseriâ humanæ conditionis, et *de humanâ conditione*, manuscrits beaux et corrects, sur vélin, in-4.° provenants de l'abbaye de St.-Bertin, et contenant, le n.° 283, 222 feuillets, et le n.° 297, 175 feuillets, ornés tous deux de grandes initiales en couleurs ou en or, et parfaitement tracées.

Le n.° 283, qui est du 13.e siècle, est une acquisition faite au monastère de Bourbourg par un moine de St.-Bertin.

Le n.° 297, dont le caractère est du 15.e siècle, contient divers traités du même écrivain. Au verso du 78.e feuillet, on remarque un calendrier fort ingénieux. Du feuillet 130 au feuillet 175 se trouve une histoire de l'église de Metz. Les 22 derniers feuillets de ce manuscrit sont d'une dimension infiniment plus petite.

Le n.° 243 du catalogue des manuscrits de la bibliothèque de Cambrai mentionne ce traité *de miseriâ humanæ conditionis*, caractères du 15.e siècle, imprimé pour la première fois à Mayence, vers 1470. Le même livre est aussi inscrit sous les n.os 694 et 891, caractères des 13.e et 14.e siècles, au catalogue des manuscrits de la bibliothèque d'Arras.

L'auteur de ces manuscrits est Lothaire Conti qui fut promu à la papauté le 8 janvier 1198, sous le nom d'Innocent III. C'était un prêtre d'un profond savoir et d'une grande vertu. Il composa plusieurs ouvrages justement estimés. On croit que la prose du *Stabat mater dolorosa* fait partie de ses œuvres. Il avait formé le dessein louable d'unir les princes chrétiens pour le recouvrement de la Terre-Sainte ; mais il dirigea la croisade contre les Albigeois, et malheureusement il est au nombre des person-

(*) Le Chroniqueur, journal des anciens monuments, t. 3, p. 199.

nages qui figurent dans « cet abominable épisode de notre histoire. »

N.° 306.

Aliqua Aurelii Clementis Prudentii opera poetica, manuscrit sur vélin, caractères du 9.e ou du 10.e siècle, tracés en partie sur deux colonnes, à longues lignes et au stylet, lettres initiales en mauvaises couleurs, in-4.° de 110 feuillets.

Aurélius Clément Prudence, poète chrétien, naquit en Espagne dans le 4.e siècle, sous le règne de Théodose le Grand. Les termes dont il se sert sont souvent barbares et bien éloignés de la pureté du siècle d'Auguste ; mais ses pensées sont ordinairement justes et dignes de la morale évangélique. Ce manuscrit, bien conservé malgré son antiquité, contient principalement les deux chants contre Symmaque, l'un des premiers dignitaires de Rome, qui, sous l'empire d'Honorius, prononça un éloquent discours pour le maintien de l'autel de la Victoire au Capitole. Les sages du paganisme en étaient réduits alors à solliciter l'admission du Dieu des chrétiens dans le Panthéon. On sait que cette intéressante controverse a fourni le sujet d'un des plus beaux livres des *Martyrs*, et d'un des fragments les plus profondément pensés des *études historiques*.

C'était en vain que le pontife de Jupiter regrettait les institutions des anciens descendants de Romulus ; saint Ambroise proclamait avec succès que la religion du Christ est l'unique source de salut et de vérité ; et Prudence faisant entrevoir un retour rationnel à la barbarie, si le monde ne se hâtait d'adopter la religion nouvelle, véritable progrès dans toutes les choses de la vie, même dans les sciences et les arts, gagnait le grand procès de l'époque : pourquoi vers la fin du siècle dernier, les chorèges d'une autre idole de la victoire en ont-ils interjeté appel pour nos malheureuses bibliothèques ?

Les deux livres de Prudence, en 56 feuillets, écrits l'an 403, sont précédés de 14 feuillets en prose sur le même sujet, et suivis de plusieurs hymnes en l'honneur des victimes de la foi, ainsi que d'un *Enchiridion veteris testamenti*.

« Un défaut que l'on peut reprocher aux hymnes de Prudence, où l'on trouve toutefois de la douceur, de la consolation et de l'espérance, c'est d'être démésurément longues, selon notre savant collègue, M. Leglay. Cet auteur ne sait pas se borner, dit-il ; son imagination l'entraîne dans des détails qui, pour être souvent spirituels et délicats, n'en sont pas moins déplacés et oiseux. »

Ce poète latin fait partie de l'utile recueil imprimé à

Cambrai en 1821, sous le titre de *Poetæ ecclesiastici.* Le texte de ses œuvres a été soigneusement corrigé et revu d'après les éditions des Elzevirs et de Janson.

N.° 410.

Le passe temps du pélerin de la vie humaine, petit in-4.° de 102 feuillets, provenant du séminaire de St.-Omer, caractères nettement tracés, du 15.e siècle, à longues lignes.

Ce manuscrit a appartenu d'abord à Pierre de Morbecque; en 1587, il était en la possession d'une dame de Morbecque, à Béthune. La bibliothèque de notre ancien séminaire épiscopal en fut enrichie ensuite par une donation. Le même ouvrage se trouve aussi à la bibliothèque d'Arras, n.° 379 des manuscrits, 16.e siècle.

L'auteur de ce traité de morale est Jean Glapion, né à la Ferté-Bernard, dans le Maine. Etant entré fort jeune dans l'ordre des Frères-Mineurs, il y fit de brillantes études, et parvint à exercer des emplois supérieurs dans les Pays-Bas. Erasme, qui l'estimait singulièrement, se rencontra avec lui dans l'abbaye de St.-Bertin, au commencement du 16.e siècle, alors qu'il terminait son livre du *Chevalier chrétien* dont la traduction contribua peut-être à faire brûler l'Artésien Berquin. Glapion était confesseur de Charles-Quint; adversaire zélé de l'hérésie, son but, dans cet ouvrage qu'il dédie au puissant empereur, est de contribuer à l'extirpation des doctrines pernicieuses; il divise son pélerinage en sept journées, et cet humble chapelain ne cesse dans ses tournées consécutives d'exhorter à la pratique des vertus évangéliques le pauvre peuple qui lira plus volontiers son œuvre, dit-il, si son très-excellent et très-redouté maître l'honore de son approbation : Le bon moine savait tout comme un autre que depuis la création du monde, la foule des pauvres humains n'est que trop habituée à suivre les divers exemples des chefs des royaumes et des principautés. Il est permis de croire que Glapion nous a laissé ce manuscrit, comme un souvenir de son séjour à St.-Omer. Une copie du *Passe-temps du pélerin de la vie humaine* se trouve aussi dans la seconde partie du manuscrit n.° 414 de notre catalogue.

MANUSCRITS DE VIRGILE, D'OVIDE ET DE TÉRENCE.

N.° 651.

Virgilii Maronis opera, petit in-folio sur papier, caractères nets du 15.e siècle, à longues lignes, lettres initiales en or et en couleurs, décorées de miniatures, 214 feuillets.

« Dans tout le moyen-âge, Virgile est surnommé le

» poète, et se retrouve partout ; c'était comme un saint au
» 13.e siècle. »

Dans le 9.e siècle, il était à l'abbaye de St.-Riquier ; au 10.e, il ornait la bibliothèque de Reims, et à la même époque, et dans les 12.e et 15.e siècles, il flattait les loisirs des moines de St.-Bertin. — Si Virgile a fait les délices du prince, du citadin et de l'homme des champs, il eut aussi pour ami le pauvre cénobite :

Un prêtre de Mayence prouva qu'il était sauvé..... et l'immortel laurier qui croît sur sa tombe fut long-temps montré par un Chartreux.

« Lisez Virgile : Heureux qui sait goûter ses charmes ! »

Dans ce n.° 651, 13 feuillets et demi sont consacrés aux *Eglogues*, 36 et demi aux *Géorgiques*, 157 et demi à l'*Enéïde*, et 6 feuillets et demi à une table de moralités diverses. Ce manuscrit est assez correctement tracé, mais plusieurs passages de l'Enéïde se trouvent chargés dans les interlignes de notes indéchiffrables. — On voit au commencement une épître à Virgile.

N.° 677.

Virgilii Æneidos libri duodecim, in-8.° sur vélin, petits caractères du 12.e siècle, à longues lignes, avec des notes marginales, contenant 99 feuillets.

Ce manuscrit est remarquable par son antiquité.

N.° 656.

Porphyrius in Horatium et *Priscianus de metris Terentianis* — *Virgilii Eglogæ*, in-4.° de 97 feuillets, sur papier, à deux colonnes, sans initiales dont les places mêmes sont souvent restées en blanc.

Le commentaire de Porphyrius renferme 61 feuillets, et celui de Priscianus 24 ; le caractère est du 15.e siècle.

A la fin de ce volume, on trouve douze feuillets sur lesquels sont transcrites les Eglogues de Virgile, dont le caractère, fort nettement tracé à longues lignes et entouré de notes et de commentaires, paraît être du 10.e ou du 11.e siècle. Ces douze feuillets sont importants, « en ce que » le caractère fait soupçonner, dit l'abbé Aubin, ou que » l'invention de notre papier de lin est d'une époque an- » térieure à celle qu'on lui connaît, ou qu'il est écrit » sur papier de coton dont l'invention est du 9.e siècle » ou environ. » — Nous nous sommes déjà expliqué sur cette idée dans la notice du manuscrit 249. — Les n.ºs 651, 677 et 656 proviennent de l'abbaye de St.-Bertin. On n'aperçoit pas de manuscrits de Virgile dans les catalogues des bibliothèques de Cambrai, de Lille et d'Arras. Le commentaire de Servius, in-4.°, du 11.e siècle, pro-

venant de l'abbaye de St.-Vaast, fait partie de celle de Boulogne.

N.° 670.

Ovidii metarmophoseos, in-4.° sur vélin, de 128 feuillets, caractères du 11.e siècle, à longues lignes, avec de nombreuses notes marginales, et des lettres initiales en mauvaises couleurs.

Ce chef-d'œuvre d'Ovide a été reproduit à l'infini sur les parchemins des moines du moyen-âge, dans les traductions de presque toutes les langues, et par des éditions multipliées. L'auteur lui-même avait proclamé que cet ouvrage, l'un des plus ingénieux de l'antiquité, n'aurait point d'autre durée que celle du monde. Cet oracle ne sera point trompeur, mais la cause réelle de l'exil fatal de ce grand poète restera toujours aussi inconnue que le véritable nom du *masque de fer*.

N.° 678.

Ovidii metamorphoseos, in-8.° sur vélin, caractères du 11.e siècle, à longues lignes, un peu incorrect, lettres capitales en mauvaises couleurs, 111 feuillets surchargés pour la plupart de notes marginales et interlinéaires.

Les derniers feuillets ont rapport à un commentaire fin et illisible. Ces deux manuscrits, qui proviennent aussi de l'abbaye de St.-Bertin, sont précieux par leur antiquité.

N.° 679.

Terentii comediæ, in-8.°, de 156 feuillets sur papier, caractères du 15.e siècle, à longues lignes, lettres initiales en couleurs ordinaires, nettement écrit, et n'offrant rien de remarquable.

N.° 669.

Græcismus Ebrardi, in-4.° sur vélin, de 176 feuillets, caractères du 14.e siècle, à deux colonnes.

Ebrard, de Béthune, vivait au commencement du 13.e siècle, et passait pour l'un des hommes les plus savants de son temps. L'ouvrage qui l'a fait particulièrement connaitre est une grammaire latine qu'il publia sous le titre de *græcismus*. Cet ouvrage, dans le genre du Donat, et dont on faisait autrefois usage dans la plupart des écoles de France, d'Allemagne et des Pays-Bas, a été imprimé à Lyon en 1483 ou 1493. — Ebrard est encore l'auteur de l'*Anti hæresis* et de plusieurs manuscrits indiqués par les biographes flamands. — Le n.° 880 des manuscrits de la bibliothèque d'Arras désigne une autre copie du *græcismus* d'Ebrard.

N.° 247.

Perpétuité de la tradition de l'église sur la lecture des saintes

écritures, 3 volumes in-folio, sur papier, écrit à longues lignes en 1734, composé par François D'Hallennes, de Merville, bachelier en droit canon et civil, bénéficier de la collégiale de St.-Amé à Douai, pasteur de Wiette, protonotaire apostolique du St.-Siége, contenant 1635 pages, parmi lesquelles se trouve une petite histoire de la ville de Merville — Les n.os 331 (sur le sujet dont est question), 486 (sur les assemblées du clergé de France en 1682), 329 (sur l'infaillibilité des papes), 330 (sur la supériorité des conciles sur les papes), 248 (examen de la tradition de l'université de Louvain et des églises voisines, sur l'infaillibilité des papes), ainsi que les n.os 126, 245, 319, 325, 342, 505 et 626 qui traitent des mêmes matières, sont sortis de la plume du même écrivain, et composent, au nombre de 13 manuscrits, la collection dite *D'Hallennes*, dont les ouvrages savants étaient estimés de Foppens.

N.° 523.

Expositio tituli pandectarum de servitutibus, in-folio sur papier, exécuté en 1580, à longues lignes, par Robert de Bon Marchiet, et contenant des leçons de jurisprudence données par Baudouin Vanderpiet, professeur ordinaire en droit à Douai, 207 feuillets.

Lille. — N.° 563.

Registrum litterarum collationis canonicatuum et præbendarium ecclesiæ sancti Petri insulensis, in 4.° sur papier, 16.° siècle, 43 feuillets, fort endommagé.

MANUSCRITS QUI ONT DIVERS RAPPORTS AVEC LA BELGIQUE.

Bruxelles. — N.° 588.

Speculum divinorum et naturalium Henrici Baten, gros in-folio sur papier, exécuté très-correctement à Bruxelles l'an 1450, par Nicolas Tissier, sur deux colonnes, sommaires en rouge, initiales en couleurs, contenant 468 feuillets.

N.° 589.

Alberti magni metaphysica, grand in-folio sur papier, exécuté vers le milieu du 15.e siècle, par Nicolas Tissier, écrivain de Bruxelles, à deux colonnes, sommaires en rouges, lettres initiales en couleurs, contenant 377 feuillets.

N.° 604.

Alberti magni opera, in-folio sur papier et sur vélin, commencé à Bruxelles dans le mois d'avril 1449, et fini à Bruges en 1450, écrit à longues lignes et sur deux colonnes, lettres initiales en rouge, contenant 298 feuillets.

N.° 259.

Henric. Gandavensis et aliorum quædam opera, grand in-4.° sur papier et sur vélin, caractères du 15.e siècle, à deux colonnes et à longues lignes, incorrectement tracés. On trouve sur le premier feuillet une table des matières. 198 feuillets.

Henri Degand, natif de cette ville dans le 13.e siècle, était docteur de Paris, il porta le surnom de *Doctor solennis*, et fut archidiacre de Tournai.

Gand. — N.° 335.

Durandus in quartum sententiarum, in-4.° sur papier, à longues lignes, initiales en couleurs, exécuté en 1455, par Pierre Claeus, de Gand, 313 feuillets.

N.° 562.

Remarques pour la défense de l'évêque et des pasteurs de *la ville de Gand* contre les prétentions du magistrat et des jésuites de la même ville, au sujet du catéchisme, in 4.° sur papier, caractère du 17.e siècle, 103 feuillets.

Bruges. — N.° 646.

Epistolæ francisci Petrarchæ, grand in-folio sur papier en deux colonnes, lettres initiales en rouge, exécuté avec beaucoup d'art en 1456, à Bruges, par Victor Hugues, 403 pages.

N.° 647.

Francisci Petrachæ aliqua opera, in-folio sur vélin et sur papier, à longues lignes, lettres initiales en couleurs et ornées, exécuté à Bruges en 1440, 319 feuillets.

Tournai. — N.° 315.

Sermones Guiberti, in-4.° sur vélin, caractères du 14.e siècle, sur deux colonnes, lettres initiales en couleurs fraiches et ornées, 302 feuillets.

Guibert, de Tournai, religieux de l'ordre de St.-François et docteur de Paris, vers l'an 1270, composa divers ouvrages, comme des sermons, des commentaires sur le maître des sentences. — On voit encore sans doute son épitaphe à Tournai. — Il est auteur des vies de Jean, évêque de Tournai, et de saint Eleuthère, données par Bollandus au 20 février.

N.° 599.

Commentaria in omnes libros physicorum, in-folio sur papier, à longues lignes, 236 feuillets écrits en 1575, par Jean Senellius, de Tournai.

n.° 610.

Logica secundum Aristotelem et Porphyrium, in-folio sur

papier, à longues lignes, 255 feuillets, exécuté aussi en 1575, par Jean Senellius, de Tournai.

n.° 777.

L'ordre et suite des archevêques de Cologne, de *Tournai*, d'Utrecht, in-4.° sur papier, caractères du 17.° siècle, 94 feuillets.

Ce volume contient non seulement l'ordre et la suite des évêques et archevêques de Cologne, de *Tournai*, d'Utrecht, mais encore les faits les plus illustres et les choses mémorables arrivées dans leurs temps.

Ypres. — n.° 113.

Hugonis à sancto Victore de sacramentis christianæ fidei, in-folio, caractères du 13.° siècle, sur deux colonnes, lettres initiales en couleurs, 40 feuillets très-endommagés pour la plupart.

On sait que Hugues de St.-Victor, célèbre théologien, est né pendant le 11.° siècle, sur le territoire d'Ypres. On sait aussi que Jean V, abbé de St.-Bertin, dit *Iperius*, parce qu'il était natif de la ville d'Ypres, a laissé une *chronique* fort renommée de son monastère. (*)

Poperingues. — n.° 561.

Declarationes cardinalium sacri concilii tridentini interpretum, in-4.° sur papier, à longues lignes, 345 feuillets écrits en 1609, par Jacques Wyts, de Poperingues.

(*) Voir la Biog. de la ville de St.-Omer, p. 49 et suiv.

NOTA.

La Bibliothèque de St.-Omer renferme 842 *ouvrages manuscrits formant* 921 *volumes, et provenant comme il suit :*

De l'abbaye de St.-Bertin.	(*) 520.
De l'abbaye de Clairmarais	118.
De Notre-Dame de St.-Omer.	47.
De la collection Blaséus	5.
Du Séminaire de St.-Omer	42.
De la Chartreuse de Longuenesse	32.
Des Dominicains de St.-Omer.	17.
Du Collége anglais.	15.
De l'abbaye de St.-Augustin-lez-Thérouanne. . .	2.
De l'Hôtel-de-ville de St.-Omer.	8.
Des archives de St.-Bertin.	11.
De la collection d'Hallennes.	13.
De donations	7.
De plusieurs acquisitions	5.
	842.

— 147 de ces manuscrits sont relatifs à l'histoire de France. — Parmi ces 147 manuscrits, 116 concernent plus directement les anciennes provinces de Flandre et d'Artois. — Dans ces 116 manuscrits, 53 traitent spécialement de l'histoire de l'abbaye de St.-Bertin.

(*) *D'après l'ancien catalogue de St.-Bertin, contenant* 771 *n.os, il en manque* 237, *les* 520 *n.os actuels en comprenant* 534 *des n.os primitifs.*

H. PIERS.

St.-Omer, Imprimerie de Lemaire.

